

Ahmed Bououd

**La grammaire de la langue amazighe :
du mot à la phrase**

En hommage à A.Leguil.

Par Messieurs,

- L.Galand

- J.Feuillet

**Rabat
Juin 2014**





DEDICACE

*je dédie cette grammaire
à Kenza et à Aya,
pour l'intérêt porté
au matrimoine culturel amazighe
et à la transmission de sa langue.*





REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier dans un premier temps, toute personne ayant contribué de près ou de loin à cet hommage à la mémoire de Monsieur A.Leguil, en leur témoignant toute ma reconnaissance .

Je dois avouer et apprécier la réactivité immédiate à mon projet d'hommage à M.Leguil de Monsieur L.Galand pour qui notre sollicitation restera toujours une marque d'amitié, un geste de souvenir à la mémoire du défunt.

Pour ce qui est de la vie personnelle du défunt, je tiens à remercier tout particulièrement Monsieur J.Feuillet qui m'a permis de reproduire, partiellement, le texte « hommage à Leguil » qui retrace fidèlement la biographie et l'apport scientifique de Monsieur Leguil aux études berbères .

Mes remerciements s'adressent, tout particulièrement, à Monsieur M.M. Laensar pour l'aide qu'il m'a toujours apportée lors de l'édition de mes ouvrages sur la langue amazighe ; secrétaire général du mouvement populaire, pour qui La question culturelle et linguistique constitue l'un des piliers de l'idéologie fondamentale du Mouvement Populaire. Le parti construit sa philosophie autour du pluralisme culturel et linguistique en reconnaissant l'amazighité comme étant une composante essentielle de l'identité marocaine, d'appartenance plurielle et diverse (islamique, arabe, judaïque, amazighe, africaine, andalouse et méditerranéenne) ; cette pluralité est transcendante à toute folklorisation assimilationniste des cultures locales et régionales .

Aussi, M. Mhand Laenser, a toujours défendu la protection juridique de La langue amazighe, qui représente un patrimoine civilisationnel et culturel de tous les Marocains ; sa constitutionnalisation en tant que langue officielle constitue un acquis collectif appelant à offrir l'opportunité aux institutions pour «adopter une approche participative en matière d'élaboration des deux lois organiques relatives respectivement à la mise en œuvre du caractère officiel de la langue amazighe et à la mise en place du Conseil supérieur des langues et cultures marocaines . (OCTOBRE 2012)

je remercie également, le coordinateur de l'Université Populaire, M. Mohamed Ouzzine, qui a déterminé le rôle dévolu à l'Université Populaire par sa contribution à l'élaboration des orientations stratégiques devant régir la gestion des affaires linguistiques et culturelles dans notre pays et préserver la diversité créative du Maroc. (OCTOBRE 2012)

Enfin, mes remerciements s'adressent également à Said AMESKANE et L.Bououd, pour leur soutien moral quant à la concrétisation de ce projet.

La conception , la composition , la réalisation de la mise en page et la présentation matérielle de l'ouvrage sont l'œuvre de Mme Kamar Zamane Najia , que je remercie profondément .

Par la même occasion , cet ouvrage sera l'expression et le gage de ma dette envers



le regretté défunt A.Leguil, aussi le signe de partager avec vous le besoin d'honorer sa mémoire.

Pour ne pas ensevelir le souvenir et la mémoire commune que l'on a de la personne en ayant une pensée pour cette personne qui nous a beaucoup apportée et qui a amplement compté pour nous ; c'est un hommage sincère, tout à fait mérité, à cet illustre linguiste qui mérite que son nom soit reconnu publiquement et scientifiquement au Maroc.



2-Hommage, cette contribution est un temoignage et hommage

au regretté Alphonse Leguil , directeur de ma these : **grammaire et syntaxe d'un parler berbère .Ait Sadden (Maroc)** , soutenue publiquement Paris-Inalco , Octobre 1990 , devant un jury composés des messieurs les professeurs : L.Galand , F.Bentolilla , S.Chaker .

Alphonse Leguil , Linguiste (1920-2005), spécialiste des langues berbères

Né en 1920 à Fixem (Moselle), il a découvert le Maroc en 1943 et y a séjourné de 1945 à 1956, où il a recueilli des contes berbères qu'il publiera beaucoup plus tard en plusieurs recueils. Après sa carrière militaire, au cours de laquelle il a été professeur d'arabe à l'école de Cavalerie de Saumur, il a été professeur d'allemand dans le secondaire à Angers, avant de devenir professeur de linguistique à l'Université de cette ville, puis de finir sa carrière universitaire comme professeur de berbère à l'Inalco (1979-1989).

a-Ce modeste ouvrage est un hommage posthume que je rends à mon maître et au professeur Alphonse Leguil . c'est à la mémoire du regretté, qui a consacré une partie de sa vie au service de la linguistique amazighe , au côté de L.Galand (EPHE), F.Bentolilla(Paris V) , S.Chaker(INALCO). je publie aujourd'hui ce travail , qui n est que l'augmentation revue et corrigée de ma thèse de doctorat (INALCO PARIS 1990) , dirigée par les soins du défunt. (voir L.Galand , 2009) , pour renouveler ma dette envers l'éminent linguiste.

le défunt avait démontré un rapport inégalable à la langue et à la culture amazighes par la richesse de ses travaux et leurs diversités.(voir bibliographie) Il se distinguait par son esprit d'écoute, sa capacité de compréhension, sa disponibilité... il se caractérisait par son côté humaniste, tolérant, relationnel , ce qui lui avait permis de tisser de nombreuses relations avec les étudiants et les enseignants à travers le maghreb , d'autres qualités lui sont propres , à savoir la confiance , la patience, l'amabilité et surtout la générosité . Toutes ces qualités ,je les ai reconnues en cette personne , lors de mon séjour à Paris (1985-1992) .

Les centres d'interet et Les domaines de recherches de Leguil abordent diverses activités : de la linguistique générale, puis l'allemand et enfin , à partir de 1981, il va se consacrer presque exclusivement au berbère., avec toutes ses variantes régionales (tama-zight , tachlhit , le kabyle , le toureg , le siwi...)

Il éprouvait beaucoup d'admiration à Martinet qui était réellement son maître spirituel et avait marqué ses écrits ; , à côté des travaux de L. Galand, A.Leguil trouvait son inspiration dans la Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère des A it Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc), de .F.Bentolilla , dont il a fait le compte rendu, et qui lui a servi d'ouvrage de base dans ses propres recherches et dans les cours du berbère , dispensés à l'INALCO . Il a pu créer un syncrétisme et un système personnel où on reconnaissait

les apports d'autres linguistes : à savoir A.Martinet , pour la linguistique fonctionnelle (Galand, 2009) , Galand pour les études berbères, ou bien encore David Cohen pour les faits chamito-sémitiques. Sans enfin oublier Perrot pour les phénomènes énonciatifs .

De mon côté , j'avoue que j'ai une certaine affinité intellectuelle et une familiarité non négligeable avec l' œuvre de Leguil (voir notre bibliographie), il distingue d'abord entre deux niveaux d'analyse : la grammaire et la syntaxe (Bououd, A , grammaire et syntaxe d'un parler berbère . Aït Sadden (Maroc central) , INALCO 1990 Paris.)

), ce qui a suscité un débat fort fructueux entre lui et L.Galand le jour de ma soutenance (INALCO OCTOBRE 1990) ; pour lui le terme « grammaire était synonyme de « monématique » de Martinet où la théorie fonctionnaliste sépare la morphologie de la syntaxe , contrairement à la grammaire traditionnelle , pour qui la grammaire est un concept qui regroupe à la fois la morphologie et la syntaxe , d'où une morpho-syntaxe. (p.39)

Dans le débat scientifique, Leguil avait des qualités de « chercheur minutieux et scrupuleux » (L. Galand) ne craignant pas de procéder à certaines rectifications lorsqu'il estimait que son analyse n'était pas entièrement satisfaisante.

Parmi ses travaux , on lui doit une analyse remarquable de la pseudo-relative qui fonctionne comme focalisateur et qui se distingue de la « vraie » relative, reconnaissable à l'intonation et à la pause. , sans pour autant oublier l'émergence d'un pronom relatif en Tamazighte (J.FEUILLET , Bououd, 2004) ; de même que l'existence de deux types d'inaccompli (concomitant / non concomitant), le trait de concomitance se retrouve aussi dans l'opposition aspectuelle d'accomplissement : accompli / accompli concomitant et dans l'accompli résultatif et l'accompli non résultatif (Bououd 2003)

Dans le même ordre d'idées , Leguil avait abordé la synchronie dynamique de la langue amazighe qui se matérialise dans la création d'un futur en chleuh à partir du mode non-réel, puis l'apparition d'un « accompli narratif », (AIT SADDEN , Bououd 2004) etc.

En guise de reconnaissance à la contribution ,de ce linguiste hors pair, au développement de la linguistique qui a fait progresser les études berbères dans tous les domaines (morphologie , syntaxe et énonciation) je me permets de reproduire intégralement ou partiellement d'abord l'hommage de J.Feuillet , suivi de celui de L.Galand ainsi que le passage extrait d'un article de S.Chaker.

b- J. FEUILLET , par courrier électronique 27 avril 2013 , a écrit : Je vous remercie de me tenir au courant de votre projet. Bien entendu, vous pouvez reproduire mon texte ou en extraire les passages qui vous semblent les plus intéressants. Si vous reproduisez mon article, est-il nécessaire que j'ajoute quelques mots? En fait, tout est dit, mais je vous

laisse seul juge.

Avec l'expression de mes sentiments dévoués.

*L'Hommage à Alphonse Leguil (1920-2005) Jack FEUILLET, INALCO-Paris, La linguistique 2/2007.

L'une des grandes figures de la linguistique fonctionnelle, Alphonse Leguil, nous a quittés le 29 mars 2005. La revue La Linguistique se devait de rendre hommage à celui qui a tant fait pour répandre les idées de cette école et pour enrichir la réflexion théorique grâce à ses nombreuses contributions et à ses interventions dans les colloques de linguistique fonctionnelle qu'il a fréquentés avec assiduité.

Alphonse Leguil avait pour langue maternelle le dialecte mosellan de cette région et avait appris le français à l'école ; par la suite , il fut attiré par la carrière des armes et intégra Saint-Cyr en 1939. Après avoir vécu les derniers combats de la campagne de France, il fit partie de l'armée d'armistice, mais après l'invasion de la zone libre en novembre 1942, il passa en Espagne pour rejoindre en 1943 – après une traversée mouvementée qui dura six mois – les Forces françaises libres en Afrique du Nord. Il participa aux campagnes de France, d'Allemagne et d'Autriche. Après la guerre, il retourna au Maroc comme officier des Affaires indigènes : c'est à cette occasion qu'il apprit l'arabe et le berbère. Après l'indépendance du Maroc en 1956, il fut envoyé en Algérie, où la pratique de la torture révolta sa conscience de chrétien fervent, ce qui ne fut pas du goût de ses supérieurs. Il fut nommé à Saumur, puis envoyé de nouveau en Algérie avant de se retrouver à l'École du génie d'Angers. Puis il réorienta sa carrière en se tournant vers l'enseignement. Après un an d'études à l'Institut d'études germaniques de Strasbourg, il devint professeur d'allemand au lycée d'Angers, tout en préparant à l'Université de Rennes, sous la direction de Jean Gagnepain, un doctorat de Troisième Cycle en linguistique, intitulé *Forme, substance et pertinence en linguistique*, qu'il soutint en 1972. Auparavant, en 1970, il était devenu maître de conférences à l'Université d'Angers qui venait d'être créée et y resta jusqu'en 1979, date à laquelle il fut nommé professeur de berbère à l'INALCO, succédant ainsi à Lionel Galand pour lequel il éprouva toujours une admiration profonde. Il prit sa retraite en 1989, non sans avoir soutenu en 1987 son doctorat d'État sur travaux.

J'ai fait la connaissance de Leguil au cours de l'année universitaire 1976-1977. Comme il était seul à assurer l'enseignement de la linguistique allemande à Angers, il m'avait demandé de donner aux étudiants de licence un cours de syntaxe allemande. Bien qu'il fût déjà fortement engagé dans l'école fonctionnaliste, il acceptait que d'autres professent des idées différentes des siennes, et c'était l'un des traits qui caractérisaient sa personnalité : toujours très affable, il était ouvert à toute discussion, ne tentant jamais d'imposer son point de vue par des arguments *ex cathedra*. J'avais remarqué à cette époque qu'il notait et enregistrait tout, ce qu'il fit sa vie entière. Cette habitude, qui pouvait apparaître comme

un zèle effréné, amusait souvent son entourage, mais, avec le recul du temps, je me suis aperçu que c'était en fait une arme redoutable, qui lui permettait de suivre la moindre fluctuation de pensée des linguistes qu'il admirait, en particulier de Martinet qui était réellement son maître spirituel. Comme il était d'un naturel très modeste, il ne se considérait pas comme un des « grands », rang qui était réservé entre autres aux fondateurs de l'École de Prague dont il était l'obligé et, bien sûr, à Martinet. Et pourtant, il serait injuste de le rabaisser à un rôle de propagateur des idées de la linguistique fonctionnelle : il avait construit un système personnel où il reconnaissait volontiers les apports d'autres linguistes : Galand pour les études berbères, Perrot – qui était un peu persona non grata aux yeux de Martinet – pour les phénomènes énonciatifs ou bien encore David Cohen pour les faits chamito-sémitiques. Mais il n'a jamais renié, signe de sa très haute probité intellectuelle, tout ce qu'il devait à ses illustres devanciers.

Leguil et moi-même avons eu une destinée assez parallèle : après avoir enseigné la linguistique allemande et germanique à l'Université de Nantes, j'ai été nommé professeur de bulgare à l'INALCO en 1977, deux ans donc avant que Leguil n'occupât la chaire de berbère.(.....). Cette réorientation de notre carrière ne nous a jamais fait oublier nos premières amours, la langue allemande, sur laquelle nous avons des discussions interminables. Aux colloques de Rabat (1979) et de Saint-Andrews (1980), nous étions tellement inséparables qu'on nous avait surnommés « Castor et Pollux ». Et il est vrai que nos conversations étaient si enrichissantes qu'il nous était souvent difficile d'y mettre un terme.

Leguil fréquentait assidûment, non seulement les colloques de linguistique fonctionnelle, mais également les séances de la Société de Linguistique de Paris (dont il fut président en 1992) et celles du Groupe linguistique d'études chamito-sémitiques, « alors même qu'il souffrait encore des suites de son accident » (L. Galand). Et il est vrai que les dernières années de sa vie furent marquées par plusieurs opérations, suivies d'une maladie qui hâta sa fin : la dernière image que j'aie de lui est celle d'un homme marchant péniblement sur ses béquilles et m'avouant qu'il ne pouvait plus travailler. Parmi ses regrets, on mentionnera son impossibilité, malgré tous ses efforts rendus vains par la maladie, de rédiger le compte rendu des Études de linguistique berbère qu'il avait promis à L. Galand. Car c'est un autre fait à souligner : parmi les spécialistes français du berbère (L. Galand, Salem Chaker et lui-même), il n'y a jamais eu de rivalités, chacun étant heureux de poser sa pierre dans la construction de l'édifice commun.

Comme les langues que nous enseignions n'appartenaient pas à la même famille, il nous était difficile de travailler ensemble dans le cadre de l'INALCO. Néanmoins, j'ai obtenu sa collaboration à deux numéros de notre revue thématique Cahiers balkaniques où il a traité respectivement des « Oppositions marquées, privatives et fluctuantes » (1981) et des « Modes, temps et aspects verbaux, notamment en berbère » (1985). Il m'a fait l'hon-

neur de me demander de faire partie de son jury de thèse en 1987 ; d'autre part, je lui dois beaucoup pour s'être impliqué dans la rédaction de deux comptes rendus très détaillés de mon Introduction à l'analyse morphosyntaxique (La Linguistique, vol. 27, fasc. 1, 1991, p. 151-158) et de mes trois ouvrages sur l'allemand (« Une somme linguistique de l'allemand. À propos de trois ouvrages de J. Feuillet », La Linguistique, vol. 31, fasc. 2/1995, p. 137-151).

Comme Leguil avait reproduit dans les trois volumes de son doctorat toutes ses publications avant 1987 (à l'exception de son doctorat de Troisième Cycle qu'il ne mentionne curieusement pas dans sa synthèse), je suis assez familier de son œuvre que je vais tenter d'analyser, tout en manifestant de temps à autre mes points de désaccord, comme il est normal dans une discussion scientifique. De manière générale, il faut noter que Leguil, « chercheur minutieux et scrupuleux » (L. Galand) ne craint pas de procéder à certaines rectifications lorsqu'il estime que son analyse n'était pas entièrement satisfaisante. On le voit dans l'« Avant-propos » de son livre Structures prédicatives en berbère. Bilan et perspectives, Paris, L'Harmattan, 1992, qui reprend la synthèse présentée pour son doctorat d'État. Il a peu publié après cette date, et c'est donc avant tout sur les études rédigées auparavant que sera fondée notre analyse.

Les domaines de recherches de Leguil épousent la courbe de ses diverses activités : allemand, linguistique générale, puis, à partir de 1981, presque exclusivement le berbère. Dans la période allant de 1975 à 1981, il s'est beaucoup intéressé aux débats phonologiques qui traversaient l'école fonctionnaliste : la notion d'archiphonème et la polémique entre Buysens d'une part, Vion et Akamatsu d'autre part, l'opposition marqué / non-marqué, les corrélations. Dans son intervention au colloque d'Oviedo en 1977, « Archiunités et Architraits », il avait essayé d'introduire la notion d'architrait qui aurait été indépendante de la notion de neutralisation (alors que l'archiphonème suppose toujours une neutralisation). Mais ce concept, ainsi que ceux d'archiunité et d'archimonème, n'a guère eu de succès, car il s'est heurté soit à une incompréhension totale ou partielle, soit à un scepticisme plus ou moins général sur son utilité. Toujours est-il que son analyse n'a pas fait fortune. Après un dernier article intitulé « Neutralisation, alternance et complémentarité » (1979), il n'a plus consacré d'étude spécifique à la phonologie, ce qui ne l'empêchait pas à l'occasion de se servir de comparaisons avec cette branche de la linguistique pour étayer des faits syntaxiques. À l'attention des germanistes, on signalera un excellent état de la recherche sur une question récurrente : [ç] et [x] sont-ils deux variantes d'un même phonème ou deux phonèmes distincts, comme semblerait le prouver des paires comme Kuhchen [ç] « vachette » et Kuchen [x] « gâteau » ou Tauchen « petite rosée » et tauchen « plonger » ? Or, si l'on se fonde sur la notion de monème et non sur celle de mot, il apparaît évident qu'il s'agit de deux variantes.

Le lecteur de Leguil a souvent l'impression que la discussion de certains problèmes re-

flète plus les polémiques internes à l'école fonctionnaliste qu'autre chose. Mais ce serait une erreur, car les questions abordées concernent en fait tous les linguistes qui réfléchissent sur les données linguistiques. Par exemple, l'analyse des systèmes verbaux auxquels Leguil a consacré plusieurs articles, montre qu'on peut arriver à des résultats semblables par des voies différentes. Leguil a eu le grand mérite d'introduire la notion d'opposition fluctuante pour désigner un type « qui n'est pas privatif et qu'on ne peut pas considérer non plus comme équipollent », mais qui est une variation libre. Il a appliqué cette notion avec succès dans l'analyse du système verbal berbère. On retiendra son excellente analyse du passage du système verbal latin au système français, ainsi que la comparaison qu'il esquisse entre le français et le castillan. Nous avons eu une divergence sur la valeur d'inchoatif-accompli qu'il attribuait au passé surcomposé du français, car il y a une *contradictio in terminis* dans la réunion de deux notions opposées. Le terme d'inchoatif devrait être réservé à l'opposition lexicale, exprimée par exemple par le préfixe *za-* « se mettre à » [entrée dans le procès] dans les langues slaves et s'opposant à l'égressif [sortie du procès] *ot-* « finir de ».

En ce qui concerne l'opposition imparfait / passé simple, j'ai toujours trouvé curieuse l'idée de Martinet de dénommer le premier passé et le second prétérit. Cette correction terminologique était inutile, « passé » ayant un sens beaucoup plus général en linguistique. S'il est des termes plus « dangereux », parce que polysémiques (que l'on songe à prédicat, catégories, modalités et même fonctions), ces deux-là, compris de tous, peuvent être maintenus. Dans l'analyse que propose Leguil en s'appuyant sur deux textes d'Hervé Bazin, il remarque d'abord – et c'est en cela qu'il était particulièrement redoutable – que Martinet, en janvier 1978, considérait l'opposition comme relevant du temps, alors qu'il la considérait comme aspectuelle deux mois auparavant. Il ne semble pas que ce soit la bonne solution, car les deux formes ne s'opposent pas par le repère temporel : ce sont des temps du passé appartenant à la même sphère de distanciation. Leguil, dans un autre article, mentionne, sans la retenir, ma proposition d'y voir une opposition sous-aspectuelle. Peut-être le terme prêtait-il à ambiguïté : il signifie simplement que, dans des langues comme le français, le bulgare ou le grec moderne, l'opposition ne concerne que deux termes d'un paradigme, alors que l'opposition accompli / non accompli traverse tout le système. En revanche, en grec ancien, comme il existe un thème de « complexif », non seulement à l'indicatif (« aoriste »), mais également à l'impératif, au subjonctif, à l'optatif et aux participes, il est parfaitement justifié de parler d'opposition aspectuelle : sous-aspect n'a donc pas de valeur absolue, mais dépend étroitement de l'organisation des systèmes. Comme je l'ai déclaré à Leguil lors de sa soutenance, cette notion de sous-aspect aurait pu être appliquée à son analyse du berbère : comme il distingue deux types d'inaccompli (concomitant / non concomitant), on pourrait dire que le trait de concomitance est de type sous-aspectuel puisqu'il ne concerne qu'un des termes de l'opposition aspectuelle d'accomplissement (cette dernière se situant donc à un niveau supérieur) et de même à l'accompli pour le résultatif quand s'oppose un accompli résultatif et un accompli

non résultatif. Toujours est-il que nous avons élaboré chacun de notre côté une explication sémantique qui se révélait être convergente : je proposais de voir dans l'imparfait un statique et dans le passé simple un dynamique, qui fait progresser le récit et crée à chaque fois une nouvelle situation, tandis que Leguil mettait au point un schéma d'incidence, plus général, qui permettait de comprendre par quoi se distinguaient Une femme marchait, il la suivait et Une femme marchait, il la suivit. Cela remplaçait une assertion plus ancienne selon laquelle le passé simple serait un passé pur et l'imparfait un passé absolu ou relatif : il est clair que si l'imparfait peut avoir ces deux valeurs contradictoires, c'est que le critère choisi n'est pas pertinent. Sur un autre point particulier, je ne pouvais être d'accord avec Leguil quand il prétendait dans « Aspects paradigmatique et syntagmatique en français, allemand et berbère) « que l'opposition aspectuelle en slave paraissait « bien être encore fondamentalement une opposition lexicale « ou que le système verbal slave était à base temporelle : en réalité, il est impossible d'instituer une hiérarchie, puisqu'il s'agit de deux plans différents.

Un débat a beaucoup agité l'école fonctionnaliste à une certaine époque : les notions de « monème zéro », de « zéro monème » ou « monème ou non ? ». On ne reviendra pas sur les détails de cette discussion, mais on remarquera que Leguil y avait pris part, épousant les idées de Martinet sur le fait que le présent, l'indicatif ou le singulier ont des signifiants . C'est d'ailleurs à cette occasion que j'ai pris connaissance de l'état de cette question que je ne métais pas posée. Intuitivement, je pensais qu'elle n'avait pas d'intérêt, car si l'on part du principe que le signifié est inséparable du signifiant, on ne peut parler de « présent » ou de « singulier » que si l'on a intégré ces notions dans un système structuré d'oppositions : qu'elles n'aient pas de marques spécifiques s'explique simplement par le principe d'économie selon lequel on ne marque normalement pas le terme de base. Mais on ne peut en faire un des universaux du langage : certaines langues australiennes ont un morphème de présent, le hindi l'exprime par une forme périphrastique, et le singulier peut être indiqué spécifiquement dans certains cas (par exemple, le slave avait un suffixe singulatif *-in^a* permettant de dériver un singulier de collectifs désignant des noms de peuples). Il ne faut pas faire comme si les éléments d'une langue fonctionnaient dans l'absolu. Et cela me conduit à marquer ma différence sur un point avec la pratique des fonctionnalistes : je ne me pose pas la question de savoir si ce qu'ils appellent les « modalités » et que, à l'instar de mon maître Fourquet, je nomme des « catégories spécifiques », sont ou non des monèmes, car elles ne situent pas sur le même plan que les unités linguistiques et, bien entendu, les fonctions. Aussi suis-je mauvais juge pour donner tort ou raison aux divers protagonistes.

À Saint-Andrews, lors du VIIe Colloque de linguistique fonctionnelle (1980), avait été abordé le problème des fonctions syntaxiques (thème II présenté par Colette Feuillard). À cette occasion, Martinet avait proposé une analyse très curieuse de *puer ambulat* : pour lui, *puer* était une apposition au sujet *-t*, de même que *-t* était le sujet dans allemand *mich friert*, analyse que ne peut accepter aucun germaniste. Leguil, parmi d'autres, avait

manifesté son désaccord et proposait d'y voir un signifiant discontinu du sujet puer ...-t, ce qui est la solution la plus raisonnable. En effet, si l'on acceptait l'analyse de Martinet, il faudrait dire logiquement que l'enfant est apposition de - dans l'enfant se promène. Mais, curieusement, Leguil parle pour le berbère de « complément spécifique » ou « explicatif », alors que la situation est à peu près la même qu'en latin. Comme il ne semble pas qu'il y ait en berbère de critères spécifiques pour distinguer ce « complément » du sujet, on ne voit pas l'utilité d'introduire cette notion. Si l'on suit Martinet pour qui le sujet est la seule fonction obligatoire pour actualiser un prédicat, alors cette analyse s'impose pour le berbère.

Les fonctions syntaxiques ne sont d'ailleurs pas traitées de manière satisfaisante dans l'école fonctionnaliste. La présentation qui en est faite dans la Grammaire fonctionnelle du français est assez décevante : parler de fonctions depuis, dès, pendant, sous, etc., non seulement n'a pas de pouvoir généralisant (mais il est vrai que ce n'est pas le but de cette grammaire), mais contribue à un trop grand émiettement : il eût été préférable de les organiser en systèmes et sous-systèmes. Leguil semble gêné par le traitement du passif, car il en fait une fonction agent, ce qui n'est pas acceptable, puisque le terme doit être réservé spécifiquement au nominal qui exerce cette fonction dans la phrase verbale. De plus, il existe de nombreuses langues qui n'admettent pas de complément d'agent au passif, comme l'arabe. Il faut dissocier l'expression morphologique, appelée traditionnellement voix, et la distribution des fonctions, qui est la diathèse. C'est en fait le prédicat (noyau verbal) qui est soumis à cette opposition et, dans la visualisation le passif doit être écrit dès le départ dans le prédicat.

Leguil pose dans ses travaux une distinction entre grammaire et syntaxe, ce qui m'a au début beaucoup intrigué, car « grammaire » est un concept englobant qui regroupe généralement morphologie et syntaxe. En fait, « grammaire », dans l'esprit de Leguil, était synonyme de « monématique » chez Martinet. La stricte séparation de la morphologie et de la syntaxe est un credo des fonctionnalistes, et Martinet n'a pas manqué de fustiger Hagège qui utilise le terme « paresseux » de morphosyntaxe (Leguil, dans son compte rendu de mon Introduction à l'analyse morphosyntaxique, se fait également l'écho de la position de Martinet). Et il est vrai que la théorie des points de vue qu'Hagège défend avec brio a été le centre de nombreuses discussions que j'ai eues avec Leguil. Ce dernier se démarquait de Martinet qui, finalement, n'opère que sur un seul plan, car il était très méfiant vis-à-vis de l'opposition thème/rhème et ne voulait pas tenir compte des phénomènes prosodiques qui fondent linguistiquement la distinction support/apport/report pour reprendre la terminologie de Perrot. Leguil, influencé par ce dernier, avait mis au point un système original qui distinguait deux niveaux de structuration : la phrase et le message, dotés chacun d'une axiologie et d'une sémantique (idée empruntée à la linguistique fonctionnelle). Mais sa terminologie soulevait des difficultés, car il posait un prédicat et des fonctions sur le plan axiologique, un procès, des actants et des circonstants

sur le plan sémantique. Or, dans la tradition de la grammaire de dépendance héritée de Tesnière, les actants et les circonstants sont des fonctions. Il aurait fallu parler de rôles sémantiques distincts des fonctions syntaxiques. En revanche, la même distinction axiologie/sémantique dans la structuration du message donne entière satisfaction, puisqu'il rattache à la première l'opposition thème/rhème (dans notre correspondance, il se disait séduit par le terme mnémène, proposé par J. Fernandez-Vest pour le report de Perrot), et à la seconde les différents types de topicalisation et de focalisation. À ce propos, on lui doit une analyse remarquable de la pseudo-relative qui fonctionne comme focalisateur et qui se distingue de la « vraie » relative, reconnaissable à l'intonation et à la pause. Avec son opposition énoncé (phrase)/message, il était bien armé pour critiquer la (nouvelle) analyse de Salem Chaker qui, à ne pas vouloir séparer les niveaux, est amené à introduire la confusion entre centre syntaxique et centre sémantique.

J'ai moi-même longtemps hésité entre la théorie des trois points de vue (mais réorganisée pour éliminer certaines inconséquences) et la double structuration défendue par Perrot et Leguil, soutesant les avantages et les inconvénients. Dans la terminologie proposée par Hagège, les composés posent des problèmes : le point de vue morphosyntaxique laisse supposer que la morphologie est cantonnée à ce point de vue, tandis que sémantico-référentiel donne l'impression que la sémantique, elle aussi, n'apparaît pas dans les autres points de vue : or, comme Leguil l'avait bien montré, il y avait une sémantique constituée par les différents types de thématisation et de rhématisation. Quant au point de vue énonciatif-hiérarchique, le second terme du composé semble inutile, puisque la hiérarchie se retrouve ailleurs. Comme la forme est inséparable du contenu, il est clair que la morphologie et la sémantique, présentes partout, ne sauraient constituer à elles seules des points de vue. On peut donc proposer un point de vue syntaxique et un point de vue énonciatif ; en revanche, j'ai buté et je bute toujours sur la dénomination du deuxième point de vue : notionnel (comme Lazard), axiologique (ma solution en 1988, mais proposée sans grande conviction), ou un dérivé de sémantique que je ne trouve pas, tous les dérivés possibles étant déjà utilisés pour désigner d'autres choses. Bref, j'aurais tendance à ménager la chèvre et le chou : une analyse ternaire en linguistique générale et une division binaire pour la description grammaticale d'une langue donnée.

Cette problématique de linguistique générale venait s'insérer dans une activité qui conduisait Leguil à privilégier de plus en plus l'analyse du berbère. Il éprouvait beaucoup d'admiration, à côté des travaux de L. Galand, pour la Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère des A it Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc), dont il a fait le compte rendu, et s'est beaucoup inspiré d'elle dans ses propres recherches. C'était un retour à ses premières amours. L. Galand (comm. pers.) signale qu'il l'avait eu comme élève dans les années 1950, alors qu'il enseignait à l'Institut des hautes études marocaines, et qu'il avait été frappé par les qualités de la copie de Leguil qui, comme tous les officiers des Affaires indigènes, passait les examens à l'Institut.



On doit à Leguil plusieurs recueils de contes recueillis dans le Grand Atlas marocain. Il a l'insigne mérite d'avoir étudié de très près les dialectes berbères marocains et d'avoir montré les différences qui conduisaient à des interprétations différentes. Il ne s'est d'ailleurs pas contenté des parlers marocains : il s'est intéressé au touareg et a mené une enquête digne d'éloges sur le parler, qui était mal connu, de l'oasis égyptienne de Siwa.

Bien que je ne sois pas berbérisant et que je ne puisse juger comme spécialiste, j'ai été frappé par ses analyses très méticuleuses et très fines, son respect constant des faits et ses découvertes. Dans les dialectes berbères à tradition uniquement orale, beaucoup de particularités pouvaient passer inaperçues. On lui doit notamment la découverte d'un troisième accompli et même d'un quatrième dans le dialecte de l'Adhagh, le caractère pratiquement imperceptible de l'opposition e à, un débroussaillage des oppositions modales (deux modes normalement en berbère, mais trois en chleuh, en ghadamsi et en touareg (injonctif-concessif à côté de l'impératif et du non-réel), la correction apportée à l'étude de Laoust qui, décrivant le dialecte de Siwa, avait pris l'accompli résultatif pour un passif, et la précision selon laquelle il n'existe pas dans ce dialecte d'oppositions de concomitance ni d'enchaînement à l'inaccompli. Leguil ne négligeait pas la diachronie : création d'un futur en chleuh à partir du mode non-réel, apparition d'un « accompli narratif », etc. Nul doute qu'il a fait progresser les études berbères dans tous les domaines.

À la fin de cet hommage, qu'il me soit permis de le remercier à titre posthume pour tout ce qu'il a fait pour la linguistique générale et la linguistique berbère et, personnellement, pour tout ce qu'il a apporté à ma réflexion. C'est un honneur que d'avoir fréquenté un savant profondément honnête intellectuellement comme dans la vie, et un homme toujours courtois, ouvert, passionné et qui plaçait la morale au-dessus de toute chose.

BIBLIOGRAPHIE CHOISIE D'ALPHONSE LEGUIL

A. Leguil avait réuni ses publications de 1975 à 1987 dans ses Travaux présentés pour le doctorat d'État à la Sorbonne-Nouvelle (Paris III) intitulés Structures prédicatives en berbère, 3 tomes, Paris, 1987. L'ouvrage Structures prédicatives en berbère, Paris, L'Harmattan, 1992, contient la liste de ses travaux (V-X) et représente la synthèse qui constitue le tome III de son Doctorat d'État. Il résume très bien son parcours, ne cache pas les changements qu'il a été amené à faire et montre par la division en chapitres ses centres d'intérêt. La lecture en est indispensable pour bien comprendre sa démarche.]

Voici les principaux titres qui jalonnent son œuvre :

LIVRES

[1] Contes berbères du Grand Atlas, Paris, EDICEF, coll. « Fleuve et flamme », 1985, 165 p.

[2] Contes berbères de l'Atlas de Marrakech, Paris, L'Harmattan, coll. « La légende



des mondes», 1988, 280 p.

[3] Structures prédictives en berbère. Bilan et perspectives, Paris, L'Harmattan, 1992, 176 p.

DOCTORAT D'ÉTAT

Structures prédictives en berbère [dactyl.], Paris, Université de Paris III, 1987, 3 tomes.

ARTICLES

« Visualisation et marque », Actes du 2e Colloque de linguistique fonctionnelle, Clermont-Ferrand, 1975, p. 45-71.

« Linguistique fonctionnelle et enseignement », La Linguistique, 1977/2, p. 147-152 (I), 1978/2, p. 143-156 (II).

« Archiunités et architraits », Actes du 4e Colloque international de linguistique fonctionnelle, Oviedo, 1977, p. 153-167.

« Quelques temps et aspects en français et en castillan », *ibid.*, p. 225-243.

« Neutralisation, alternance et complémentarité », La Linguistique, 1979/2, p. 23-39.

« Grammaire et style narratifs chez Hervé Bazin (dans Vipère au poing et Le Mariage) », Actes du colloque « Les Angevins de la littérature », Angers, Presses de l'Université, 1979, p. 625-667.

« Monème ou non ? », Actes du 2e Colloque international de linguistique fonctionnelle, Paris, Sorbonne, 1980, p. 28-75 [le colloque s'était tenu à Saint-Flour en 1976].

« Aspects paradigmatique et syntagmatique en français, allemand et berbère », Actes des journées d'études linguistiques : actants, voix et aspects verbaux, Angers, Presses de l'Université, 1981, p. 162-212.

« Monèmes et traits axiologiques », Proceedings 7th International Colloquium of Functional Linguistics, University of Siant-Andrews, 1981, p. 151-160.

« Les oppositions marquées, privatives et fluctuantes », Cahiers balkaniques, no 1, Paris, INALCO, 1981, p. 99-118.

« Le schéma d'incidence en berbère », Bulletin des Études africaines, no 1, Paris, INALCO, 1981, p. 35-41.

« Corrélations en arabe et en berbère », Bulletin des Études africaines, no 2, Paris, INALCO, 1981, p. 5-68.

« Zéro, c'est pas «rien» », Actes du 8e Colloque international de linguistique fonction-

nelle, Toulouse, Université de Toulouse-Le Mirail, 1982, p. 178-180.

« La phonologie au secours de la grammaire en touareg », BSLP, 1982, fasc. 1, p. 341-363.

« La naissance des temps en chleuh », Bulletin des Études africaines, no 3, Paris, INALCO, 1982, p. 57-84.

« Remarques sur le verbe berbère », Langue arabe et langues africaines, CILF, 1983, p. 71-104.

« L'injonctif concessif en berbère », Bulletin des Études africaines, no 5, Paris, INALCO, 1983, p. 127-138.

« La corrélation de concomitance en touareg », Bulletin des Études africaines, no 6, Paris, INALCO, 1983, p. 77-123.

« Qu'est-ce qu'un pronom relatif ? », Actes du 9^e Colloque international de linguistique fonctionnelle, Paris, SILF, 1986, p. 181-186 [le colloque s'était tenu à Fribourg-en-Brisgau en 1982].

« Les complétives non primaires du berbère », Bulletin des Études africaines, no 7, Paris, INALCO, 1984, p. 69-72.

« La focalisation en touareg de l'Adhagh », Bulletin des Études africaines, no 8, Paris, INALCO, 1984, p. 73-87.

« Une mutation syntaxique en français et en kabyle », BSLP, 1984, fasc. 1, p. 323-332.

« Modes, temps et aspects verbaux, notamment en berbère », Cahiers balkaniques, no 7, Paris, INALCO, 1985, p. 185-197.

« Les systèmes verbaux arabe et berbère égyptiens », Actes du 12^e Colloque international de linguistique fonctionnelle, Paris, SILF, 1986, p. 208-1212 [le colloque s'était tenu à Alexandrie en 1985].

« Notes sur le parler berbère de Siwa », Bulletin des Études africaines, no 11, Paris, INALCO, 1986, p. 5-42 (I) ; no 12, 1986, p. 97-124.

« Le système verbal des Mesfioua (Tachelhit Haut-Atlas de Marrakech) », in M. Ta ïfi (éd.), Voisinage. Mélanges en hommage à la mémoire de Kaddour Cadi, Fès, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1997, p. 173-182.

« La corrélation d'enchaînement en berbère », in K. Na ït Zerrad (éd.), Articles de linguistique berbère. Mémoial Werner Vycichl, Paris-Budapest-Turin, L'Harmattan, 2002, p. 283-291.

« La dynamique actuelle en germanique », in J. Lentin et A. Lonnet (éd.), Mélanges

David Cohen, Paris, Maisonneuve et Larose, 2003, p. 371-377.

Jack FEUILLET « Hommage à Alphonse Leguil (1920-2005) », La linguistique 2/2007 (Volume 43), p. 123-136.

Suite à une correspondance par courrier électronique, Monsieur I.Galand , a écrit le 29 avril 2013, le message suivant :

Cher Monsieur,

Je vous remercie de votre aimable message. J'avais de l'estime pour A. Leguil et j'essaierai volontiers d'écrire un bref hommage, si je comprends bien ce que vous attendez de moi. Lorsque Salem Chaker a quitté l'INALCO (pour y revenir plus tard), c'est moi qui avais proposé le nom de Leguil pour la chaire de berbère. Quand il est mort, j'ai écrit une notice, mais je ne me rappelle pas si elle a été publiée. Je sais que je l'avais communiquée à Mme Leguil. Mais je ne pourrai pas écrire un long texte, parce que je conserve, malgré la retraite, un certain nombre d'activités professionnelles qui me prennent du temps. De plus, je manque de renseignements sur la vie personnelle de Leguil et je connais surtout son travail de berbérisant. Cela vous conviendrait-il? Avez-vous contacté sa famille? J'espère aussi que vous n'êtes pas trop pressé, puisque vous comptez préparer une grammaire de tamazight, ce qui est une bonne idée.

Je vous adresse mes cordiales salutations.

Lionel Galand

Un deuxième , daté du 21 mai 2013

- Cher Monsieur,

J'espère avoir compris ce que vous attendez de moi. Je vous envoie en fichier annexe la notice que j'ai rédigée. Vous me direz si vous la recevez sans problème et si elle vous convient.

Avec mes souhaits pour votre publication, recevez mes cordiales salutations.

Lionel Galand

La notice telle quelle est rédigée par L.Galand :

Les parlers berbères du Maroc ont fait l'objet de nombreuses recherches qui ont abouti à la publication de monographies régionales ou d'études consacrées à des problèmes linguistiques bien définis. En présentant un livre qui donne une image globale de la structure de ces parlers, Ahmed Bououd répond donc à un besoin. Mais, ce faisant, il a également voulu rendre hommage à Alphonse Leguil, chercheur et enseignant disparu en 2005, dont l'apport aux études berbères fut considérable, comme en témoignent de nom-

breux ouvrages et articles qui souvent portent sur des parlers du Maroc. Je m'associe à cet hommage très volontiers, mais non sans émotion. La vie et les travaux d'Alphonse Leguil ont été évoqués ailleurs, notamment par Jack Feuillet. Je me contenterai de rapporter ici quelques souvenirs personnels.

Ma première rencontre avec A. Leguil se situe à Rabat, dans les années cinquante du siècle dernier. Il appartenait alors au corps des officiers des Affaires indigènes, qui administrait encore tout le sud du pays, et j'étais professeur à l'Institut des hautes études marocaines. Les officiers bénéficiaient de cours de berbère dispensés dans leurs propres locaux par le colonel Aspinion, à qui l'on doit une grammaire des parlers du Sud marocain, mais c'est l'Institut des H.E.M. qui, en fin d'année, délivrait les diplômes. L'année où A. Leguil fut candidat, j'eus donc à corriger un certain nombre de copies. L'une me frappa tout particulièrement pour son soin, sa précision, et pour l'intérêt sensible que son auteur portait au sujet : c'était celle de Leguil. Il fut naturellement reçu. Nos relations cessèrent pendant quelques années jusqu'au moment où, rentré en France, j'appris qu'il s'était tourné vers la vie universitaire et qu'il enseignait l'allemand, puis la linguistique à Angers. Il était devenu un adepte, je dirais presque un militant de la linguistique fonctionnelle inspirée par André Martinet. Cette passion pour la linguistique devait sans doute quelque chose au fait qu'il était né en France, mais près de la frontière luxembourgeoise, et que sa première langue avait été un parler germanique. En 1979, lorsque la chaire de berbère de l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) devint vacante, je suggérai à Leguil d'être candidat et il obtint le poste, qu'il conserva jusqu'à sa retraite en 1989. J'eus le plaisir de rester en contact avec lui pendant toutes ces années parisiennes.

A. Leguil était un chercheur perspicace et attentif au moindre détail. Excellent praticien et connaisseur du terrain, il ne négligeait pas pour autant la théorie et participait régulièrement aux congrès internationaux. C'était un lecteur remarquable, servi par une mémoire sans faille qui lui assurait une information étendue. J'ai été plus d'une fois surpris de constater qu'il se rappelait tel passage d'un de mes articles, auquel je ne pensais plus ! À cela s'ajoutait une parfaite probité intellectuelle. Dans ses écrits, il signale scrupuleusement ce qu'il doit aux autres, aussi bien que ce qu'il conteste. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant qu'il se soit montré, comme enseignant, ouvert à ses étudiants et toujours prêt à leur donner l'information ou le document qui pouvait leur être utile. Telle était la personnalité d'Alphonse Leguil, et c'est à juste titre qu'il laisse parmi nous un souvenir reconnaissant et durable.

Lionel Galand

d - à la même date Salem CHAKER a répondu par le message suivant : Votre souhait de rendre hommage à l'apport scientifique d'Alphonse Leguil me semble tout à fait

honorable et légitime. Ses travaux, notamment de syntaxe, étaient et restent tout à fait importants.

Je vous remercie par avance de vos précisions,

Avec mon meilleur souvenir,

Salem CHAKER,

-ENSEIGNEMENT (du berbère) Salem CHAKER(1996), Encyclopédie berbère : XVII,1996 , [Une version développée de ce texte est paru dans : [INALCO] : Deux siècles d'histoire de l'Écoles des langues orientales, Paris, Editions Hervas, 1995 ; « Le berbère », par S. Chaker, p. 369-376] dans cette présentation , l'auteur retrace l'historique du berbère à l'INALCO et son enseignement qui y a été initié depuis 1913. Cinq professeurs s'y sont succédés depuis cette date : Edmond Destaing (1913-1940), André Basset (1941-1956), Lionel Galand (1956-1977), Alphonse Leguil (1979-1989) et Salem Chaker (1977-1979 et depuis 1989).

Cet article reprend la chronologie des études berberes ainsi que la pensée de certains éminents berberisants , amazighisants .S.Chaker nous propose le texte suivant : « Après avoir longtemps été étroitement lié à la colonisation européenne — principalement à la présence française en Afrique du nord, l'enseignement du berbère s'est sensiblement internationalisé et diversifié depuis les années 1960/70.(...) L'École normale, en liaison avec l'université, dispensera régulièrement une formation berbérissante aux instituteurs désireux bénéficier de la « prime spéciale » accordée aux enseignants ayant une compétence en berbère (ou en arabe). La Faculté des lettres, pour sa part, formera des générations de berbérissants jusqu'à l'indépendance ; la chaire de berbère y fut occupée successivement par René Basset, André Basset et André Picard.

Cet enseignement s'intégrait dans un environnement scientifique particulièrement riche(l'Institut d'Études Orientales, la Faculté des lettres), où ont officié des noms aussi prestigieux que Stéphane Gsell ou Jean Cantineau. L'histoire détaillée de cet enseignement et de son impact, en particulier sur les élites locales, restent à faire.

Le Maroc connaîtra, quelques années plus tard, un processus parallèle avec la création de l'Institut des Hautes Études Marocaines à Rabat. Cette institution formera elle aussi un grand nombre de praticiens du berbère (administrateurs, officiers interprètes...) et berbérissants ; nombre de personnalités marquantes des études berbères y ont séjourné, comme étudiants et/ou enseignants (E. Laoust, A. Basset, A. Roux, L.Galand, A. Leguil...).

En France, l'enseignement du berbère est officiellement instauré en 1913 (mais démarre effectivement en 1915) à l'École des langues orientales de Paris (l'actuel Institut national des langues et civilisations orientales, plus familièrement dénommé « Langues'O »). La chaire de professeur est occupée successivement par E. Destaing, A. Basset, L.

Galand, A. Leguil et S. Chaker. L'établissement assure à la fois un enseignement général (linguistique, littérature et civilisation berbères) et une formation pratique à la langue dans diverses variantes dialectales. Pour des raisons historiques et humaines évidentes, les « Langues'0 », pendant la période coloniale comme de nos jours, ont été et restent la principale institution de formation berbérissante sur le plan international. Cet établissement est le seul à offrir un cursus universitaire de berbère, complet (du premier au troisième cycle), indépendant et stabilisé.

3- LISTE DES ABREVIATIONS

Acc	accompli (th. III)
Acc. concomt	accompli concomitant
A	aoriste (th. I)
C.E	complément explicatif
C.O.D	complément d'objet direct
Coordt	coordonnant
Dirct	direct
Déf	défini
E.A	état d'annexion
E.L	état libre
F	féminin
Inacc	inaccompli (th. II)
Indrct	indirect
Indéf	indéfini
Ind de th	indicateur de thème
M	masculin
Nég	négation (négatif)
N.R	non-réel
Obj	objet
Pl	pluriel



P.I	Point d'incidences
Pr.pers	pronom personnel
Prépos	préposition
Sing	singulier
S.V	syntagme verbal
SPOR	syntagme prédicatoïde relatif
?	Phrase a grammaticale.





I-INTRODUCTION

1-avant propos

- LA langue décrite ici est représentative des locuteurs d'AÏT SADDEN, surtout la fraction d'AÏT NACEUR, qui ne connaît pas assez de variations (grammaticales et lexicales) par rapport à l'ensemble des parlers locaux de la zone amazighophone.

- Il s'agit d'une grammaire qui traite, dans un premier temps, de l'analyse grammaticale : qui est l'inventaire et l'étude de la forme des mots (morphologie), ensuite, notre intérêt sera porté sur l'analyse fonctionnelle, qui est la syntaxe et l'étude de la fonction des mots et de la proposition ; pour enfin, se consacrer à l'énonciation, comme dernière composante d'un projet global, ayant trait à l'étude de la langue amazighe.

- Il s'agit aussi d'une description linguistique d'un parler amazighe, dans le cadre de la grammaire traditionnelle et fonctionnelle ; pour ce qui est de la terminologie spécialisée et scientifique : elle a été, scrupuleusement, évitée pour faciliter l'interprétation et la lecture de l'ouvrage. Ce et ouvrage ne doit pas être taxé de trop « savant », en s'inspirant de la grammaire fonctionnelle (A. Martinet), où on a montré les insuffisances des théories ayant examiné la phrase (et la proposition) : à savoir les grammaires traditionnelles et certaines linguistiques modernes, qui, toutes les deux ont connu des difficultés insurmontables.

- Notre objectif est de faire de la clarté une priorité, même si le contenu, parfois, pour être décodé, nécessite un savoir métalinguistique non-négligeable. L'ouvrage s'adresse aux spécialistes, aux étudiants de la langue et de la grammaire amazighes, ainsi qu'aux enseignants, et toute personne désirant approfondir ses connaissances sur la langue amazighe (zone Moyen Atlas).

- Ce modeste ouvrage, que nous présentons, se veut être un hommage posthume à M.A. Leguil.

2- LE PARLER DES AÏT SADDEN.

1- Cette description porte sur un parler amazighe : celui des Aït Sadden (douar Ait Nacer), situé à l'est de Fès ; elle est le résultat de la correction et l'augmentation d'un travail universitaire, effectué pour l'obtention d'un doctorat (1) (Ahmed Bououd, 1990).

2- Le parler à l'étude, par rapport aux autres parlers, n'a pas bénéficié de travaux et d'intérêts (2) • La description que nous entamons ici porte sur un corpus que nous avons enregistré (3) (en Aout - Septembre 1986) auprès de jeunes lycéens dont l'âge varie entre 18 ans et 22 ans (il s'agit de Hsini Mohammed « Hmida », Hsini Mohammed « Mihi », Ben Taleb Mohemmed, Ben Taleb Farid) • Ce corpus est divisé en deux genres :



- le premier est présenté sous forme de récits à thème relatant l'activité journalière de l'informateur, la rentrée scolaire, le voyage ••• , référenciés , dans l'étude en cours, par des numéros (ex. (11.6)) •

- tandis que le second repose sur l'enregistrement des phrases tronquées (4) au cours des conversations entre amis, référenciées comme suit ((B.15)) • Le corpus recueilli a quelques limites ; en soi, il ne peut être représentatif de la réalité linguistique de la communauté à l'étude •

Un autre problème, celui-ci est lié aux informateurs : les informateurs sont tous scolarisés (5) , donc, plurilingues (arabe classique, arabe dialectal , français et anglais) ce qui ne va pas sans provoquer des interférences (6) et de ne pas considérer les informateurs comme témoins du parler analysé , car on pense décrire un parler alors qu'on ne décrit que le propre usage des informateurs (7) ; ainsi se pose le problème de la production des énoncés :

la langue, en général , ne peut être composée d'un nombre fini d'énoncés, voire d'un répertoire de signes ; mais, il existe des énoncés possibles, non réalisés; ce qui rend légitime de concevoir la langue comme un procédé de combinaison et une application de règles grammaticales à ces signes et non pas comme une somme de faits (8) ; donc , le corpus doit être étendu et « ouvert » (9) jusqu'à. « l'étape ultime de l'analyse » (10) afin que les éléments rares et spontanés ne soient exclus de la description •

3- L'objectif de cette étude est la description du parler des Aît Sadden.

Entreprendre une tâche pareille nécessite le recours à un modèle théorique; à cet effet, nous nous sommes inscrits dans le cadre de l'école fonctionnaliste d'A. Martinet , pour de multiples raisons :

a- elle est le modèle qui offre une méthodologie descriptive plus explicite et adéquate à l'objet étudié en refusant tous les apriori ; ce qui distingue le fonctionnalisme des «méthodes aprioriques » , c'est que ces dernières sont caractérisées par une appréciation subjective et arbitraire du descripteur à l'égard de l'objet à l'étude ; alors que le fonctionnalisme est « la recherche du tout cohérent, la structure de l'objet, par l'intermédiaire d'une analyse constamment guidée par une pertinence qu'impose la nature même de l'objet étudié. » (11) •

b- elle est une grammaire complète permettant à «ceux qui la connaissent parfaitement de former toutes les combinaisons grammaticalement licites de la langue. » (12) , contrairement à d'autres grammaires qui ne donnent pas toutes les informations nécessaires à la production d'énoncés acceptables. et grammaticaux •

c- elle n'est pas normative, ce qui veut dire qu'elle n'établit pas de règles ; son rôle est de signaler le comportement réel et observable des locuteurs dans telle ou telle circonstance,

pour obtenir tel ou tel résultat.

d- elle s'oppose à une linguistique logico-mathématique peu soucieuse de fonder ses postulats sur l'observation des faits. (13), dans la mesure où le fonctionnalisme opère d'une manière déductive en définissant son objet sur la base de l'expérience, ce qui lui a permis d'occuper une place de premier plan parmi les théories linguistiques pour son "respect des faits du langage, son attitude réaliste dans l'analyse linguistique et l'importance centrale accordée à la communication." L'aspect réaliste du fonctionnalisme veut que la méthode soit conditionnée et déterminée par la nature de l'objet à étudier.

4- A la suite de «l'analyse et la présentation» nous présentons notre travail en trois parties : Inventaire, syntaxe, Synthématique • (cette partie sera abordée ultérieurement).

1- Dans l'inventaire des classes grammaticales (p36), il sera question de l'établissement des classes de monèmes (mots) chaque classe comportera les unités lexicales et leurs définitions avec des informations morphologiques et axiologiques (ou sémantiques); dans la partie réservée aux modalités verbales, l'axiologie (sémantique) des modalités aspectuelles méritent un traitement à part dans la mesure où l'emploi fréquent de l'accompli, dans sa fonction narrative - a évincé l'aoriste qui était le thème de base du récit; une autre originalité, pour exprimer la concomitance, le parler des Ait Sadden recourt à la modalité la pour dénoter l'accompli concomitant.

les deux parties de la syntaxe et de la synthématique feront l'objet d'un second ouvrage, qui paraîtra ultérieurement; l'ensemble est composé d'une trilogie, regroupant la syntaxe, la synthématique et l'énonciatique. Il faut noter que dans «l'analyse et la présentation» A. Martinet ne range pas l'énonciatique dans sa méthode; nous entendons par énonciatique, non pas l'étude des énoncés (l'étude des faits transphrastiques, l'agencement du discours au-delà de l'énoncé), mais le rapport qu'entretient la syntaxe avec la situation et le contenu informationnel. Dans cette partie, on traitera des phénomènes de thématization, de focalisation et on essaiera, également, de voir si le terme focalisé peut être analysé comme «centre syntaxique» ou comme prédicat. (l'énonciatique constituera la dernière partie de notre trilogie).

Pour finir, il faut avouer les problèmes méthodologiques auxquels nous nous sommes confrontés (par ex., l'intégration du domaine de l'énonciatique dans notre analyse); il faut ajouter que ce présent travail n'échappe pas à un nombre considérable d'obstacles et d'hésitations, surtout, au niveau de la terminologie. A lire ce travail, nous constatons une attitude éclectique dans l'usage que nous faisons des concepts: nous avons repris, dans quelques cas, la terminologie traditionnelle quand celle-ci ne présente aucun danger pour l'analyse •

- Notes :

1- Le parler des A.Sadden

(2) Les travaux existants sont ceux d'A.Basset Textes du Maroc (parler des Ait Sadden) , Paris , Imp.Nat. et Geutner , 1963 • Sur le participe. dans le parler des Ait Sadden, J. As • CCXLII , 1954 • Sur berbère Ait Sadden i(t)h « parce que » et la formation du système conjonctif. GLECS, VI , 64 (24.02.1954) • Notules berbères Ait Sadden ,GLECS, VII, 16-18 (2.03.1955) • L.Galand : y ancien et l<g dans le parler berbère des Ait Sadden (Maroc) • un cas d'opposition pertinente w / u en berbère?GLECS, VII, 91-92 (19.12.1956) •

K.G.Prasse : Les relations de sexe. d'âge et de sang : enquête sur la terminologie dans le dialecte berbère des Ait Sadden , Acta Orientalia (Copenhague) , XXII , 1957 • , ainsi que les travaux et contributions de Ahmed Bououd , voir : bououd.e-monsite.com.

(3) Parmi les inconvénients de l'enregistrement sur cassette est que cette pratique ne garde de l'acte de communication que l'aspect sonore tandis que les autres supports de la communication demeurent absents (ex. de la mimique , le geste) •

(4) et des phrases que nous avons fabriquées nous -.mêmes •

(5) l'influence de l'école et le milieu social et culturel (la ville de Fès) accueillant les Jeunes lycéens, ne doit pas être négligée.

(6) L'interférence désigne un processus qui aboutit à présenter, dans une langue donnée, deux unités ou deux façons de combiner ces unités, souvent, appartenant à un autre système • Elle se manifeste au niveau du lexique par l'emprunt; quant au niveau de la grammaire, système fermé, l'interférence affecte les règles de la syntaxe, le marquage des fonctions et l'ordre des monèmes •

(7) traditionnellement, les enquêteurs exigent, dans leur choix des informateurs , que ceux-ci remplissent un certain nombre de conditions ; par ex. , l'informateur doit appartenir à une situation sociale aisée ou moyenne afin d'obtenir de lui des informations reflétant sa langue •

(8) F.François , Description linguistique, in Langage, P. 176-177 •

(9) un corpus «fermé «est incapable de nous renseigner sur les faits récurrents, les ruptures de construction et les énoncés non-achevés qui sont le résultat d'une difficulté ou d'une hésitation; il est incapable, aussi, de nous permettre d'élaborer un nombre d'hypothèses vérifiables, par la suite.

(10) Questions à A.Martinet , 1979 , p.18 •

(11) A.Martinet , quelques traits généraux de la gram.fonc. , p.15 •

(12) Questions à A.Martinet , p.20 , Fonction et Structure, in Etudes de syntaxe fonc-

tionnelle , p.34 •

(13)A.Martinet , Analyse linguistique et présentation des langues , Annali Della Facolta Di Magistero Dell' Universito Di palermo , 1969 •

3-La Notation et le corpus.

-1 Préambule :

Le parler à l'étude, par rapport aux autres parlars, n'a pas bénéficié de travaux et d'intérêts, en dehors de quelques articles de L. Galand, de K.G. presse et d'A.Basset . La description que nous entamons ici porte sur un corpus que nous avons enregistré en Août – Septembre 1986 auprès de jeunes lycéens (Hsini Mohammed (Hmida), Hsini Mohammed (Mihi) Ben Ettaleb Farid, Ben Ettaleb Mohammed) dont l'âge varie entre 18 ans et 22 ans ; l'enregistrement sur cassette ne garde de l'acte de communication que l'aspect sonore, tandis que les autres supports de la communication comme la gestuelle, la mimique, le vestimentaire..... demeurent absents.

2-Ce corpus est divisé en deux genres :

- le premier est présenté sous forme de récits à thème relatant l'activité journalière de l'informateur, la rentrée scolaire, le voyage ..., référenciés, dans l'étude en cours, par des numéros (ex (11.6).

- alors que le second repose sur l'enregistrement des phrases tronquées au cours des conversations entre amis, et d'autres que nous avons friquées nous-mêmes, référenciées comme suit (B.15)).

Le corpus recueilli a quelques limites :

- en soi, il ne peut être représentatif de la réalité linguistique de la communauté à l'étude ;

- Un autre problème, celui-ci est lié aux informateurs : ils sont tous scolarisés ; la , l'influence de l'école et du milieu socio-culturel (la proximité de la ville de Fès) accueillant les jeunes lycéens, ne doivent pas être sous-estimés ; aussi, à ne pas négliger le plurilinguisme existant chez les informateurs, ce qui ne vas pas sans provoquer **des interférences**, et secondairement de ne pas considérer ces informateurs comme témoins du parler analysé ; car on pense décrire un parler, alors qu'on ne décrit que le propre usage des informateurs ; Ainsi, se pose le problème de la production des phrases et celui de la définition de **la langue** ; celle-ci ne peut être uniquement composée d'un nombre fini de phrases, voire d'un répertoire limité de signes, parce qu'il existe des phrases possibles, non encore réalisées ; cet état de faits rend légitime la conception de la langue comme un procédé de combinaison de signes (mots) et une application de règles grammaticales à ces signes et

non pas comme une somme de faits ; pour ceci, le corpus doit être étendu et ouvert afin que les éléments rares et spontanés ne soient pas exclus de la description, il doit nous renseigner sur les faits récurrents du langage parlé, sur les ruptures de construction et sur les phrases non-achevées qui résultent d'une difficulté d'expression ou d'une hésitation au niveau de l'interprétation.

-3- La notation :

On distingue deux types de notation, l'une est **phonétique**, l'autre est **phonologique**. On ne parle alors de **transcription** que lorsqu'un discours linguistique est remplacé par un ensemble de signes symbolisant les sons du langage. Le terme de « notation » s'avère plus adéquat, dans la mesure où il est la représentation graphique d'un système de données phoniques. On a donc intérêt à privilégier le terme de « notation (phonétique ou phonologique) » par rapport à celui de « transcription », qui fait appel à la graphie traditionnelle. On envisage deux types de notation :

- La notation phonétique : elle est considérée comme le seul procédé qui se rapproche le plus de la prononciation réelle, là où chaque son est représenté par un signe.

- La notation phonologique : sert à noter les traits et les différences phoniques ayant une fonction linguistique ; cette pratique consiste à dégager, avec l'appui de l'épreuve de « commutation », des classes d'opposition entre phonèmes (i-e les plus petites unités). A ce niveau, toute variation individuelle, régionale et contextuelle est à écarter ; à titre d'exemple, nous avons les phonèmes /c/ et (k) qui semblent fonctionner comme variantes dans les mots suivants : akal ou acal « sol », ik 3b ou ic3b « renard », tafukt ou tafuct « soleil », takurt ou tacurt « ballon ».

Ainsi la notation phonologique est adoptée au profit de la notation phonétique qui néglige le paramètre fonctionnel des faits phoniques.

-4- le système de notation : Notre parler, comme la majorité des parlers amazighs , fonctionne avec les trois voyelles fondamentales : /a/ (non fermé), /i/ (fermé-antérieur), /u/ (fermé-postérieur), qui ont une position stable et déterminée par la nature morphologique du mot ; ainsi, une voyelle peut s'allonger ou s'abréger selon le contexte phonique où elle apparaît , sauf le cas d'une **coloration quantitative** qui n'a pas encore bénéficié d'une recherche rigoureuse en amazighe , en général..

Les nuances et les variations que peuvent présenter ces voyelles sont dues à l'environnement et à l'articulation des consonnes avoisinantes ; à ce niveau Galand, (phonétique en dialectologie, p 228) affirme qu'il « ne semble pas qu'un rôle phonologique soit dévolu en berbère à la quantité phonologique ».

L'examen du système consonantique de notre parler révèle des oppositions qui portent sur les corrélations suivantes :

A/ La corrélation de tension : la tension, en amazighe, constitue un type d'opposition pertinente (phonème simple / phonème tendu) ; ce qui lui confère donc un statut phonologique,

ex : Af « sois meilleur que » / aff « gonfle »

Iswa « il a bu » / la ysswa « il est en train d'irriguer »

La tension peut être, aussi, phonétique (c'est le cas de l'assimilation) et morphologique (concernant la formation du thème d'inaccompli, ex : la ysswa). Elle entraîne souvent des changements au niveau de certaines séries ; ex :

/g/ devient /Q/ dans le verbe ffigh « sortir » qui devient ad ffq « je sortirai », de même /c/ devient /K/ dans les verbes : Wt « frapper » qui devient la ykkat « il est entrain de frapper », et c « donner » qui devient la ytaka « il donne, habituellement ».

B/ la corrélation d'emphase : on ne peut lui attribuer un statut phonologique du fait de l'existence de deux réalisations différentes de phonèmes : un phonème emphatique / un phonème emphatisé ; ce dernier se réalise au contact d'une consonne emphatique. Notre parler possède deux phonèmes emphatiques /d/ et /Z/, communs à tous les parlers berbères – ex :

azum « jeûner »

zzal « prier ».

Si les autres consonnes sont attestées comme emphatiques ou emphatisées, ce n'est que sous l'effet de la coloration d'emphase opérée par le contexte immédiat ou par l'emprunt à l'arabe.

C/ La corrélation de labio-vélarisation :

Il s'agit, en général, de la concomitance de deux articulations : ce sont des consonnes labiales ou vélaires accompagnées d'une articulation semi-vocalique, dans notre parler, un seul phonème tendu /ggw/ semble être attesté, et un autre simple /bw/, dans les dérivés à base de bu -, ex :

Bw fus « le manchot » ou

Bufus « le manchot ».

D/ La corrélation voyelle /semi-voyelle : le système phonologique du parler connaît les deux oppositions classiques : voyelle / semi-voyelle : /w/ /u/ et /y/ - /i/ ; ces quatre unités se comportent comme des phonèmes/

Ex : - ini « dis » / - iny « il a monté »

- zwr « falsifier » / - zur « se rendre à un bien saint »
 - aru « écris » / - arw « mets au monde »

Le /i/ se réalise (y) au contact d'une voyelle ;

Ex : - y usi « il a pris » - yufa « il a trouvé »

Il se réalise tantôt (i) , tantôt (y) devant une ou deux consonnes, ici, joue la neutralisation de l'opposition /i/ - /y/ au profit de la voyelle qui suit .

Ex :

I nna « il a dit » - icca « il a mangé »

Ynna ycca

- 5- les accidents phonétiques :

La rencontre et la jonction des mots provoquent, parfois, de nombreux accidents phonétiques, ils se produisent, soit à l'intérieur d'un même mot –c'est le cas de l'emphase qui affecte aussi bien les voyelles que les consonnes -, soit à la frontière de deux mots différents – neutralisation ou assimilation.

A propos des voyelles, nous avons souvent la neutralisation de l'opposition /i/ - /y/, au détriment de la semi- voyelle /y/ ;

Ex : idda « il est parti » - ydda « il est parti »

La semi-voyelle /y/, peut intervenir pour rompre le hiatus :

- dans un énoncé interpellatif :

a y aryaz ! « ô homme ! »

- dans un énoncé présentatif :

ha y aryaz « voilà l'homme ».

- devant un pronom affixe indirect :

inna y as « il lui a dit »

ica y as « il lui a donné ».

Il en est de même pour le pronom affixe direct ou indirect (1ère personne du singulier).

i+i ---- y, ica yi « il m'a donné »

yumz iyi « il m'a attrapé »

ur iy inni « il ne m'a rien dit ».

A côté de la rupture par épenthèse de semi-voyelle, il existe, aussi, l'élision :

/a+a/ = a, ica as --- ic as « il lui a donné ».

/i+a/ = a , ini as --- in as « dis-lui ».

Il est à souligner que ce phénomène phonétique ne s'opère pas au contact des voyelles du verbe et de son objet.

(B.1) ica axam nns i muhand « il a donné sa maison à Muhand ».

En d'autres lieux, nous remarquons le passage fréquent de la semi-voyelle palatale /y/ à l'occlusive sonore /gg/, surtout dans le cas de la focalisation : ceci, lorsque la particule **ay** est précédée par un verbe ou un participe à initiale i- ou y-,

(B-2) aryaz ag-gddan « c'est l'homme qui est parti ».

le même type d'amalgame caractérise la particule interrogative **may** :

(B-3) mag siwln ? « qui a parlé ? ».

Ces modifications concernent, notamment, les prépositions lorsqu'elles sont mises au contact d'une voyelle :

- | | | |
|-------------|-------|---|
| 1- /i+u/ | ---- | /gg ^w / |
| i uxam | ---- | gg ^w xam « dans la maison ». |
| 2- /i+W/ | ---- | /gg ^w / |
| i was | ---- | gg ^w as « à la journée » |
| 3- /i+i/ | ---- | /gg/ |
| i id | ---- | gg id « dans la nuit ». |
| 4- /n+t/ | ---- | /t/ |
| n t mttut | ---- | tmttut « de la femme » |
| 5- /n+m/ | ---- | /mm/ |
| n mMi | ---- | nmMi « de mon fils » |
| 6- /n+r/ | ---- | /rr/ |
| nrbbi | ---- | rrbi « de Dieu » |
| 7- /n+l/ | ---- | /ll/ |
| n l- mghrib | ----- | ll-mghrib « du Maroc ». |



- 8- /m+w/ ---- /mm/
 am wazar ---- amm azar « Comme les cheveux ».
- 9- /m+u/ ---- /mm/
 m ul ---- mmul « celle ayant le cœur ».
- 10- /zi+i/ ---- /gg/
 zi idmad ---- zgg id mad « depuis tout à l'heure ».

Pour la conjonction adday « quand – lorsque », nous relevons les cas suivants :

- 1- adday + i ---- a dday : adday i ddu --- adday y ddu
- 2- adday + y---- adday : adday yawd --- adda yawd
- 3- aday + i ---- adday ini --- adda gini
- 4- aDay + as ---- add as --- adday as is ---- add as is
- 5- aday + nn --- adda nn --- aday nn yawd --- adda nn yawd.

Ou bien, dans la quasi – totalité des cas, nous avons la réalisation de adday + nn (modalité démonstrative) en a jj a nn :

Adday nn yawd --- a jj a nn yawd « quand il arrivera la-bas ».

Dans ce type d'amalgame, une notation phonologique doit prévaloir pour des raisons diverses :

- elle permet l'identification des constituants de la structure syntaxique tels qu'ils sont émis et prononcés par un sujet parlant ;

- elle obéit aux nécessités de l'écriture, en établissant une distanciation lors du passage du code oral au code écrit

Dans ce cas, se pose le problème de l'indentification des phonèmes : un ou deux phonèmes.

4-Le fonctionnalisme et la description linguistique.

1-l'analyse grammaticale.

a-Nature et mot

En grammaire, selon les grammairiens et les linguistes , à la place de **la nature** d'un



mot , on peut dire également **catégorie grammaticale** (ou **lexicale**) , **classe grammaticale** ou encore, **partie du discours**, en grammaire traditionnelle. La nature d'un mot peut être aussi un trait grammatical

L'identification de la catégorie (ou classe)grammaticale , en lexicographie , se fait par un dictionnaire qui indique d'abord la nature d'un mot (nom , verbe , adjectif , verbe , adverbe ...) , selon des critères morphologiques (genre et nombre) , sémantiques (procés , substance , circonstance...) et syntaxiques (sujet , objet...), sont à notre disposition pour déterminer la catégorie d'un mot ;parfois on y ajoute les critères distributionnels ou de position (transitivity). Il faut constater qu'aucun de ces critères n'est suffisant , à lui seul , pour déterminer la catégorie d'un mot : c' est pour cela qu'il est nécessaire de procéder de manière cumulative , en y intégrant tous les niveaux de l'analyse linguistique , pour pouvoir établir un classement exhaustif des catégories grammaticales d'une langue donnée., et cela suppose une bonne maîtrise d'une méthode et un certain nombre de notions .

b-Classement en catégories :La grammaire traditionnelle classe les mots en neuf catégories, appelées également « les parties du discours » : adjectif, adverbe, article, conjonction, interjection, nom, préposition, pronom et verbe.

Traditionnellement, l'analyse s'effectue à trois niveaux: au niveau du mot, au niveau de la proposition, et au niveau de la phrase.

a-Analyse du mot ou analyse grammaticale :

*La catégorie d'un mot doit être identifié par l' analyse grammaticale, c'est-à-dire, une analyse du mot en tant que tel, indépendamment des autres mots qui suivent ou qui précèdent.

*À la catégorie du mot, on doit ajouter, la forme grammaticale(les notions du genre, du nombre et de la personne) du nom ; pour ce qui est du verbe, il convient de mentionner les différentes modalités, telles que : mode, temps, voix, aspect, personne , nombre etc.

b-Analyse de la proposition ou analyse fonctionnelle : en grammaire , la proposition , non pas la phrase , est considérée comme le premier niveau de l'organisation du discours ; dans une proposition, les mots tournent au tour du verbe qui en est le noyau c'est-à-dire le centre , ou ce qu'on appelle communément le pivot , cette opération consiste donc à identifier les divers satellites du verbe , à savoir le sujet et ses compléments .

c-Analyse de la phrase ou analyse logique, elle est considérée comme Le second niveau de l'organisation du discours , elle se traduit par la combinaison des différentes propositions en une même phrase , les relations de dépendance de ces différentes propositions comme la coordination et la subordination.

ainsi , les étapes d' une analyse grammaticale pour une langue donnée se déroule de la manière suivante :

-L'analyse grammaticale consiste à décomposer , ségmenter et déterminer la nature et la fonction des mots déjà identifiés . Ce qui permet de rechercher , par le procédé de la commutation , la catégorie à laquelle appartiennent les mots d'une proposition (nature), suivant les caractéristiques formelles qu'ils ont en commun, pour pouvoir les classer dans diverses catégories , appelées par les grammaires , les parties du discours ou Les classes grammaticales , à l'intérieur desquelles on distingue les mots variables et les mots invariables :

- . Les mots variables sont les noms ,les déterminants (dét.), les adjectifs ,les pronoms et les verbes .

- . Les mots invariables sont les adverbes, les prépositions ,les conjonctions de subordinationles , les conjonctions de coordination , les interjections et les onomatopées.

Ensuite, cette analyse permettra de définir les rapports qui affectent ces mots entre eux au sein de la proposition (fonction) .:

2-L'analyse fonctionnelle :

Définir la fonction d'un mot est une opération qui consiste à rechercher le rôle que joue le mot dans la proposition, aussi le rapport qu'il entretient avec les autres mots du même niveau ;ainsi , La fonction syntaxique d'une unité de la phrase se définit comme un trait grammatical lié au rôle sémantique que joue cette unité par rapport au noyau dont elle dépend , ce noyau peut être un nom ou un verbe. A chaque unité peuvent correspondre un certain nombre de fonctions possibles : un nom peut être sujet du verbe ;complément d'objet ; complément de nom, complément d'agent etc, un adjectif qualificatif peut être : épithète , attribut , apposé ;

En resumé , La classe grammaticale indique l'identité d'un mot dans une phrase , autrement dit , sa nature. Elle ne varie pas quel que soit l'emploi de ce mot dans la phrase ; alors que La fonction indique le rôle de ce mot ; contrairement à la nature ,elle varie selon son rôle dans la phrase.

c-La grammaire fonctionnelle : Dans la description du parler des Ait Sadden, nous avons pris comme modèle théorique, La méthode fonctionnelle, telle qu'elle est recommandée par A, Martinet.

Notre souci serait, donc, de retracer les positions adoptées par l'auteur en se souscrivant à son enseignement et en respectant ses points de vue ; tels quels sont exposés dans les trois ouvrages de base :

- Grammaire fonctionnelle du français, Paris, 1979.

- Analyse et présentation, München, 1975.
- Analyse linguistique et présentation des langues, Palermo, 1969.

Ce plan distique deux grandes étapes : analyse et présentation.

1- le premier travail du grammairien sera la collette d'un matériau (corpus enregistré et transcrit par la suite) afin de dégager les monèmes (équivalents aux mots de la grammaire traditionnelle) ; dans ce cas, il faut prévoir les notions d'amalgame(1) et de signifiant discontinu(2) pour éclairer et justifier l'emploi du concept « monème ». toujours dans le cadre de l'opération « d' analyse » ; pour enfin procéder à la segmentation de la phrase qui nous livrera deux types de signes :

- o Monèmes libres : éléments constitutifs du mot et de la phrase.
- o Monèmes conjoints : éléments formant les dérivés.

2- Une fois les monèmes (mots) dégagés, puis classés ,une opération d'identification est nécessaire, celle-ci nous permet de passer en revue les modifications formelles (variabilité,non-variabilité) correspondant à des choix significatifs. On retrouve les variations formelles dans le cas de « l'homonymie » et de la « polysémie » ; on parle d'homonymie lorsque des signifiés (ou contenus) se trouvent confondus en un seul signifiant (ou forme) ; le terme de polysémie est réservé au cas où c'est le contexte qui tranche dans l'emploi des différents sens , attribués à une seule forme.

Cette phase d'analyse est rendue difficile, surtout quand on se place dans une perspective synchronique, par l'impossibilité de trancher entre les cas polysémiques et homonymes.

Ainsi, à côté des variations des signifiés d'un même signifiant, nous trouvons la variation des signifiants d'un même signifié : dans ce cas, il s'agit, le plus fréquemment, des unités grammaticales, auxquelles, d'un contexte à l'autre, on peut reconnaître un signifié commun, ou bien une distribution complémentaire.

3- La troisième démarche du grammairien consiste en l'établissement des classes de monèmes (mots) déjà identifiés (cf. 2) sur la base de leurs « compatibilités ». Dans cette perspective, nous préférons le terme de « classes syntaxiques » à celui de « classes d'unités », pour lever toute ambiguïté entre « classe» et « unité ».

Ainsi, nous pouvons classer ensemble les monèmes qui présentent les mêmes compatibilités et qui s'excluent mutuellement.

La compatibilité, peut être définie comme la possibilité qu' ont un ou deux monèmes , on peut ranger, aussi, parmi cette classe, les dérivés puisqu'ils ont le même comportement syntaxique que les monèmes ,de figurer dans un rapport de dépendance et d'être liés par une « relation syntaxiques» ; le terme de relation syntaxique sert à désigner les rapports

de détermination et de coordination entre les unités significatives.

Au terme de ces définitions, il convient, d'une part, de spécifier la nature des rapports existant entre les mots à classer ; dans ce cas, si les monèmes (mots) de deux classes sont compatibles, cela ne veut pas dire qu'ils vont, nécessairement, se trouver en contact dans la phrase, ainsi, une relation de compatibilité ne doit pas être confondue avec une simple « coexistence » ou « co-présence », termes impropres, dans la mesure où ils suggèrent la contiguïté et le voisinage des monèmes dans un contexte.

D'autre part, la compatibilité ne peut être qu'entre les classes et non pas entre les « monèmes individuels » de ces classes.

Ainsi l'analyse, selon A. Martinet, est composée de :

- La segmentation de la phrase (1) qui livre des unités significatives.
- L'identification (2) qui permet de considérer les différentes unités de la phrase comme constituant un même monème (mot), et
- Le classement (3) de monèmes (mots) sur la base de leurs compatibilités.

C'est à partir des résultats de l'analyse (segmentation (1), identification (2) et classement (3)) que nous pouvons présenter la grammaire d'une langue, dont le but est strictement « didactique », cette présentation comporte :

a- **l'inventaire** : Ce temps de la présentation consiste à dégager les mots mutuellement exclusifs et de mêmes compatibilités. Quant au mode d'exposition des résultats, on se ralliera au plan adopté par F. Bentolila (« grammaire fonctionnelle ») qui, pour chaque classe, étudie chacun des domaines (morphologie, axiologie) ; plus loin, l'auteur précise que « chaque classe fait l'objet d'un chapitre particulier comportant deux rubriques obligatoires (définition et unités) et, le cas échéant, une morphologie et une axiologie ». (p. 30).

En ce qui concerne le traitement de la liste des classes existantes, il convient, dès l'abord, de distinguer entre les classes lexicales et les classes grammaticales :

Pour les classes lexicales, domaine ouvert et illimité, elles ne pourront être représentées que par un titre plus au moins descriptif. Dans ce cas là ; qui en sera-t-il des zones de chevauchement dans la mesure où une classe lexicale pourrait avoir des compatibilités aussi bien avec une classe grammaticale qu'avec une autre classe lexicale. C'est le cas, d'ailleurs, du verbe qui est défini par sa compatibilité avec la modalité aspectuelle et aussi sa compatibilité avec la classe du nom.

De ce fait résulte le problème des critères identificatoires des classes :

Une fois les classes identifiées en termes de compatibilité, on se rendra compte qu'il n'est pas possible de se contenter d'une simple énumération, il serait donc préférable d'ar-

ticuler le chapitre de présentation avec la syntaxe en se basant sur les points qui suivent :

- 1- procéder à une « hiérarchisation » des compatibilités, comme le cas du verbe où il est question des modalités verbales obligatoires et des modalités verbales facultatives, tout en évoquant le type de relation (déterminant ou déterminé).
- 2- Grouper les compatibilités d'une même classe en plusieurs séries différentes sur la base de la fonction.
- 3- Réunir dans des classes différentes n'y ont pas la même fonction des unités dotées d'une même compatibilité.

Ces quelques remarques illustrent, clairement, l'embarras du grammairien en face d'une classification des mots de la langue.

Il arrive ,parfois , qu'en appliquant les critères de compatibilité et d'exclusion mutuelle, qu'on remette en cause le caractère de la structure de la langue : les classes de mots inventoriées coïncident-elles avec les « anciennes parties du discours » ? A cette question, A. Martinet nous apporte la réponse en précisant que « si nous écartons partie du discours de notre vocabulaire c'est surtout que nous désirons marquer qu'il n'y a pas de parties du discours qui préexistent de toute éternité et sont valables pour toute langue. Chaque langue comporte ses propres faisceaux de compatibilités », C'est pour cette raison que l'approche fonctionnelle refuse l'usage du terme « catégorie », qui nous rappelle les parties du discours, dégageant les classes d'unités significatives caractérisées par leurs compatibilités ; ce sont ces classes qui forment l'inventaire d'une langue à l'étude ; la non-ressemblance des inventaires fait la différence entre les langues.

Le critère de compatibilité peut-il suffire à classer les mots d'une langue ? Peut-on se contenter de ce seul critère, ou devra-t-on tenir compte des fonctions ? Et adopter ainsi le point de vue de D. François pour qui les seules compatibilités ne semblent pas pouvoir aboutir à un classement si l'on fait abstraction de la fonction. Mais ceci, nous permettra-t-il d'éviter des classements multiples et disparates ?

Au contraire, les classes grammaticales qui comportent un nombre déterminé d'unités « seront naturellement présentées in-extenso ». (A.Martinet), leur première caractéristique est de n'entretenir qu'un type de relation avec une classe.

b- La morphologie :

Il nous semble, dans l'état actuel de la recherche, que la définition la plus rigoureuse et la plus cohérente de la morphologie est celle proposée par A. Martinet.

Cerner le domaine de la morphologie en le dissociant de celui de la syntaxe pose des problèmes théoriques difficiles, peut être, parce que le terme « signifiant » prête à confusion, ou bien, parce que la morphologie est envisagée comme l'étude du mot et la syntaxe

comme la combinatoire des mots.

1/ le terme « morphologie » est employé, traditionnellement, pour désigner l'étude des formes, il s'agit de l'examen des variations formelles sous lesquelles se présentent les mots d'une langue. Cette description opère avec le mot (3), concept qui manque de rigueur et de définition universellement valable, dans cette optique, la morphologie est considérée comme l'une des deux disciplines constituant la grammaire, l'autre étant la syntaxe.

2/ Pour les structuralistes américains, la morphologie est l'étude de monèmes tant grammaticaux que lexicaux, dans la mesure où ils sont les éléments constitutifs des mots. Elle a, donc pour objet l'étude :

- Du classement et de la distribution des morphèmes à l'intérieur du mot (« morphologie »).
- Des changements formels qui se produisent à la suite des combinaisons de morphèmes (« morphologie »).

3/ L'analyse fonctionnelle (selon A.Martinet) ne s'aventure que prudemment dans ce domaine.

Si nous procédons par un relevé systématique des définitions de la morphologie présentée par A. Martinet, c'est pour souligner les modifications et les élargissements du champ de la morphologie, au nom de la précision et de la cohérence.

La morphologie, selon A. martinet, est la présentation des variations des signifiants de monèmes, ainsi elle est constituée des trois étapes de la « présentation didactique »; ailleurs, il la définit comme le chapitre de la grammaire qui traite de l'ensemble des faits formels non pertinents de la première articulation du langage.

Dans cette optique, la morphologie est conçue comme l'examen des variations formelles des signifiants de monèmes et le conditionnement de ces variations.

Il est à préciser que ces variations peuvent concerner aussi bien les monèmes grammaticaux que les monèmes lexicaux, c'est-à-dire qu'il y a une morphologie de la grammaire, et une morphologie de la syntaxe.

Dans cette partie, il serait question, aussi, des variations non pertinentes, c'est-à-dire ne faisant pas l'objet d'un choix du locuteur, telles que les phénomènes d'accord et les positions respectives des monèmes.

c- L'axiologie :

Elle est considérée comme la « dernière-née » du modèle fonctionnaliste ; elle s'oppose, en matière du sens, à la sémantique, comme la phonologie s'oppose, en matière des sons, à la phonétique.

La sémantique traite des faits linguistiques sans référence aux structures et aux rapports qu'entretiennent les unités d'une langue, elle s'intéresse à l'étude du sens, en général, indépendamment de l'usage.

L'axiologie permet de dégager les valeurs signifiées qui établissent les oppositions entre les différentes unités de la classe, elle est conçue comme le traitement et « l'étude des valeurs ainsi dégagées par opposition. Cela n'a, bien entendu, de sens qu'à l'intérieur d'une langue donnée, puisque chaque monème n'est opposé qu'aux monèmes de la même langue, et non à des notions abstraites de valeur universelle ». (A. Martinet. p. 22).

A ce niveau, il est utile de distinguer axiologie et lexicologie : l'étude axiologique est limitée aux valeurs des unités grammaticales, quant aux valeurs lexicales, elles relèvent de la lexicologie.

d- La syntaxe :

Notre propos ici ne sera pas de passer en revue toutes les définitions

de la syntaxe, afin d'apprécier leur degré d'adéquation dans l'étude des langues, mais nous nous contenterons de préciser le terme « syntaxe » tel qu'il est entendu par A. Martinet, pour qui la syntaxe n'est pas, comme on le pense souvent, l'examen de la combinatoire des monèmes mais « l'examen de la façon dont les rapports existants entre les éléments de l'expérience à communiquer sont marqués dans une succession d'unités linguistiques de manière que le récepteur du message puisse reconstruire cette expérience. » (idem, 19).

La syntaxe étudie et établit pour chaque élément ce qu'on appelle « fonction » de cet élément (4), c'est-à-dire, une mise en relation dans la phrase des unités linguistiques, qui correspond, sur le plan non-linguistique, au rapport des éléments avec l'expérience. Cette première démarche de la syntaxe permettra à l'auditeur de reconstruire une expérience, non-linéaire, à partir de la linéarité de la phrase.

L'objet de la syntaxe fonctionnelle est de décrire les moyens dont dispose une langue pour marquer les rapports entre les mots, c'est sur la base du critère de l'autonomie syntaxique qu'on peut établir le classement fonctionnel d'une langue :

- Monèmes autonomes : monèmes comportant en eux-mêmes l'indication de leur fonction, ils sont « ceux qui se chargent eux-mêmes d'indiquer leur fonction, qui ne dépendent donc, pour ce faire, ni d'un autre monème, ni de leur position par rapport aux autres éléments de la phrase ». (A. Martinet : p 130).

En impliquant les rapports avec le reste de la phrase ils sont déplaçables sans que se modifie le sens de celle-ci.

- Monèmes dépendants : Ne signalent pas par eux-mêmes leur fonction dans la phrase, l'indication de leur rapport syntaxique est exprimée soit par la position, soit par

un monème fonctionnel, ils sont selon A. Martinet, « ceux dont la fonction est indiquée par leur position par rapport à leurs voisins, soit par le moyen d'un fonctionnel adjoint. Parmi ces monèmes dépendants, on rencontre aussi bien des éléments lexicaux, {...}, que grammaticaux {...} » (p. 132).

- Monèmes fonctionnels : l'indication de la fonction peut être exprimée par l'adjonction de monèmes spécialisés qui, eux-mêmes, n'assument aucune fonction dans la phrase, mais dont le rôle est d'assurer la fonction d'un autre monème. Ainsi, ils sont définis par A. Martinet comme des monèmes « qui servent à indiquer la fonction de leurs voisins et leur confèrent une autonomie syntaxique identique à celle dont disposent les monèmes autonomes ». (p 131).

Cet examen permettra, donc, de distinguer, parmi les monèmes grammaticaux, entre les fonctionnels et les « modalités ».

Une modalité est considérée comme un type spécifique de monème « qui en détermine d'autre, mais n'est déterminé par aucun, donc, {...}, un déterminant non-déterminable. elle se distingue ainsi parfaitement des indicateurs de fonction, ou fonctionnels qui ne sont pas des déterminants, mais des connecteurs ». (p. 40).

L'introduction du concept d'autonomie syntaxique est révélatrice dans la mesure où il assigne à la syntaxe fonctionnelle la tâche d'étudier et d'examiner les fonctions sans oublier qu'il existe une « morphologie des unités syntaxiques, c'est -à-dire que syntaxe et morphologie ne s'opposent pas comme le feraient des disciplines d'un même plan ». (p. 644).

e- La synthématique :

Le chapitre « synthématique », sera consacré à la présentation des processus de combinaison de mots. Elle englobe les traitements traditionnels de la composition, de la dérivation et du figement.

Cette partie permet la distinction entre des monèmes et des monèmes conjoints ; A. Martinet a proposé le terme de « synthème » pour désigner « une unité significative, formellement et sémantiquement analysable en deux ou plus de deux monèmes, mais qui, syntaxiquement, entretient les mêmes relations avec les autres éléments de la phrase que les monèmes avec lesquelles elle alterne ». (p. 233).

Quant au terme « syntagme », il est réservé aux combinaisons de monèmes résultant de choix distincts.

Dans ce domaine, comme cela apparaît dans la démarche de F. Bentolila, qui place la synthématique après la morphologie, reste à savoir où situer le chapitre de la synthématique ?

Dès l'inventaire, on est amené à identifier les synthèmes avec leurs variantes de signi-

fiantes ce qui donne droit de cité à une morphologie de la synthématique où sont traitées les variations formelles des éléments de la dérivation ou de la composition ; la synthématique pourrait comporter également une syntaxe, sous réserve de maintenir une distinction entre syntaxe proprement dite et une syntaxe des synthèmes.

Conclusion :

Nous avons essayé, ici, de retracer les grandes lignes de la mise en chapitres, telles que les a recommandées A. Martinet en distinguant ordre d'analyse et ordre de présentation ;

- L'existence d'un chapitre inventaire dans lequel sont exposées les classes de monèmes (lexicaux et grammaticaux), se conçoit comme préliminaire aux autres chapitres dans la mesure où des considérations morphologiques, syntaxiques et axiologiques sont prises en compte.

- La morphologie est le traitement des variations de signifiants, quant à l'examen des valeurs des signifiés, le modèle a proposé l'axiologie pour libérer la syntaxe de toute tentative de sémantisme : ainsi la syntaxe se voit désencombrée des variations non pertinentes de signifiants en s'assignant un objet bien déterminé ;

- Si les valeurs grammaticales sont limitées à l'étude axiologique, les valeurs lexicales (lexicologie) demeurent presque inexistantes dans la théorie fonctionnaliste, dans ce cas, une étude de faits du lexique permettra de mieux cerner et l'axiologie et la synthématique.

Notes .

(1) Consiste en une fusion formelle de deux ou plusieurs monèmes (mots) en un seul signifiant ;

(2) Segments de la phrase qui sont scindés et séparés les uns des autres par les signifiants d'autres monèmes.

(3) Ce concept n'a jamais joui d'une définition satisfaisante, raison pour laquelle A. Martinet lui préfère « monème » ;

(4) En grammaire traditionnelle, « fonction » sert à désigner le rôle qu'assume un mot dans une phrase, par opposition à sa nature.(p.37)

d- grammaire et linguistique-

1-La grammaire , longtemps considérée comme discipline scolaire , a conquis son droit de cité dans les programmes de l'enseignement des langues ; comparée à la linguistique , elles se présentent comme deux disciplines avec des objectifs différents ; domaines et contenus distincts ; approches et démarches à la fois complémentaires et autres .

La linguistique , dans son sens restreint, s'oppose à la grammaire , en ce sens celle-

ci est normative ; tandis que celle-là est descriptive .Sous l'influence de la linguistique appliquée , l'opposition entre grammaire(non scientifique et prescriptive) et linguistique (scientifique et descriptive) va constituer un lieu des discours sur les voies et moyens de faire progresser l'enseignement des langues :

- il faut noter le renouvellement des cadres et concepts de la linguistique , et le remodelage des contenus et procédures pour aider à théoriser certaines options de l'enseignement des langues (ex ; la notion de phrase , la phrase minimale , la phrase de base , le noyau , l'expansion , le groupe nominal , le groupe verballa détermination .)
- l'intérêt de l'apport de la grammaire « rénovée » est qu'il n'impose pas une remise en cause totale des pratiques antérieures de la grammaire (ex : les parties des discours) qui ont contribué à l'essor de la grammaire traditionnelle.
- Il convient, en didactique de la grammaire, de prendre en considération la polysémie du terme « grammaire » et la pluralité des approches qu'il couvre : grammaire de l'oral/ de l'écrit, grammaire de phrase / de texte , grammaire explicite / implicite , grammaire descriptive / normative , grammaire structurale / énonciative ; pour pouvoir sélectionner le savoir grammatical approprié à l'enseignement de l'amazighe .

2-notre objectif vise à réfléchir sur l'avenir de la didactique de l'amazighe en s'interrogeant sur la nature de la langue à enseigner, sur les voies de l'acquisition de cette langue , quelle méthodologie faudra -t -il appliquer pour l'enseignement et l'apprentissage de cette langue ?

3-à la lumière des études descriptives ,déjà existantes (grammaires , dictionnaires , thèses , travaux) sera-t-on en mesure de mettre en place une grammaire « transitionnelle » et « rénovée » pour l'amazighe , conçue comme un lieu où s'établissent des interactions entre la production écrite/orale , l'enseignant /l'apprenant , le linguiste/ le grammairien ...et des propositions portant sur l'identification des besoins des apprenants , tout en repensant , dans une perspective didactique , la construction des savoirs linguistique et métalinguistique forgés par le linguiste , le didacticien et l'enseignant .Cette grammaire visera non pas à réduire les paradoxes et les contradictions rencontrés dans la description des langues ; mais participera à l'élaboration d'une grammaire « transitionnelle » , savante , apte à mettre à contribution un savoir grammatical adapté à la langue amazighe ; dépassant pour cela ,le cadre de la phrase (noyau linguistique dur de la morphosyntaxe) pour s'intéresser au texte en s'inspirant de la théorie de l'énonciation et de la linguistique textuelle. (quelle grammaire pour l'amazighe : bilans et perspectives ? linguistique descriptive et didactique de l'amazighe au colloque international de l'université d'Agadir , 24-25 mars ; 2006.)

II-Inventaire des classes grammaticales:

1-La classe des noms

A- Introduction

1- Le Tamazight, comme toutes les langues, oppose la classe des verbes qui fonctionnent comme prédicats, sans l'aide d'un actualisateur, à la classe des noms qui, pour être employés comme prédicats, sont introduits par un présentatif :

- ha y-aghrum
« voilà le pain »
- d aghrum
« c'est du pain ».

Noms et verbes constituent deux classes fondamentales en tamazight ; ils se différencient par :

- la fonction : le verbe est prédicatif, tandis que le nom peut assumer plusieurs fonctions dans la phrase (i-e, sujet, complément d'objet...).
- La comptabilité avec les modalités est un critère suffisant pour distinguer les deux classes, chacune des deux classes se combine avec une modalité qui lui est spécifique.

2- Procéder à l'étude des combinaisons des modalités nominales est une tâche sans problèmes, avant d'établir le classement des modalités susceptibles de déterminer le noyau nominal, une définition du concept « modalité » s'impose.

En linguistique générale, la modalité est souvent définie comme l'attitude ou le jugement d'un sujet parlant porté sur son discours.

En théorie fonctionnelle, le concept de « modalité » est réservé au déterminant grammatical, celui-ci se distingue du « fonctionnel » par le critère suivant :

- La modalité, selon A. Martinet, est un « élément centripète », alors que le fonctionnel est « un élément centrifuge ».
- Quant au concept d'uni-nucléarité, proposé par M. Mahmoudian, il n'est pas valable dans la mesure où la négation ne peut être une modalité du verbe seul, mais on peut analyser la négation comme adverbe ou alors comme une marque de type de phrase dans les descriptions qui opposent une phrase assertive à une phrase interrogative, et une phrase affirmative à une phrase négative.

3- Les noms peuvent être des noyaux déterminés par les modalités nominales suivantes :



a-Le pluriel :

Aryaz ----- iryzn

« homme » ----- « les hommes »,

d'un point de vue sémantique, le pluriel s'oppose à son absence – traditionnellement, désigné comme le « singulier »-, tandis que l'absence du pluriel ne signifie pas nécessairement l'unicité.

b-l'apposition :

aryaz azurar « un homme gros »

c-le verbe à la forme participiale, où la participe est un cas particulier de la proposition relative, dont l'antécédent est un complément explicatif :

aryaz iddan « l'homme qui est parti »

d-les nominaux (noms ou pronoms), par l'intermédiaire d'un fonctionnel :

axam n uryaz « la maison de l'homme »

axam nns « sa maison »

a- Kul « chaque », - a « ce...ci » ; - inn « ce...là » ; -nna « ce...en question »

kul aryaz « chaque homme »

aryaz – a « cet homme-ci »

aryaz – inn « Cet homme – là »

aryaz – nna « l'homme en question »

b- dnin « autre »

aryaz dnin « un autre homme »

c- qqah, kulci « tous »

qqah iryzn « tous les hommes »

d- les adverbes : hli – xas « seulement »

e- aGwd « même, aussi »

4- Les noms peuvent déterminer :

a)des verbes directement ou par l'intermédiaire d'un fonctionnel,

b) des nominaux (noms ou pronoms) par l'intermédiaire d'un fonctionnel,

c) des numéraux, qui sont considérés comme des noms de « plein statut ».



yun uryaz « un homme »

B/ Le genre :

le genre ne relève pas d'un choix, il appartient à la morphologie parcequ'il entraîne des modifications formelles, comme le cas de l'accord. En tamazight, nous nous trouvons en présence d'un monème lié t...t, permettant d'exprimer le sexe féminin et le diminutif, peut-on parler dans ce cas d'une opposition entre une forme simple et une forme dérivée, sans qu'il y ait de rapport sémantique entre les deux noms ?

- Exemple : à azwu « vent » s'oppose tazwut, qui désigne une maladie dermatologique, ceci s'explique, probablement, par une « démotivation » qui a fait qu'aucun lien n'est apparent pas entre le simple et le dérivé.

Cette série de noms consiste à utiliser des termes formellement et sémantiquement apparentés :

Amqran -----tamaqran
« le grand » « la grande »
afus ----- tafust
« la main » « une petite main »

A signaler, dans quelques cas, que le mâle et la femelle sont désignés par des noms sans rapport morphologique et tout à fait différents, chacun des noms étant affecté du genre grammatical correspondant à son sémantisme :

Aryaz ----- tamtut
« homme » « femme »

- A côté de ces noms, le Tamazight connaît des collectifs, asexués, sans genre :

mddn « gens », ulli « brebis » ... ; pour ce qui est des noms collectifs l-hmam « pigeons », dllah « pastèque » ..., leur féminin sert à désigner l'unité.

- La majorité des noms féminins de parenté, sans affixe t...t, ne fournit pas un indice formel permettant de distinguer le genre : imma « ma mère », illi « ma fille ».

- Il existe aussi un cas où une seule et même forme admet les deux genres, seul le locuteur peut choisir le sexe de la personne à laquelle il se réfère :

Taslmya « bébé »

- Quant aux pronoms, ils présentent soit des variantes :

Yun ----- yut



« un » « une »

wa ----- ta

« celui » « celle »

Soit, ils prennent la même que celle du nom auquel ils se réfèrent :

qqah ccan « ils ont tous mangé »

qqah ccant « elles ont toutes mangé ».

C) – Le nombre :

Le nombre est une modalité amalgamée de la pluralité, et aux comparabilités très limitées ; en tamazight, pour former le pluriel, il convient de considérer la voyelle initiale et le thème.

I-La voyelle initiale :

a-la voyelle est non alternante quand elle est identique au singulier et au pluriel :

voyelle i : i- ----- i-

Singulier	pluriel
Ils « langue »	ilsawen « langues »
IslI « pierre »	isliwn « pierres »

Voyelle a : a- ----- a-

Ansa « lieu »	ansiwn « lieux »
Anfuf « lèvre »	anfufn « lèvres »

Voyelle u : u- ----- u-

Ul « cœur »	ulawn « cœurs »
Uccn « loup »	uccan « loups »

b- la voyelle est alternante quand la voyelle du singulier s'oppose à celle du pluriel ; il en est de même pour le féminin correspondant, nous avons une alternance t- ----- ti

singulier	pluriel
ass « jour »	ussan « jours »
axam « maison »	ixamn « maisons »

II- Le thème :

Les variations formelles qui affectent le thème se répartissent comme suit :





- La suffixation de (-n), ou un segment contenant n,
- L'alternance vocalique,
- L'association des deux procédés ou « pluriels mixtes ».

-La suffixation de -n :

Ce type de pluriel concerne la majorité des noms relevés .

1-n (masculin), -in (féminin)

aryaz « homme » iryzn « hommes »

tamtut « femme » timtutin « femmes »

2- -tn (masculin), -tin (féminin), ne se rencontre que dans les thèmes en -a, -i et -u,

azwu « vent » azwutn « vents »

amalu « ombre » imalutn « ombres »

3- -yn (masculin), -yin (féminin) :

aghrda « rat » ighrdayn « rats »

4- -wn (masculin), -win (féminin) : ce type de pluriel affecte les noms qui se terminent par les voyelles -a ou -i :

amksa « berger » imksawn « bergers »

imnsi « dîner » imnsiwn « dîners »

5- -awn (masculin), -awin (féminin),

ixf « tête » ixfawn « têtes »

ul « cœur » ulawn « cœurs »

Remarques :

a) devant quelques pluriels, on hésite de les ranger dans une telle catégorie morphologique ou dans telle autre, ex :

izdi « fuseau » izdyan « fuseaux »

izdwan « fuseaux »

notre intuition linguistique et le coût de fréquence, eux seuls, peuvent déterminer l'usage de l'un, izdawn, au détriment de l'autre, izdyan.

b) les pluriels par suffixation de -n présentent deux variantes combinatoires : -n /





-in, le suffixe -in sert à former les pluriels féminins à partir des noms pluriels en -n, ex :

-n / -in : axam	tixamin « maisonnettes »
-tn / -tin : ibibitn	tibibitin « dindons »
-yn / -yin : ighrdayn	tighrdayin « souris »
-wn / -win : imksawn	timksawin « débauchées »

c) – Quant aux pluriels en -awn, S . Chaker (1983) avance, à ce propos, qu’ il est possible d’y voir une marque de pluriel -an, la semi -voyelle appartenant au nom (pour lequel on pose alors une variante de signifiant à finale /w/ au pluriel). (p . 89).

6- -iwn (masculin), -iwin (féminin)

afr	afriwn « ailes »
	ifriwn “ ailes”
abl	abliw « cils »
	ibliwn “cils”

7- -an (masculin), -tin (féminin) :

alym	ilyman « chameaux »
urti	urtan « vergers »
azuk	izukan « cuisses »

à ces pluriels correspondent les pluriels féminins en -tin :

ilyman « chameaux »	tilymin
urtan « bergers »	turtitin

*L’alternance vocalique :

Il serait aisé, dans quelques cas, de considérer les alternances consonantiques, affectant le thème, comme des variations morphologiques, ex :

- a- consonne brève / consonne longue

afus « main »	ifassn « mains »
---------------	------------------
- b-- consonne longue / consonne brève

adggwal « beau-père »	idulan
-----------------------	--------
- c- disparition d’une consonne :





andrar « meule de foin » inurar

d- redoublement d'une consonne :

tujdit « neuve » tujdidin

e- apparition d'une consonne :

tiyirdnt « scorpion » tiyirdmiwin

Les alternances vocaliques peuvent être simple ou double, lors du passage du singulier au pluriel, le plus souvent en finale, l'alternance concerne la voyelle a :

1- alternance simple :

A- a- alternance -i/ -a :

isynt « aiguille » isyna

b- alternance -u/ -a :

axbu « trou » ixba

aqmu « bouche » iqma

à côté de iqma, on trouve aussi le pluriel iqmqam avec une alternance thématique .

B- a- alternance - o /-a :

amggrd « nuque » imggrad

b- alternance -i / -a- :

amudin « malade » imudan

ajdid « oiseau » ijdad

c- alternance -u- / -a- :

asrdun « mulet » isrdan

amzuy « oreille » imzay

B-alternance -a- / - o - :

araw « progéniture » irw

2- alternance double :

Ce type de formation du pluriel consiste en une alternance de voyelles à la finale, ou devant la dernière consonne du thème :

A-a- alternance - o / -a :

Awsar « vieillard » iwsura





Amadl « colline » imudal

b- alternance -u- / -a :

amzuy « oreille » imzay

B-a- alternance -i- / -a- :

AJdir « épine » iJudar

b- alternance -u- / -a- :

azduz « pilon » ___ izudaz

c- alternance -u- / -a- :

abayus « singe » ___ ibuyas

b- alternance -o- / -a- :

amuzr « garnement » ___ imuzar

D/- quelques cas :

On remarquera, lors d'une comparaison, qu'il n'y a pas beaucoup de différence entre les noms féminins et leurs correspondants masculins .

Le segment - in est, généralement, considéré comme l'indice du pluriel féminin :

Tamyart « belle- mère » ___ timyarin.

Dans quelques cas, les locuteurs hésitent entre deux pluriels différents : tiytn « chèvres » - censé être l'emploi standard ___ et, en face, tiyatin, qui , par analogie, reflète la formation morphologique du pluriel.

Certains féminins, sans masculins correspondants, forment leurs pluriels soit, par adjonction d'un affixe – am et d'une alternance vocalique :

Talxatnt « bague » ___ tilxutam

Aqmu « bouche » ___ iqmqam.

Soit, par suffixation et remplacement d'une consonne par une autre :

Tiyirdnt « scorpion » ___ tiyirdmiwin

*L'association des deux procédés ou « pluriels mixtes » :

Ce sont des pluriels qui combinent une alternance vocalique et une suffixation de – n (ou un segment similaire).

-Suffixation de –n :

A-a alternance -i- / - an :



ifli_____ iflan « fils »

iydi_____ iydan « chiens »

B- a- alternance - o- / - a- :

inzd_____ inzadn « poils »

-b- alternance- i- / - a :

iyil _____iyaln « coudées »

c- alternance -u- / -a :

Afud_____ ifadn « genoux »

A fus _____ ifassn « mains »

d- alternance -o - / -a :

Anqz_____ inqizn « sauts » .

- suffixation de -an :

a- alternance - a/ -o

amsad_____ imsdan « cuisses », il faut noter aussi la variante imsadn.

b- Alternance -i / - o

abrid _____ ibrdan « chemins »

c- alternance -u / o :

a3mud ---- i3mdan « bâtons », à côté de i3mdan et ti3mdin, nous trouvons aussi les variantes : i3ndan et ti3ndin .

d- alternance -a/ -u :

adad _____ idudan « doigts »

- Notes : Généralement, les variations morphologiques sont identiques aussi bien pour les masculins que pour les féminins correspondants :

Alternance -an / -in :

a3 mud i3mdan

ta3mut ti3mdin

afus ifassn

tafust tifassin,

Ici, nous n'accordons pas beaucoup d'importance aux extensions sémantiques, voire

métaphoriques qui affectent les féminins pluriels.

E/quelques remarques sur la formation du pluriel :

Dans ce qui va suivre, il sera question des pluriels sans singuliers, du collectif, des noms de parenté, et du pluriel des noms empruntés à l'arabe .

1- Pluriel sans singuliers :

Quelques pluriels sont formés à partir des schèmes différents de ceux de leurs singuliers ; seule la modalité « pluriel » est réalisable dans ce cas :

- n : irdn « blé »
imasn « charrue »
- ayn : ibrayn « grain moulu »
ilddayn « salive »
- an : imryan « bouillon »
irkan « crasse »
- wn : imttawn « larmes »
- a : timlsa « habillement »
- a+ consonne :
tiyrad « salaire »
tihllal « mensonge »
- i : imndi « blé »
tiyni « dattes »

Notes : deux types de pluriels sont à inventorier :

- pluriels obtenus par des changements phonétiques :
amzzuy_____ imjjan « oreilles »
- pluriels construits à partir des racines lexicales totalement différentes de celles du singulier :

tamtut_____ ti3yalin « femmes »
l3il _____ lwacun « garçons »
tarbat_____ ticirratin « filles »
tixsi_____ ulli « brebis »



titt_____ alln « yeux »

2- le collectif : un certain nombre de noms singuliers ont un sens collectif ; divers cas peuvent se présenter selon que l'on a affaire à :

- une entité discontinue : c'est-à-dire qu'il s'agit de collections d'éléments énumérables (1,2, 3,4....) ; le singulier désigne spécifiquement, une unicité. Sans autre détermination, le nom au singulier est interprété comme « un seul », qui a la valeur de « un x, pas deux... »

dllah « pastèque »

islli « pierre »

azzar « poils »

- une entité continue : ici, on a affaire à un nom non- énumérable.

idammn « sang »

Udi « beurre »

Aman « eau » ,

l'analyse morphologique rangera aman parmi les pluriel en-n ; mais le parler dispose de la forme l- miyah « eaux », empruntée à l'arabe.

Quand ces noms sont précédés par un quantificateur, et surtout ca, dont la valeur métalinguistique est « un certain x », il s'agira dans ce cas, non pas de la valeur du numérique « un », mais d'une qualité.

ca wwudi , signifié une qualité ou une variété de beurre.

3- les noms de parenté :

le pluriels de ces noms se fait par des radicaux différents ; ce phénomène n'intéresse qu'une sous-classe sémantique limitée à des relations parentales père/mère/ fille/ fils....

illi « ma fille »_____ isti « mes filles »

m.mmi « mon fils »_____ araw « mes fils, mes enfants »

Dans ce cas , il peut s'agir, au départ, d'un nom verbal dérivé du verbe arw « enfanter », puis il a pris le sens du progéniture « enfants ».

4- pluriel des noms empruntés à l'arabe :

Ces noms conservent, le plus souvent, le pluriel d'origine arabe avec application des trois procédés déjà signalés pour le tamazight.

- pluriels en la :

nbi_____ lanbiya « prophètes »



jnb_____ lajnab « côtés »

- suffixation de t :

lmakina_____ lmakinat « machines »

lanba_____ lanbat « lampes »

- suffixation de -in :

afrmli_____ ifrmlin « infirmiers »

lmuhndiz _____ lmuhndizin « ingénieurs »

a3skri_____ i3skrin « militaires »

cette classe concerne, essentiellement, les noms d'agent.

- suffixation de -at : noter ici la coexistence du suffixe at et de l'alternance vocalique.

luqt_____ lwqat « temps, époques »

lbiru _____ lbiruyat « bureaux »

-alternance o / -a :

lfrh_____ lfruha « joies - fêtes »

lmyt_____ lmuta « morts »

- alternance o / - u :

ljd_____ ljdud « ancêtres »

njm_____ njum « étoiles »

- alternance - i/ -u :

lbit _____ lbyut « chambres »

lhid _____ lhyud « murs »

-alternance -u/ -a :

amjruh_____ imjrah « blessés »

ahidur _____ ihidar « peaux »

- alternance o / - w :

lkad_____ lkwad « papiers »

lhal_____ lhwal « états »

- alternance o / -a :

snduq_____ snadq « coffrets »

crjm_____ crajm « fenêtres »

- la finale est en a + consonne + i :

nna hiya_____ nnawahi « régions »

Az niq _____ zzn aqi « rues »

- la finale est en a + y + consonne :

l m hna _____ l m h a y n « peines »

l b h i n t _____ l b h a y m « bêtes de somme »

- la finale est i + consonne + an :

al k a s _____ l k i s a n « verres »

l b a b _____ l b i b a n « portes »

- pluriels divers :

l k r s i _____ l k r a s a « chaises »

sh r a _____ sh a r i « déserts »

l q r t _____ l q r a d i « morceaux »

l 3 a l m _____ l 3 u l a m a « savants » .

F/Les formes et variations de l'état d'annexion :

Le nom en Tamazight distingue deux états: l'état libre - l'état d'annexion. Est à l'état d'annexion, le nom quand il prend une forme particulière dans la phase; la marque formelle de l'état connaît un certain nombre de variantes conditionnées par l'entourage phonétique du mot et la voyelle initiale.

Le classement des noms est articulé au tour du traitement de la voyelle initiale: son maintien («constance») ou sa chute («non - constance»):

état libre _____ état d'annexion

a - _____ w -

u -

(wa) -

exemples :

afus _____ ufus

Remarques :

* alternance a - / u - :

Certains nominaux mono - syllabiques, au pluriel, ont la dernière consonne tendue:

afus _____ ufus _____ ifassn _____ «mains»

afud _____ ufud _____ ifaddn _____ »genoux»

Les nominaux de cette classe ont la voyelle i au pluriel, ils n'opposent pas les deux états: il y a neutralisation de l'opposition état libre / état d'annexion; tandis que les féminins correspondants opposent les deux états au singulier et au pluriel.

tafust (E.L) _____ tfust (E.A)

tifassin (E.L) _____ tifassin (E. A)

ici, le choix est indifférent, au féminin pluriel on peut hésiter entre les deux états. (E.L, ou E.A).

* La voyelle initiale:

Au singulier ,comme au pluriel, nous remarquons qu'il y a un syncrétisme des états:

E - L _____ E - A

ixf _____ ixft _____ ixfawn

tixft _____ tixft _____ tixfawin

* La semi - consonne:

La voyelle a, ou u, se réalise en w; quant à la voyelle i, se réalise y .

Il y a opposition des états au pluriel et au singulier; quant à la voyelle initiale des singuliers a, i, , ou u, elle lui correspond la voyelle initiale des pluriels a, i, ou u

E . L

azzar»cheveu»

ul «coeur»

izmm «lion»

E . A

wazzar

wazzarn

wul

wulawn

yizmm

yizmawn

Pour cette classe, la voyelle est constante non - alternante; quelques exceptions sont à relever, avec alternance:



ass (E.L) _____wass (E.A) _____ ussan
 awal (E. L)_____ wawal (E. A) _____ iwaliwn

A partir de ce classement, une constatation est à signaler: il y a, en général, une correspondance entre la voyelle du pluriel (-et son homologue féminin) et l'état d'annexion.

* Les emprunts:

L'initiale du nom arabe se présente sous deux formes: soit l'article l -, soit une consonne tendue, ces emprunts n'obéissent pas au mécanisme d'états:

E . L	E . A
lmdrasa «école»	lmdrasa
lhâct «chose»	lhâct

Une classe, à part, a subi le processus de berbérisation; donc, elle différencie l'état libre de l'état d'annexion:

E. L	E. A
axwwan»voleur»	uxwwan
ufrmli «infirmier»	ufrmli

* Cas particuliers:

Une classe limitée, dont la première radicale du thème est une consonne, ne se soumet pas à l'opposition état libre / état d'annexion: laz «faim», afad «soif, en vie», tasa» foie, amour». On range aussi dans cette classe, la classe des noms verbaux (noms d'action) commençant par une consonne.

2-les modalités nominales :Les déterminants du nom.

On range dans cette classe, les noms suivants : kul « tout, chaque»

,flan- flani, qui s'accorde en genre et en nombre : flan - flanya (f.s), ayt- waylan (s.p), ist - wayflan (f.p),

man dy sn «, lequel, lequel parmi - eux», les démonstratifs - a «ce....ci», inn ° ce...la», nna « ce...en question.», dnin « autre», avec sa variante yadnin, et qqah «tous»

1- Les compatibilités:

- ils sont compatibles avec les noms.
- la classe des démonstratifs est compatible avec:

*Les numéraux: sin inn « ces deux-là»





* Le support de détermination:

wa(d) «celui-ci

wa nn «celui-là»

*Le mot ay:

ay a (d) «ce-ci»

ay inn «celui-la»

*Le présentatif ha:

ha t ay a «le voici «

- kul est compatible avec le numéral yun, wahd «un» pour exprimer une valeur distributive:

kul yun

kul wahd ad icc lhq nns « chacun aura se part «

kul ha ad icc lhq nns « chacun aura se part «

Combiné avec ci «quelque», il exprime la totalisation, ainsi kulci, comme l'a montré L. Galand (p 71), « perd la valeur analytique ('chaque chose') et se trouve affecté à l'expression globale de la totalité, assumant ainsi le rôle que l'arabe marocain confie à kull suivi d'un pronom personnel ».

kul-ci idda « tout le monde est parti.»

Combiné avec l'interrogatif may, kul ma(y) a le sens de «tout ce qui /que».

(B.4) kul may tnnit at-t 3awdx

«tout ce que tu as dit, je le raconterai...»

La présence de kul (yun, wahd, ha) devant un nominal neutralise l'opposition singulier/pluriel, autrement dit, kul (yun, wahd, ha) est incompatible avec le pluriel sauf s'il est précédé de inyr «entre»:

(B.5) inyr kul iryzn la tlla yun tmttut.

« entre tous les homme, il y a une femme».

Signalons aussi que kul confère aux segments qu'il détermine une autonomie syntaxique, avec, bien entendu, une valeur distributive:

kul as «chaque jour»

kul xtra «chaque fois»



Les unités de cette classe peuvent coexister avec dnin «autre» et le pluriel, sauf kul (yun, wahd, ha):

aryaz inn «cet homme là «
aryaz inn dnin « cet autre homme «
iryzn dnin « les autres hommes»
man ddy snt i t3yyalin « laquelle parmi les femmes».

Les démonstratifs servent à former des nominaux ou des adverbiaux:

wa (ad) «celui-ci »	as nna «ce jour-là»
w ann «celui-là»	da (ad) «ici»
w nna «celui en question»	d inn «là-bas»
ay a(ad) «ceci»	s y a (ad) «d'ici»
ay inn «celà»	s y inn «de la-bas»
ay nna «cela»	am inna «comme»

ay a (inn, nna) sert à former d'autres dérivés: x uya, xuynna qu'on peut analyser comme suit: xf «sur» + ay «ce» (E.A) avec le sens de «c'est pourquoi», pour cette raison», « à cause de»; sens qu'on retrouve dans y-is «pour cette raison»;

ex: yis a wr d iddi» c'est pour cette raison qu'il n'est pas venu».

La même analyse est valable pour chal «combien», chal aya) il y a longtemps», qui peut être précédé d'une préposition zi chal aya ou zi (m) c hal ay a «depuis longtemps».

- dnin: ses compatibilités sont:

- * les noms: aryaz dnin «un autre homme»
- * les numéraux: sin yadnin «deux autres»
- * les indéfinis: hdd «quelqu'un» ca «quelque chose» :
hdd yadnin «quelqu'un d'autre»
ca yadnin « quelque chose d'autre».
- * l'interrogatif mata «quoi»:
mata yadnin «quoi d'autre»
- * les pronoms personnels:
nitni yadnin «eux autres»

* les démonstratifs:

wann yadnin «cet autre».

- qqah est compatible avec :

* Les noms :

qqah lwacun «tous les enfants»

* Les numéraux :

qqah s krad «tous les trois»

* Les pronoms personnels: qqah ax «noms tous»

Le pronom personnel peut être un déterminant du nom, ou un pronom autonome:

ncca qqah nnx «nous avons tous mangé»

nk ni qqah «nous tous»

qqah peut être une expansion du verbe avec le sens «tout à fait».

(B.6) ittuty qqah lhid

« le mur a tout à fait écroulé»

qqah coexiste avec l'interrogatif may et le support ay:

(B.7) qqah ay nna gran ttunt

«tout ce qu'ils ont étudié, l'ont oublié».

(B.4) qqah may tnnit at-t 3 awad h

«tout ce que tu as dit, je le raconterai»

ici, qqah et kul fonctionnent comme variantes.

qqah détermine aussi bien le singulier que le pluriel; ces lattitudes combinatoires ne sont pas valables pour kul-ci, qui a la même valeur sémantique que qqah; ces déterminants se combinent parfaitement avec la particule négative uridd:

uridd qqah « ce n'est pas tout»

uridd kul-ci « ce n'est pas tout»

tandis que ur, elle n'affecte que qqah.

qqah ur iddi «il n'est pas parti du tout».

2- La place des déterminants du nom :

1-kul: On remarque qu'il y a d'un côté la postposition, et de l'autre, l'antéposition.

* L'antéposition: la place de kul et manddysn est devant le nom:

kul xtra « à chaque fois»

(B.8) man ddy sn ay d iddan

«lequel, parmi eux, est venu.»

*La postposition: les démonstratifs et flan-flani, dans la majorité des cas, sont agglutinés au nominal qu'ils déterminent. Ils peuvent en être séparés si le nominal est un nom de parenté:

yma s ad «son frère que voici»

aryaz ad nns «son mari que voici»

flan-flani, se place, lui aussi, après le nominal qu'il détermine; s'il en est séparé c'est parce qu'il y a un complément déterminatif ou une opposition:

aryaz flan-flani «tel homme»

aryaz n tmttut flan-flani «tel mari de la femme.»

2- qqah: cette modalité détermine un nom au singulier comme au pluriel; elle se place, indifféremment, après ou avant le nom:

(B.9) ccan mddn qqah «tout le monde a mangé»

(B.10) ccan qqah mddn «tout le monde a mangé».

kul- ci peut figurer dans une phrase si la mention du complément explicatif n'y est pas faite, ou s'il est introduit par une préposition:

(B.11). idda kul-ci «ils sont tous partis»

(B.12) la ytrrh zi kul-ci «il a tout pour être heureux».

3- dnin: sa place est après le nominal qu'il soit au singulier ou au pluriel, le démonstratif (-a(ad), inn, nna) peut s'insérer entre le nominal et le déterminant dnin:

(1) aryaz yadnin «l'autre homme»

(2) iryzn yadnin « les autres hommes»

(3) aryaz ad yadnin «cet autre homme»

dnin détermine un nom déterminé, lui-même, par yun, ca:

(4) yun uryaz yadnin «un autre homme»

(5) ca uryaz yadnin «un certain autre homme»

il se sépare du nom déterminé, quand il y a une opposition ou un possessif:

(6) aryaz nns yadnin «son autre mari»

(7) aryaz amqran yadnin «l'autre grand homme»

Dans toutes ces constructions (1),(2)...(7)), le démonstratif nna peut accompagner conjointement dnin:

(8) yun uryaz dnin «un certain autre homme»

(9) ca uryas yadnin «quelque autre homme».

(10) aryaz amqran nna dnin «un autre grand homme».

(11) aryaz nns nna dnin «son autre mari».

3-Le nom numéral (1)

La liste des numéraux cardinaux utilisés en tamazight sont les suivants :

(a) - masculin ____ féminin

yun « un » ____ yut « une »

sin « deux » ____ snat «deux»

krad « trois » ____ krat « trois »

Rb3a « quatre »

xmsa « cinq »

stta « six »

sb3a « sept »

tmnya « huit »

ts3ud « neuf », on la variante ts3a

3cra « dix »

(b) -mya « cent »

alf « mille »

mlyun « million »

mlyar « milliard »

Une autre série (de 1 à 3, wahd, juj, tlata), empruntée à l'arabe, concurrencée dans ses emplois par la série amazighe sans pour autant avoir les mêmes compatibilités-ci cette dernière distingue le genre (yut, snat, krat), il n'en est pas le cas pour son homologue arabe.

La série (b) est constituée de dérivés :

- ayn : mitayn « 200 »
- in : 3srin « 20 »
- ac : rb3tac « 14 »

1- Le numéral yun-yut-wahal « un »

Il a la variante arabe wahd « un », qui ne s'emploie que dans deux cas :

- en combinaison avec les dérivés numériques en- in :

wahd utlatin « 31 »

comme cardinal dans une série d'énumération :

wahd, juj, tlata « 1, 2, 3 »

partout ailleurs, c'est la forme yun qui domine ; à partir de la forme féminine yut, certains linguistes ont émis l'hypothèse suivante : le suffixe -t est ajouté non pas au mot yun, mais au thème radical, ceci pour affirmer que le le numéral yun était un ancien « participe » ; mais les distributions ne sont pas identiques : le numéral yun précède toujours le complément déterminatif (introduit par la préposition n « de ») qui conditionne son genre :

(1) yun (n) uryaz « un homme »

(2) yut n tmttut « une femme »

ou :

yun tmttut « une femme »

la préposition pour (1) est facultative, alors que pour (2), il y a une indistinction au niveau du genre.

En dehors de cet emploi, on a le numéral yun comme tête d'un déterminatif introduit par la préposition n « de » ; deux cas se présentent :

*yun, employé devant un complément déterminatif pluriel peut avoir le sens, selon le contexte et la situation, de «quelque » avec une nuance d'appréciation :

(B. 13) Zrin yun sin iryzn....

« quelques deux hommes sont passés... »

Ici, ce n'est pas le caractère indéfini (« yun, quelque ») qui importe, mais c'est le jugement qualitatif porté sur les deux hommes, ils peuvent être gros, grands, beaux...

* yun, employé devant une expression temporelle prend le sens d'une approximation, elle signifie « environ », « aux alentours »... :



(B .14) a yur s tili yun (n) rb3 snin « il a environ quatre ans ».

2-le numéral sin - snat - juj - tnayn « deux ».

* juj apparaît dans le système cardinal (wahd, juj, ..., « 1,2, ... ») en combinaison avec les numéraux mya, alf :

mya u juj « 102 »,

pour désigner l'heure ;

i juj « à deux heures » ;

il est opposé à une numérotation :

nmra juj « le numéro deux ».

* tnayn, lui aussi, apparaît dans le système cardinal (wahd, tnayn....1,2...) ; et en combinaison avec les dérivés en -in :

tnayn u 3srin « 22 ».

Partout ailleurs, c'est la forme sin ____ snat qui est employée, soit seule, soit devant un complément déterminatif :

(1) sin iryzn « deux hommes »

(2) snat n t 3yalin « deux femmes »

3-Le numéral krad - krat - tlata « trois »

* Krad s'emploie dans le système numéral cardinal (yun, sin, krad) ; à l'instar de son homologue arabe, il est d'usage dans les compléments déterminatifs avec la préposition n « de » :

(1) krad iryzn « trois hommes »

(2) krat n t 3yalin « trois femme »

* tlata présente une alternance - a/ ø en finale, lorsqu'elle est en combinaison avec une locution temporelle :

(1) tlt yam « trois jours »

ceci est valable pour la série allant de quatre à dix :

(2) rb3 a _____ rb3 yam « quatre jours »

(3) sb 3a _____ sb3 yam « sept jours »

(4) ts3ud _____ ts3yam « neuf jours »

Ce numéral présente l'alternance - u + c - ø ; avec, bien entendu, l'apocope de la der-



nière consonne.

Quand la Série (de 4 à 10) se combine avec un complément déterminatif, la variation morphologique (- a / ø) ne s'opère pas :

(1) rb3a n t3yyalin « quatre femmes »

4-Le numéral (2)

Après avoir inventorié et analysé les numéraux (un, deux et trois), nous proposons certaines remarques :

Remarque 1 :

* Les numéraux, qu'on a relevés, peuvent être prédiés par les présentatifs ha et d « c'est » :

d yun « c'est un ... »

ha hamsa «voilà cinq »

* ils peuvent, aussi, être déterminés par :

a - les modalités démonstratives : -a (ad), nna, inn.

Sin ad « ces deux-ci »

Sin inn « ces deux-là »

b - la modalité qqah :

qqah s rb3a « tous les quatre »

c -les mots has, hlli « seulement »

xas sin « seulement deux »

hlli sin « seulement deux »

d -le mot agwd « même » :

agwd yun « même pas un »

e -le complément déterminatif :

sin (n) iryzn « deux hommes »

snat n t3yyalin « deux femmes »

L'insertion de la préposition n « de » devant un masculin est facultative, alors qu'elle est obligatoire devant un féminin.



* ils peuvent déterminer :

a -Les prédicats verbaux :

Isya sin « il en a acheté deux »

b - les nominaux :

a xam n tlata « la maison du numéro trois »

Remarque 2 :

Pour l'expression des numéraux ordinaux, on a :

* pour le numéral « premier », il s'exprime par un adjectif :

amzwaru_____tamzwrut « la première »

ass amzwaru « le premier jour »

* à partir du second, on fait précéder le syntagme emprunté à l'arabe par wi – s _____
ti – s ; constitué d'un support de détermination wi et d'une préposition s « avec »

wi – s xms yyam « le cinquième jour » .

à côté, on peut trouver aussi :

ass wis – s xms yyam « le cinquième jour »

* le locuteur se trouve devant un choix : ou bien le syntagme figé (tel qu'il est emprunté à l'arabe) , ou le syntagme à complément déterminatif :

Tlt chur « trois mois »

krad (n) lachur « trois mois »

* pour la fraction, on a le numéral ordinal précédé par lq̣sma « part, portion « dans un cas, et dans l'autre, on a des nominaux empruntés à l'arabe comme :

ttulut « 1/3, rrubu3 « 1/4, xumus « 1/5 »....

lq̣sma ti s nat « 1/2 »

lq̣sma ti s krat « 1/3 »

* pour mesurer les longueurs, le parler a fait recours à un découpage opéré sur le membre supérieur ou inférieur du corps humain :

xmsa idudan, pour rendre, approximativement « 5 cm », ccbr « 10 cm », ighil « 50 cm », taxulift « 1mètre ».

Le numéral mya « cent » :

L e numéral mya se présente sous la forme de :



- mya, quand il est suivi d'un complément déterminatif ou d'un numéral, ou quand le numéral le précède :

mya iryzn « cent hommes »

mya u -3crin « 120 »,

à côté de ce tour, on trouve aussi :

mya ha d 3crin « 120 »

- myat, lorsqu'il employé avec des mots tels que 3am « année », yum « jour », sa3a « heure »....

Myat 3am « cent ans »

Myat sa3a « cent heures »

- mit : en combinaison avec – ayn :

mitayn « 200 ».

Le numéral alf « mille », mlyun « million », mlyar « milliard ».

Ces trois numéraux sont multipliables et déterminés par le pluriel :

alf _____ uluf « milles »

mlyun _____ mlayn « millions »

mlyar _____ lmlayr « milliards »

Remarques :

- alf, mlyun et mlyar sont au singulier lorsqu'ils sont suivis d'un numéral (de 1 à l'infini)) :

alf u – juj « 1002 »

mlyun u – wahd « 1000001 »

- mlyun et mlyar sont précédés par le numéral « un » pour exprimer l'idée de « un million », un milliard » ; et à partir de « deux », on rencontre la forme au pluriel :

yun l –lmlyun « un million »

sin – l mlayn « deux millions »,

pour mlyun, le nombre est indifférent, on décelle aussi bien le singulier que le pluriel après les numéraux, de « deux » à l'infini.

- le mot – ayn : il se peut que le premier élément puisse ne pas être un numéral :

yumayn « deux jours »

3amayn « deux ans »

La coexistence de plusieurs formes, par exemple, pour réaliser le nombre 102 ou 1002, déséquilibre le système des numéraux ; ainsi ; on peut avoir pour 102 :

mya ujuj, mya d juj, mya d sin,
mya ha d sin, juj u – mya-

La particule in : sert à composer les synthèmes dont le signifié est « dizaine » :

tlatin « 30 »

Rb3in « 40 »

La particule – ac : forme les synthèmes de « un » à neuf » .

hdac « 11 »

t nac « 12 »

cette particule subit des variations formelles dues à la nature du premier élément ou à l'expansion, : on peut avoir – ac après hd – « un », t n – « deux », tlt « trois' ; ou – tac, après rb3 , « quatre », hms « cinq », st « six ».

h d ac « 11 »

hmstac « 15 »

Quand l'expansion est, yam, am, alf, mya, mlyar, l'article l- (arabe) se transforme en –r :

tltac ryum « 13 jours »

tltac r3am « 13 ans ».

5-Les pronoms personnels affixes

Les pronoms personnels déterminent les mêmes mots que ceux déterminés par le nom.

1- Le pronom personnel est susceptible des mêmes emplois prédicatifs que les noms :

-il peut fonctionner comme prédicat actualisé par les présentatifs :

ha ntta « le voilà »

d ntta « c'est lui »

-il est déterminé par les modalités nominales qqah – kulci.

les pronoms personnels peuvent déterminer :

- **Les verbes :**

 Icca t « il l'a mangé »

- **Les nominaux :**

 Wi nu « le mien »

 Aryaz nns « son mari »

2- l'inventaire des pronoms personnels se présente comme suit :

- 1- pers. désigne la personne du locuteur « je » (celui qui parle).
- 2- Pers. désigne la personne de l'interlocuteur « tu » (celui à qui l'on parle).
- 3- pers. la non-personne, celui qui n'est ni « je » ni « tu ».
- 4- pers. désigne « je » + un ou plusieurs (« tu », « il », « vous », « eux »...)
- 5- pers. désigne « tu », ou « tu » + un ou plusieurs autres personnes.
- 6- pers. est la personne 3. amalgamée avec le pluriel « ils ».

Parmi ces personnes, il y a celles qui distinguent le genre :

2. masculin, 2. féminin.
3. masculin, 3. féminin.
5. masculin, 5. féminin.
6. masculin, 6. féminin.

3- c'est le critère fonctionnel qui permet de déterminer les variations de forme que peuvent présenter les pronoms personnels ; selon qu'ils sont sujet, objet, régime d'un fonctionnel, régime du fonctionnel i « à », complément d'un nom de parenté, complément d'un nom.

Quant au classement, il obéit à un ordre déterminé par les fonctions (ex: sujet ; objet..) ; ainsi, « si nous avons mis en tête la forme après préposition, c'est parce que c'est celle qui a l'avantage d'être simple, et si nous avons mis le régime indirect avant le régime direct, c'est non seulement pour répondre à la position réciproque de ces deux pronoms dans la syntaxe, mais encore parce que l'étude formelle aussi y pousse. De plus le pronom régime direct a des emplois beaucoup plus variés ! (A. Basset ; langue berbère, p. 30).

Remarques :

a -pour la fonction sujet, on a une variante du pronom personnel qui peut être soit postposée au prédicat verbal ; soit antéposée ; soit occupée les deux positions,

b-Pour la fonction objet ; une analyse morphologique tentera de grouper le pronom

autonome et le pronom régime direct : à la deuxième personne de singulier (2.M) ; la forme pronominale est c pour le masculin ; et l'élément m pour le féminin : cette origine est-elle à chercher dans l'opposition des pronoms autonomes cgg « toi » cmm « toi » ? ; à la deuxième personne du pluriel (5.P) le genre y est différencié par la suffixation d'un t au féminin ; l'élément pronominal se présente ; donc ; sous la forme kwnni pour le masculin ; et la forme kwnninti pour le féminin en face de kwn (5.pl.M) et kwnt (5.pl.f).

*Après la préposition i (datif) ; la variante a peut apparaître devant les pronoms personnels ,excepté le cas de la première personne et la quatrième où on trouve i (et-ax), cette forme peut s'expliquer par l'analyse suivante : a est un support de détermination suivi d'un suffixe ; c'est le cas des formes comme awn ; awnt ; alors que la forme 4 présente un amalgame,

*L'état peut fournir un critère de classement ; les pronoms de la série indépendante et les pronoms régimes directs sont à l'état libre ; ainsi ils s'opposent à d'autres séries de pronoms qui ont l'état d'annexion,

Aryaz ; icca _____ « l'homme, il a mangé »

Nttan icca _____ « lui ; il a mangé »

Iwt aryaz _____ « il a frappé l'homme »

Iwt it _____ « il l'a frappé »,

c-pour ce qui est du complément déterminatif du nom de parenté ; on a aux personnes 2 et 3 les mêmes formes qu'après la préposition ; les personnes 4 ;5 et 6 gardent les mêmes formes avec l' introduction d'un t,

ibba tnx « notre père » ;

à côté de cette forme ; le parler à l'étude dispose aussi de

ibba nnx " notre père " ;

forme fonctionnant comme complément déterminatif du nom ; mais d'un emploi peu fréquent ; tandis que la personne 1 est affectée de la marque zéro.

Pour exprimer les notions de « beau – père », « belle – sœur »... ; le pronom personnel ; dans un tour pléonastique, coexiste avec un complément déterminatif :

Yma s n tmttut – le frère de la femme « beau- frère ».

Ultma s n tmttut- la sœur de la femme, « la belle sœur ».

Après u, ayt, ult et ist, le complément déterminatif est introduit sans la préposition n, tandis que les autres noms nécessitent l'introduction de ce fonctionnel auquel s'ajoute le régime :

U nasr « celui de Ait Nacer »

Ult nasr « celle de Ait Nacer »

Ayt nasr « ceux de Ait Nacer »

Ist nasr « celles de Ait Nacer »

a- la personne (5.F) est la même que celle des régimes directs (kwnt).

4 - La liste des pronoms personnels (tableau)

	<i>sujet</i>	<i>objet</i>	<i>régime de préposition</i>	<i>comp.de nom de parenté</i>	<i>comp. de nom</i>	<i>forme autonome</i>
<i>Personne 1</i>	___ x	yi	yi	∅	inw	nkk / nkkint
<i>Personne 2</i>	t ___ t	c/cmm	c/m	c/m	c/m	ccgg/cggint ccmm/cmmint
<i>Personne 3</i>	i ____ t ____	t/tt	s	s	s	Ntta/nttan/nttat
<i>Personne 4</i>	n ____	ax	nnx	t __ nnx	nnx	nkni/nkninti
<i>Personne 5</i>	t __ m t __ nt	k ^w n k ^w nt	Un - nun k ^w nt - k ^w n	" "	nnun nk ^w nt	k ^w nni/k ^w nninti
<i>Personne 6</i>	___ n ____	nt nt	sn snt	tsn tsnt	Sn snt	nitni/nitnti nitninti

Remarques :

1- la personne 2-t _____ t ; indistinction au niveau du genre ; la même forme au masculin et au féminin ,



- 2- nttat ; pronom autonome servant à marquer le féminin,
- 3- nkninti ; pronom autonome composé de trois unités : nkk « moi » ini qui est le signifiant du pluriel et nti ; ségment qu' on retrouve dans ntni « eux » ; nitnti « elles »,
- 4- kwnt est la même forme qui apparaît dans objet 5.f.et complément de nom de parenté,

5- L'accord :

1-personne 3 et 6 :

A un indice de personne i-(3.M) correspond un complément explicatif (C.E) ou indicateur de thème (Ind , Th). masculin singulier ; à un indice de personne t – (3.F) correspond un complément explicatif ou un indicateur de thème féminin singulier :

- | | |
|-----------------------|-------------------------------------|
| (a) idda uryaz | « il est parti l'homme » |
| (a') aryaz idda | « l'homme ; il est parti » |
| (b) ddan iryzn | « ils sont partis ; les hommes » |
| (b') iryzn ddan | « les homme, ils sont partis » |
| (c) tdda tmttut | « elle est partie ; la femme » |
| (c') tamttut tdda | « la femme, elle est partie » |
| (d) ddant t3 yyalin | « elles sont parties, les femmes » |
| (d') ti3 yyalin ddant | « les femmes ; elles sont parties » |

pour l'exemple (d), le locuteur a le choix entre l'état d'annexion et l'état libre (ti 3yyelin), ce qui montre que la marque de l'état, dans le parler des Ait Sadden, est en voie de disparition .

Quant aux exemples suivants :

- (e) idda 3 li d muhand « ils sont partis Ali et Muhand ».
- (f) ddix nkk d yma « nous sommes partis mon frère et moi ».
- (g) nkk d yma ndda « mon frère et moi, nous sommes partis ».

montrent, clairement, dans le cas de la coordination que l'indice de personne sujet s'accorde avec le premier nominal (ex (e) (f)) et non pas avec les deux nominaux coordonnés ; si les nominaux coordonnés sont antéposés au prédicat verbal, l'accord est de règle. (ex (g)).



2- personnes 4 et 5 :

(h) ndda nkk d yma « nous sommes partis, mon frère et moi ».

(i) nkk d yma ndda « mon frère et moi, nous sommes partis ».

à voir de près ces exemple, nous constatons qu'ils infirment l'hypothèse émise en haut, il peut y avoir l'accord entre l'indice de personne et les nominaux coordonnés même si ces derniers sont placés avant ou après le prédicat verbal. L'accord se fait avec le premier élément de la coordination quand le deuxième est pronom personnel régime d'un fonctionnel :

(j) awra cggint is ! viens toi - avec lui - « viens avec lui ! ».

6-Les formes autonomes des pronoms personnels

A- la classe

Deux cas se présentent :

- 1- la forme autonome employée seule,
- 2- la forme autonome employée en corrélation avec un pronom affixe.

Le pronom personnel peut avoir la fonction sujet, objet, régime d'une préposition, régime indirect, complément de nom de parenté et complément de nom.

A-le pronom personnel est sujet :

a- il peut se placer soit avant, soit après le prédicat verbal :

(1) idda ntta « il est parti, lui »

(2) ntta idda « lui, il est parti »

(3) la tqrax nkk « je suis étudiant, moi »

(4) nkk la tqrax « moi, je suis étudiant ».

b- le pronom autonome peut coexister avec un nominal quand le prédicat verbal est **iy** « Faire, être... »

(5) iyya aryaz ntta « il est homme, lui ».

(6) iyya nta aryaz « il est, lui, homme »

(7) ntta iyya aryaz « lui, il est homme » .

Nous remarquons, tout de suite, dans ce cas, que le sens de **iy** est « être, devenir », le procès est orienté non pas sur **ntta** (complément explicatif), qui est sous-jacent, mais sur **aryaz**, étant donné que le verbe **iy** est transitif, on se demande alors si **aryaz** peut être considéré comme le complément d'objet direct de **iy**.

c- le pronom autonome peut avoir des emplois particuliers, sans liens syntaxiques, avec des valeurs diverses :

(8) nkk ddix, nnta iccm

« à peine je suis parti, lui est rentré »

avec **xas** « seulement », le tour prend la valeur temporelle de « dès que ».

B- le pronom personnel est objet :

(9) iwt it nnta « il l'a frappé, lui »

C - Le pronom est régime d'une préposition :

(10) yur i nkk lflus « moi, j'ai de l'argent »

D - le pronom est régime indirect :

(11) ixmmam i nnta « il a pensé à lui »

(12) i3 jb iyi i nkk « il m'a plu, à moi ».

(13) ixss as nnta ad iddu « lui, il faut qu'il parte ».

E- il y a anticipation de la forme autonome dans des tours figés, tels que :

(14) nkwni max illan « que nous importe, à nous »

(15) nkwni max iddan « que nous importe à nous ».

F- le pronom est complément de nom de parenté.

(16) may s nnta « sa mère, à lui »

G- le pronom est complément de nom

(17) afus nns nnta « sa main, à lui »

Remarques :

* quand il y a une coordination des deux formes du pronom personnel, le choix est porté, avec emphase, sur la forme autonome :

(18) ddix nkk d yma « je suis parti avec mon frère »

(19) imun nnta is « il l'a accompagné »

ou dans une restriction avec **xas** « seulement ».

(20) xas nnta ay d iddan « il n'y a que lui qui soit venu ».

* il en est ainsi pour la forme participiale et l'apposition :

(21) cgg abxxan wwul ay tyit « toi, rancunier que tu es ».

(22) cgg ixddmn bzzaf. « toi qui travaille trop » .

(23) cgg nna ixddmn bzzaf. « toi qui travaille trop ».

B- Les pronoms personnels : les notions de subjectivité et de personne .

I) les pronoms disjoints* :

A) Ait Sadden .

- | | |
|-------------------|---------------------------|
| 1.pers.sing. | nk-nkkint(in) “moi” |
| 2.pers.sing.masc. | cgg-cggint(in) “toi” |
| pers.sing.fem. | cmm-cmmint(in) “toi” |
| 3.pers.sing.masc. | ntta.(an) “lui” |
| pers.sing. fem. | nttat « elle » |
| 1.pers.pl.masc | .nkni(ni) « nous » |
| pers.pl.fem. | nkni(nti) « nous » |
| 2.pers.pl.masc. | kunni(ni) « vous » |
| pers.pl.fem. | .kunninti « vous » |
| 3.pers.pl.masc | . nitni ('ni) « eux » |
| pers.pl.fem. | nitnti-nitninti « elles » |

II) les pronoms conjoints :

a- fonction-sujet.

- | | |
|-----------------|--------------------|
| 1.pers.sing. | ---x « je » |
| 2.pers.sing. | t--- t “tu” |
| 3.pers.sing. | i---- « il » |
| pers.fem . | t----t “elle” |
| 1.pers.pl. | n---- « nous » |
| 2.pers.pl.mas. | t----m « vous » |
| pers.pl.fem | . t----nt « vous » |
| 3.pers.pl.masc. | ---- n « ils » |

pers.pl.fem. -----nt « elles »

b- fonction –objet :

1.pers.sing . ----yi « me »

2.pers.sin.masc. ---c « te »

pers.sing.fem. ----cmm”te”

3.pers.sing.masc .----t “le”

pers.sing.fem. -----tt « la »

1.pers.pl . -----ax « nous »

2.pers.pl.masc .-----kn « vous »

pers.pl.fem -----knt « vous »

3.pers.pl.masc. -----tn « les »

pers.pl.fem -----tnt « les »

III- les notions de subjectivité Et de personne

I- Morphologie des pronoms personnels. :

En tamazight, on relève deux types essentiels de pronoms personnels :

-les pronoms personnels conjoints (indépendants, atones),

-les pronoms personnels disjoints (dépendants, toniques).

Ils revêtent des formes différentes selon le genre , ex : **nta** « lui » , **ntat** « elle » , le nombre , ex : **nk** « moi » , **nkni** « nous » , et également selon la fonction , ex : ...**x** « je » (sujet) , **yi** « je » (objet) ; on dit alors que le pronom personnel se décline.

A partir de la forme , les pronoms personnels peuvent être répartis , selon un système de classement, qui permettra de répondre aux deux questions suivantes : comment les pronoms personnels sont-ils construits ? Selon quels critères peut-on identifier les différents types de pronoms personnels et les classer ? On en énumère les principaux :

1- 1er classement d’après leur accentuation phonétique ,

2- 2ème classement d’après la position,

3- 3ème classement d’après le genre et le nombre ,

4- 4ème classement d’après la syntaxe

5- 5ème classement qu’ils sont référentiels ou non ,

1- le pronom personnel peut être tonique ou atone , c’est-à-dire qu’il peut ou non

recevoir un accent tonique (ex : nk « moi »).

2- la liberté de position et de déplaçabilité les subdivise en pronom conjoint et pronom disjoint ; ainsi , la position des pronoms personnels peut être ou non déterminée par le verbe :

- conjoint , lorsque la place du pronom personnel est déterminée par celle du verbe (cf.clitique), il est désigné comme une forme atone , légère , tenue ; selon les cas , il se place avant le verbe , donc antéposé ,

ex : **tcca** « elle a mangé » ,

ou après lui , alors il est postposé ;

ex : **ccant** « elles ont mangé » .

- disjoints : le pronom est déplaçable , sa place est libre par rapport à celle du verbe ; elle est alors sous des formes pleines , accentuées , lourdes ou étoffées.

ex : **idda** , **nta** « il est parti , lui » .

Il peut aussi être renforcé au moyen d'un adjectif déterminatif : agwd « même » , uhd « seul » , qqah « tout » ... (cf. les formes autonomes des pronoms personnels , <http://bououd.e-monsite.com>).

Le pronom personnel disjoint possède des formes **emphatiques** pour toutes les personnes ; on a : **-in** pour la 1ere, deuxième personne (singulier) , **-an** pour la 3ème personne et **-ni** pour les trois personnes du pluriel., on relève le même phénomène , en arabe marocain , à l'aide de **-ya**.

Singulier.

1- nk int in

2- cgg int in

cmm int in

3- nta /0 / an

ntat / 0 / / 0/

pluriel

1- nk ni ni (masculin)

nk ni nti (féminin)

2- knn ni ni

knn ni nti (féminin)



3- nit ni ni

nit ni nti (féminin)

La comparaison a porté sur les parlers des ayt sadden , ayt youssi , ayt atta , et ayt yaflman ; on note quelques variations libres pour la 1ère personne conjointe sujet (...Y) et la 2ème personne singulier disjointe (cyy , kyy).

Il faut noter l'existence de deux formes de pronoms : une forme brève (**nk** , **cgg** , **nta** , **knni** , **ntni**...) et une forme longue (**nk int in** , **cgg int in** , **nk ni ni** , **knni ni** , **nitn ti**...) ; d'un point de vue sémantique , elles sont équivalentes , mais pour ce qui est de la fréquence et de l'usage , les formes brèves sont les plus courantes et les plus usuelles .

3- la variation en genre : le tamazight , d'après l'approche comparatiste , se distingue du français et de l'arabe marocain en ce qui concerne le genre : masculin et féminin.

*- les pronoms personnels disjoints : **nk int in** « moi » est une forme épïcène , c'est-à-dire mixte , elle a la même forme aussi bien au masculin qu'au féminin ; alors que toutes les autres formes varient en genre : **cmm int** (2.sing) , **nta at** (3.sing) , **knni nti** (2ème pluriel) et **nitnti** (3ème pluriel) ; à la différence du français : toi , nous , vous , formes épïcènes (masculin et féminin) et de l'arabe marocain : **hnuma** « nous » , forme épïcène aussi.

*- les pronoms personnels conjoints (sujet et objet) :

Les personnes 1 sing. et pluriel , 2 sing . sont épïcènes en tamazight :

ddi x « je suis parti » (1 .sing)

tddi t « tu es parti » (2.sing)

ndda « nous sommes partis » (3.sing)

iwt iyi « il m' a frappé »

iwt ax « il nous a frappé »

alors que les autres personnes (2 et 3 .sing. Plur) varient en genre :

-sujet :

tdda « elle est partie » (3.sing.fem)

tddint « vous êtes parties » (2.plur.fem)

ddant « elles sont parties » (3.plur.fem).

- objet :

iwt i cmm « il t a frappé » (2.sing.fem)





iwt it « il l'a frappé » (3.sing.fem)

iwt iknt « il vous a frappés » (2.plur.fém)

iwt itnt « il les a frappés » (3.plur.fém).

Contrairement au français et à l'arabe marocain où les pronoms 1 , 2 sing. plur sont épiciques : je/tu , nous/vous , -t/-ti , -na/iw :

klit « j'ai mangé » (1.sing)

kliti « tu as mangé » (2.sing)

klina « nous avons mangé » (1.plur)

klitiw « vous avez mangé » (2.plur).

Le tamazight oppose un masculin (forme non marquée) au féminin (forme marquée) dont la marque fondamentale est l'afixe dental sourd t ; cette forme est attestée dans l'ensemble de l'aire linguistique du chamito-sémitique et qu'on rencontre dans les pronoms personnels disjoints :

ntat « elle » (3.sing.fem) ,

nkni n ti « nous » (1.plur.fem) ,

knnin ti « vous » (2.plur.fem) ,

nit ni « elles » (3.plur.fem)

La forme **nk ni n ti** est composée de trois unités **nk** « moi » (1.personne) , **ni** , le signifiant du pluriel et **nti** , la marque du féminin qu'on retrouve dans les pronoms **nitni** « eux » , **nit nti** « elles » .

- pronoms sujets :

t cci t « tu as mangé » (2.sing)

t cca « elle a mangé » (3.sing.fem)

t cci nt « vous avez mangé » (2.plur.fem)

cca nt « elles ont mangé » (3.plur.fem)

- pronoms objets :

Pour la fonction objet , une analyse morphologique tentera de regrouper les pronoms disjoints « autonomes » et les pronoms conjoints « dépendants » , régime direct : à la deuxième personne masc.sing , la forme pronominale est c et **m** (**mmm**) pour le féminin ; cette origine est-elle à chercher dans l'opposition des pronoms disjoints : **cgg** « toi » (2.pers.sing.masc.) et **mmm** « toi » (2.pers.sing.fem) ? A la 2.ème personne du pluriel **kwn**





« vous » (2.pers.plur.masc), **kwnt** « vous » (2.pers.plur.fem), le genre y est différencié par la suffixation de t du féminin . Les pronoms disjoints **kwnni** « vous » (2.pers.plur.masc) et **kwnti** « vous » (2.pers.plur.fem) sont à comparer à **kwn** (2.pers.plur.masc , objet) et **kwnt** (2.pers.plur.fém , objet) .

4- La syntaxe :

- les pronoms disjoints « autonomes , indépendants » assument la fonction des substituts des noms ; ils n'ont pas besoin d'être affixés au verbe .

- les pronoms conjoints , sujets (clitiques) , sont attachés , donc joints , à un radical verbal ; de là est venue l'appellation d'affixe ; ils peuvent être préfixés , placés avant ; suffixés , placés après ; ou circonfixés , c'est-à-dire placés à la fois avant (préfixés , ex : t) ou après (suffixés , ex : m) .

t cci m « vous avez mangé »

Ils gardent toujours la même place quelque que soit l'aspect du verbe : accompli ou inaccompli.

- les pronoms conjoints objets sont suffixés au verbe ; leur position change selon le contexte linguistique de l'énoncé, à savoir la co-occurrence de la négation, de l'interrogation et des particules aspectuelles verbales comme ad , d ad ,al et lla .

ur as t ici « il ne le lui a pas donné »

avec un ordre suivant : la négation , le complément d'objet indirect et le complément d'objet direct.

5- Les pronoms référentiels :

On distingue les pronoms personnels anaphoriques et les pronoms personnels déictiques selon leur rapport au contexte ou à la situation de l'énonciation ; on relève parmi les déictiques :

nkk « moi » _ _____x « je »

-nkni « nous » - **nkninti** « nous »

cgg « toi » _ **t__t** « tu »

-kwnni (vous) – **kwnninti**

n__ (nous)

t__m(vous)

t__nt (vous) féminin

La 1 ère pers. sing. ne prend pas de marque de genre, cette absence s'explique par



le fait que le sujet parlant peut être du sexe masc. ou fém.

nkni_n « nous », nkninti « nous » ne sont pas de véritables pluriels de la 1 ère et de la 2 pers. sing. (nk- « moi » cgg « toi » ___x, « je » _t__t « tu »)

nkni et nkninti « nous » n'est pas constitué de plusieurs nkk, il n'est pas sa multiplication, mais la jonction entre la 1 ère pers. nk et ce qui n'est pas nkk « moi » ; ce pronom inclut obligatoirement la 1 ère pers. du sing., plus :

- soit la 2ème pers. du sing. (un ou plusieurs cgg)
- soit la 3ème pers. du sing. (un ou plusieurs nta « il », nttat « elle »)
- soit une combinaison de ces deux hypothèses

De là, il est inclusif (nkk « moi » + kwnni « vous ») puisque par rapport à nitni « eux », le non- je (=/= nkk) (tout ce qui n'est pas nkk) inclut le vous (kwnni) en position d'allocutaire ; en notant là, une corrélation de subjectivité entre les 2 pers ; à l'impératif, on trouve la combinaison dans 2 affixes : 2ème et 1ère pers. du plur. :

krat ax « levons-nous » ;

Le nk « moi » + nitni « eux » est exclusif, puisque par rapport à nitni « eux », le non- je (nk) exclut le vous « kwnni » et le eux « nitni » désignant la non-personne, tout en mettant en avant la corrélation de la personne.

kwnni – kwnninti « vous » inclut obligatoirement la 2ème personne du sing. (un ou plusieurs cgg , cmm « toi » , plus éventuellement, la 3ème pers. (un ou plusieurs nttat).

Pour l'opposition de subjectivité : il s'agit ici des pr. représentants référentiels renvoyant au plan du discours en tant qu'embrayeur (selon Jakobson).

nk « moi » ___x « je » « متكلم » est un élément qui indique le sujet de l'énoncé, identique à l'énonciateur ; il présuppose toujours un cgg « toi » ___t__t « tu », son allocutaire ; nk_ (x) _ cgg, t_t (je-tu) forment alors un couple réuni par une corrélation de subjectivité ayant toujours un référent unique, interchangeable et actualisable, je est à la fois réflexif * puisque unique, particulier, car il se définit, il donne son identité par le seul fait qu'il est utilisé et orienté vers l'énonciateur de son propre discours.

cgg « toi » (t_t_ « tu ») désigne l'allocutaire (مخاطب) (, celui à qui parle le locuteur, on peut dire qu'il n'existe que grâce à nk « moi » (_x) , il se définit par rapport à l'énonciateur, et par le fait qu'il est utilisé par lui.

- le couple (je – tu) n'a pas de substituts nominaux ; yi « me » c « te » ne sont que des variantes casuelles de je – tu ; alors que les noms de 3ème personne peuvent être pronominalisés.

- je-tu sont des êtres parlants alors que les noms à la non-personne peuvent désigner toutes sortes de référents.

- je-tu n'ont pas de vrais pluriels , nous-vous « nkni-kwnni » sont des personnes **amplifiées** (E.Benveniste) ; tandis-qu'un pluriel dénote une pluralité d'éléments ; ex : une table ---- des tables).

Pour ce qui est de l'opposition de personne (cf.anaphorique) : il s'agit des pronoms personnels représentants textuels , renvoyant au plan du récit ; c'est-à-dire la personne absente « غائب » ; celle dont on parle (nttat « lui » , nttat « elle ») , (i--- il » , t--- « elle ») que Benveniste appelle la non-personne , parce qu'elle ne participe pas à la situation de l'énonciation.Elle connaît la variation en genre te en nombre nttat ---nttat , nitni---nitnti ; ----n , ----nt ; ce pluriel correspond à une multiplication de la 3.eme pers. du sing. ; on peut résumer ainsi la valeur de ces dex pluriels ; le pronom nitni « eux » ----an signifie un i « il » , plus :

- soit un ou plusieurs i « il » (i+i...) ,
- soit un ou plusieurs t « elle » (t+t...) ,
- soit une combinaison de ces deux hypothèses ,
- elles (...ant)(nitnti « elles ») signifie toujours deux elles ou davantage.

II- Conclusion :

* La typologie des pronoms personnels en tamazight a-t-elle pu dégager une apparente unité , ou convergence , par le fait de pouvoir s'aligner sur le paradigme des pronoms personnels de l'ensemble des langues appartenant à l'aire linguistique du chamito-sémitique , en l'occurrence l'arabe classique et l'arabe littéraire ; ceci par le recours aux mêmes marques du genre , du nombre (t/n) et de l'emphase (ya) ? O u s'agit-il d'une diversité , ou divergence , où le tamazight se démarque de la même aire pour instaurer son propre paradigme des pronoms personnels, où des pronoms cgg , t... , « toi » (2.emme pers) , les pronoms sujets ...x (1.ere .pers.sing) , n... » nous « 1.ere pers.plur) , objets ...yi « me »x « nous » sont épiciènes et la combinaison des personnes (1 et 2) subjectives :

krat ax « levons vous et nous » « levons nous »

sidi k inu « ton seigneur , le mien » toi et moi » « mon ton seigneur »

* Il faut que l'utilisation canonique des pronoms personnels en tamazight puisse , éventuellement , être déstructurée par certains emplois particuliers du pronom personnel , de tels emplois figurés consistent à attribuer la valeur et le rang d'une autre personne (cf.figure de style comme « l'énnallage »).

ttkrt , t3awdt kulci i fadma « alors tu t'es mise à tout raconter à Fatima . » ,



on constate ici la conversion du discours en récit , le tu « t...t » s'inscrit dans le récit en devenant anaphorique ; c'est un emploi spécifique de tu que l'on nomme , selon les grammaires , le « tu indéfini » ou « générique » qui permet d'ouvrir la place de tu « déictique , embrayeur » à n'importe quel protagoniste du discours , ce qui revient à dire que n'importe quel référent , déictique ou anaphorique , peut occuper la place du pronom tu ; le processus a déjà été entamé pour la féminisation de ce pronom : cmmint « toi » , kwnninti « vous » , le génie de Tamazight se réalise dans le fait de donner la possibilité à la femme ' personne 1 au pluriel ' et ' personne 2 au pluriel ' de s'inclure dans le pronom ' nous ' ' nkninti , nous les femmes ' et dans le pronom ' vous ' kunninti , vous les femmes ' , phénomène quasiment absent dans d'autres langues , comme le français , l'arabe, l'allemand ...

Ce que nous venons de voir concerne la forme autonome en corrélation avec le pronom affixe, mais, maintenant nous aurons à étudier la forme autonome employée seule.

C/La forme autonome employée seule :

-elle est prédicat actualisé par les présentatifs ha « voici » et d « c'est ».

(24) (d) nkk ag-gnnan... « c'est moi qui ai dit... »

(25) ha nkk – « me voici »

ha sert à former des tours figés :

(26) ha cgg ha nnta,

pour exprimer l'idée de confronter deux personnes dans un rapport conflictuel

(27) ha nnta 3awd idda d « le voilà, encore, de retour ».

dont le sens est « encore », « tiens »,

-elle est indicateur de thème d'un prédicat non-verbal introduit par l'identificateur d.

(28) cgg **d** abxxan wwul !

« toi, tu es rancunier ! »

- elle est régime des prépositions **am** « comme », **bla** « sans », **s** « au moyen de », **matta** ? « quoi », **mridd** « si, si ce n'est... », **xas** « seulement », **hamci** « ainsi, comme ça ». ces combinaisons servent à former des tours particuliers avec des valeurs diverses :

(29) iyya am nnta

« il a fait comme lui », « il est comme lui ».

(30) s nttat ay uwdn yr fas

« c'est avec elle – la voiture – qu'ils sont arrivés à Fés ». « c'est grâce à elle qu'ils sont



arrivés à Fès ».

(31) ddan bla nkk

« ils sont partis sans moi ».

(32) mata nnta

« qu'est – ce qu'il peut bien être, lui ».

(33) mridd nitni ur itnjah

« sans eux, il ne réussirait pas ».

(34) adday tilit xas cgg tat lqadi may tinit

« quand tu seras seul devant le juge, qu'est – ce que tu pourras bien dire ? »

(35) nnta hamcis, ibba s ibdd y i s

« son père l'a surpris en flagrant délit ».

hamci (s) peut se combiner avec le paradigme de tous les pronoms autonomes (nkk, cgg, nnta...), ces formes traduisent, le plus souvent, l'idée de « pendant que ».

-avec le prédicatif verbe **illi** « être – exister », **nnta** est considéré comme un pronom de reprise référant à un nominal thématisé ; ce tour est fréquent avec les noms verbaux ; les exemples que nous allons exposer expriment l'idée d'abondance :

(36) ucci, ur illi xas nnta

« il y a abondance de nourriture ».

(37) lxir, ur illi xas nnta

« il y a abondance de biens ».

(38) lwacun, ur illin xas nitni

« beaucoup d'enfants, il n'y a que ça ».

7/ Les dérivés des pronoms personnels.

Dans cette partie de l'analyse, il sera question de la formation des dérivés à partir d'un nom et d'un pronom personnel complément déterminatif.

1- uhd nns « tout seul » : est composé du nominal **uhd** « seul » et d'un pronom personnel complément déterminatif – **nns** « à lui ».à coté de **uhd nns**, on trouve la variante **uhd – u**, qui est la plus usitée ; quant au paradigme, il est comme suit : (b) uhd-i, (b) uhd-k, (b)-uhd-u, (b) uhd-ha, (b) uhd-kum, (b) uhd-kwnt, (b) uhd-hum.

Il assume diverses fonctions ; il s'agit, le plus souvent, d'attribut, de régime d'un fonc-

tionnel ou d'emploi adverbial :

(1) idda uhd-u

« il est parti seul ».

(2) ira t uhd-u

« il l'a voulu, pour lui seul ».

(3) idda s uhd-nns

« il est parti de son propre gré »

uhd jouit des mêmes compatibilités que les noms ; il peut occuper toutes les places syntaxiques occupées par un nominal ; par ce fait, on le trouve dans des énoncés focalisants :

(b) uhd-u ay d idda

« il est venu tout seul ».

2- ixf innu « moi-même » : il y a toujours référence entre l'indice sujet et le pronom complément ; le dérivé **ixf inu** assume plusieurs fonctions :

(5) iwwt ixf-nns

« il s'est frappé soi-même ».

(6) yix t i yxf-inu ally ac nnix ay a

« je regrette de t'avoir dit ceci ».

(7) ixf-inu ay yi t iyyan

« c'est de ma faute ».

ixf in-u se combine avec le paradigme des pronoms personnels (-inu, -nnc, nns...) ; il sert à souligner l'idée de réflexivité ; avec la forme autonome et la préposition s ((avec, au moyen de, en compagnie de...)), le dérivé traduit l'idée de « en personne ».

(8) annay x t nnta s ixf-nns

« je l'ai vu en personne »

(9) mlaqqax di-s nnta

« je l'ai rencontré en personne »

3- inyr a t sn. « **entre deux** » : ce dérivé est composé de la préposition inyr « entre » et du pronom personnel qu'on trouve après les noms de parenté, ceci est valable pour les autres personnes, c'est le pronom personnel régime indirect qui est d'usage. La valeur de

ce dérivé est de souligner la « réciprocité » :

- (10) mwatn inyr a-t-sn
« ils se sont battus »
- (11) badan inyr a-t-sn lflus
« ils ont partagé l'argent ».
- (12) inyr iyi ikk
« c'est entre nous ».
- (13) awal ad ad iqqim inyr ax
« ça reste entre nous ».

4- qqah « tous » : ce dérivé est formé à partir d'un pronom personnel objet ; avant d'aborder les cas où **qqah** se combine avec les pronoms personnels objets, il est préférable de signaler, aussi, son emploi avec les pronoms autonomes pour traduire l'idée de « avoir l'intention » .

- (14) qqah cgg ur tnnit a tqqimt ?
« tu n'as vraiment pas l'intention de t'asseoir ».

En combinaison avec le pronom personnel objet, **qqah** n'est utilisable qu'avec la 1er personne. Singulier : qqah iyi, la 1er personne. pluriel : qqah ax, et la 2ème personne (masculin- féminin) : qqah kwn, qqah kwnt.

- (15) qqah ndda
« nous sommes tous partis ».
- (16) qqah kwnt tddint
« vous êtes toutes parties ».

5- mani « où » : il se combine avec les pronoms personnels objets pour exprimer des valeurs sémantiques diverses ; dans le récit, **manic** est la forme la plus usitée, avec le sens de « or, à ce moment là. » ; elle donne au récit une valeur expressive :

- (17) nkwni nlla la ntsummar, mani-c 3 li la ytqra....
« nous, nous étions en train de jouer, à ce moment là Ali étudiait... »

quand le dérivé **mani-c** introduit un indicateur de thème, il ne s'accorde pas, en genre et en nombre, avec celui-ci :

- (18) nkwni nlla la ntsummar, mani-c fadma la tqra.



(19) nkwni nlla la ntxummar, mani-c lawaçun la tqran

6- ttux : ne signifie pas, ici, « j'ai oublié », mais, en se grammaticalisant, il fonctionne comme un exposant temporel, exprimant l'idée du passé. Il se combine avec tous les pronoms personnels objets :

1ere pers: ttux iyi	4ème pers: ttux ax
2ème pers: ttux c	5 ème pers: ttux kwn
	ttux kwnt
3ème pers: ttux t	6ème pers: ttux tn
ttux t	ttux tnt

7- inn-ac : est composé du verbe **ini** « dire » et d'un pronom personnel régime indirect-ac ; ce dérivé ne doit pas être interprété comme signifiant « il t'a dit », mais, employé dans un récit, il fonctionne comme un adverbe ponctuant le récit avec le sens de « alors, et puis » ;

(20) inn ac ddan ad ynn

« alors ils sont allées dormir ».

avec la deuxième personne (sing-plur) : tnnit et tnnim ont le sens de « croire, penser ».

(21) tnnit nkk a wr ihlin

« tu crois que c'est moi qui suis mauvais ».

8- man ddiy sn « lequel » : il est constitué de l'interrogatif **man** + la préposition **di (y)** « dans » et un pronom personnel (4, 5, et 6) :

(22) man ddiy nx

« lequel parmi nous »

-man ddiy nun

« lequel parmi vous »

-man ddiy sn

« lequel parmi eux »

avec ce dérivé, l'accord ne s'opère pas avec le complément qui suit :

(23) man ddiy i ryzn ad

« lequel parmi ces hommes ».

(24) man ddiy sn i t 3yyalin ad



« laquelle parmi ces femmes ».

la préposition *i*, variante contextuelle de **di** (*y*), est considérée comme « un opérateur » permettant un « prélevement » qui attribue une détermination quantitative à l'objet, qu'il s'agisse de cardinalité (ensemble) ou d'une quantité indéfinie (quantité) »(cf. A. culioli, p ;13) ; ce qui veut dire que, dans l'ensemble des hommes, on prélève une classe sur laquelle portera une détermination ; cette interprétation rejoint, en quelque sorte, l'analyse de L. Galand (p.211).

9- ax ac « tiens » : ce dérivé est formé à partir d'un pronom personnel objet, il peut avoir selon le contexte et/ou la situation, le sens de « c'est bien fait pour toi ».

(25) ax as i may s

« c'est bien fait pour lui ».

***xar ac « attention »** le paradigme des pronoms personnels est limité à la 1^{ère} et la 2^{ème} personne (sing. Plur. Et féminin. Plur) :

1- xar (a) iyi

5- xar awn/xar akwnt

xar awnt/xar akwnt

2- xar ac

xar am

quant à **3nd ac « attention »**, il ne se combine qu'avec la 1^{ère} et la 2^{ème} pers. Masc. Sing; **yak « n'est-ce pas »**, se combine avec, le 1^{ère} et la 2^{ème} pers. Masc. Sing ; pour **3^{af} ac « s'il te plaît »**, lui aussi, se combine avec le 1^{ère} pers. (sign) et la 2^{ème} pers.sing. (masc. fém)et plur (masc. Fém).

7/La classe des pronoms supports de détermination

1-Les pronoms *wa*, *wi* « celui », *ta*, *ti* « celle » peuvent fonctionner comme prédicats introduits par *d* « c'est » :

d wi (n) uryaz (où la préposition est facultative)

« c'est celle de l'homme »

Ces pronoms sont déterminés par :

-une modalité démonstrative (-a, ad, nna, -nn).

Wa (d)

« celui-ci »

Wa (nn)

« celui-là »

W- nna

« celui dont il est question »

- Un complément déterminatif :

wi (n) uryaz

« celui de l'homme »

ti n uryaz

« celle de l'homme »

wi nu

« le mien »

ti nu

« la mienne »

Les modalités qqah « tous », xas et hlli « seulement », et aggdw « aussi ».

qqah wid njhn

« ils ont tous réussi »

x-as wa d ay d iddan

« seul celui – ci est venu ».

aggdw wi d ddan d

« même ceux-ci sont venus »

- Des verbes (i - e, relative participiale)

wa d iddan

« celui qui est parti »

Ces pronoms déterminent :

- Les verbes :

yufa wa (d)

« il a trouvé celui-ci »

- Les noms :

lhact n wa



« la chose de celui-ci »

- ils peuvent être régimes d'une préposition :

ica i wa lflus

« il a donné à celui - ci l'argent ».

imna d wa

« il s'est disputé avec celui-ci ».

2/ avec le pluriel, nous avons en face de wa, wi pour le masculin pluriel et ti pour le féminin pluriel.

Le système des dérivés démonstratifs se répartit comme suit :

	masculin	féminin
singulier	wa	ta
pluriel	wi	ti

en combinaison avec les modalités démonstratives - a (d) et - nn, nous avons :

	singulier		pluriel	
masculin	wa (d)	wa nn	wid	wi nn
féminin	ta (d)	ta nn	ti d	ti nn

Ces mêmes dérivés peuvent être combinés avec le présentatif ha, qui se place soit avant, soit après, soit il encadre le dérivé démonstratif :

	singulier	pluriel
masc.	wa (d) ha - --wa nnha «celui - ci » --« celui - là »	wi (d) ha--- -winn ha «celui - ci » « ceux - là»
fémin.	ta (d) ha-- - ta nn ha «celle-ci » --« celle-là »	ti (d) ha--- - ti nn ha « celles-ci »-- « celles - là »
masc.	ha wa (d)-- - ha wa nn «le voici »--- « le voilà »	ha wi (d)---- ha winn « les voici » --« lesvoilà »
fém.	ha ta (d) ---- ha ta nn « la voici »-- « la voilà »	ha ti (d) - --hati nn « les voici »-- « les voilà »
masc.	ha wa (d) ha --- ha wa nn ha	ha wi (d) ha --- ha wi nnha





« le voici » --« le voilà »	« les voici »--- « les voilà »
fémin . ha ta (d) ha -- ha ta nnha	ha ti (d) ha ---- ha ti nn ha
« le voici » ---«le voilà »	« les voici » ---- « les voilà »

3/ Devant un complément de déterminatif, wi et ti se présentent sous les formes suivantes :

wi et ti pour le singulier, et win et tin pour le pluriel:	
	singulier pluriel
masc	wi uryaz win uryaz
	« celui de l'homme » « ceux de l'homme »
fém.	ti uryaz tin uryaz
	« celle de l'homme » « celles de l'homme »

Pour ce qui est du sexe, nous avons :

wi n tmttut	tin tmttut
« celui de la femme »	« celle de la femme »
win tmttut	tin tmttut
« ceux de la femme »	« celles de la femme »

4/ Dans le cas des possessifs formés à partir de wi + n + pronom personnel, nous notons les formes suivantes qui varient en fonction du possesseur et du possédé.

	masculin		féminin
	sing	plur	sing plur
1- 4 ème pers,	Wi nu	wi nnx	ti nu ti nnx
	« le mien » « le nôtre »		« la mienne » « la nôtre »

2- 5 ème pers.

wi nns	wi nnun	ti nns	ti nnun
« le tien »	« le vôtre »	« la tienne »	« la vôtre »

3 - 6 ème pers.

Wi nns	wi nnsn	ti nns	ti nnsn
« le sien »	« le leur »	« la sienne »	« la leur »

Le pluriel de l'objet possédé est homonyme à son homologue singulier :



lknanc, wi nu

« mes livres »

Quand le possesseur et le possédé sont au pluriel, on relève les formes suivantes :

wi nnx

wi nnun

wi nnsn

« les notres »

« les votres »

« les leurs »

5- On relève d'autres formes, surtout lorsque le possesseur est féminin :

singulier

pluriel

2-masc

wi nnm

wi nkwnt

« le tien »

« le vôtre »

fém.

ti nnm

ti nkwnt

« la tienne »

« la vôtre »

8 - Le monème ay « ce (que) »

8-1- Ce monème fait partie du système des supports de détermination à l'instar des autres supports, il se combine avec les modalités démonstratives

-a(d) inn , nna ,on a donc :

ay a(d) « ceci »

ay inn « celà »

ay nna « cela » « ce ••• en question »

Ces synthèmes peuvent être prédicats introduits par **d** « c'est » . .

d ay a ac iqqimn

« c'est ce qui te reste »

« c'est ce qui te manque »

Ces synthèmes peuvent déterminer :

-un prédicat

iqqim uy a

«il reste ceci»



-un nominal

aryaz ay a .,

« c'est un homme celui-ci »

Jjuj ay a

« il est deux heures »

- les modalités qqah , kulci ,hlli , aggwd :

Qqah ay a

« tout ceci »

•

kulci ay a « tout ceci »

xas ay a « seulement ceci »

hlli ay a « seulement ceci »

aggwd ay a « mêmemmmmmemmmme ceci »

Ay a ,ay inn , ay nna peuvent déterminer un verbe (relative participiale)

ay nna gcca uryaz ••••

« ce que l'homme a mangé •••• »

’ce qui est beau ••••• »

ils sont régimes d'un fonctionnel :

isla i wy a

« il a écouté à ceci »

iby zi wy a

« il a coupé de ceci »

8-2- En face de wa , ta , .wa nn, ta nn w nna et t nna , tous ces synthèmes sont affectés de la marque du genre - , nous reconnaissons à ay a ,ay inn et

ay nna la valeur neutre (2) ; ainsi nous avons:

Masc.	Fém.	Neutre
wa (d)	ta(d)	ay a(d)
« celui-ci	« celle-ci »	« ceci »





ay inn

« celui- là »	« celle-là »	«« cela »
w nna	t nna	aynna
« celui en question»	«celle en question »	« ce en question »

8-3- Le monème ay est fréquent dans les énoncés à prédicat non verbal (3) ; la fonction essentielle de ~ay est la mise en relief (cf. la focalisation) :le terme anticipé est souvent un nominal précédé ou non de la particule ~ d tandis que le deuxième terme, peut être une modalité démonstrative (-a (d)

-inn, -nna) , un participe , un verbe à sujet personnel , et un syntagme en mi .

Après l'examen de ces phénomènes , il serait intéressant , aussi, d'analyser le même type de construction que l'on retrouve dans l'interrogation .

- le deuxième terme est une modalité démonstrative:

Le prédicat nominal (1erterme) peut ou ne pas être précédé par l'identificateur d

(B. 72) (d) anzar ay a

« c'est de la pluie ça «

- le deuxième terme est un participe (10) :

Le 1er terme est un nominal , le 2ème est un verbe au participe :

(B.73) nttan ag-gusin l-hact a

«c'est lui qui a pris cette chose °

(B.74) aryaz ay d iddan

« c'est un homme qui est venu»

il arrive que le syntème ay nna soit aussi, complété par un participe :

(B. 75) yusy ay nn (a) ag-gQqqimn

« il a pris ce qui restait «

ici , nous nous demandons si la focalisation et la relative sont homonymes , avec ay nna , on arrive pas à distinguer une relative d'une focalisation, à part la prosodie •

le deuxième terme est un verbe à sujet personnel :

ay fonctionne dans ce cas soit comme objet, soit comme une expansion régie par un fonctionnel



- ay objet

(B.76) (d) aryaz ay annayx

“ c’est un homme que j’ai vu ”

- ay expansion d’un fonctionnel: nous relevons, dans ce cas, trois types de construction ou trois stades (4)

(B.77) ibba a yr ddi x

“ c’est mon père chez qui je suis allé ”

(stade 1)

(B.78) ibba a yr mi ddi x

“ c’est mon père chez qui je suis allé »

(variante stade 1)

(B.79) yr ibba a yr (mi) ddi x

“ c’est chez mon père que chez (qui) je suis allé»

(stade 2 et sa variante)

(B.80) yr ibba ay di x

« c’est chez mon père que je suis allé»

(stade 3)

- le deuxième terme est constitué de ay + fonctionnel + pr..personnel dans de nombreux exemples, ce sont les fonctionnels ,di- (s) « dans» et yur-(s) « chez» qui apparaissent dans les énoncés focalisants :

(B.81) tadist ay di s

“c’est la diarrhée qu’il a »

(B.82) ssida ay yur s

« c’est le Sida qu’il a ”

8-4- Cas particulier de l’interrogation :

On a un type d’énoncés où les parlers amazighes présentent les marques formelles de la subordination; il constitue un cas particulier de la mise en relief: c’est celui de l’interrogation, introduite par may et suivie par



une relative •

9- le mot may « qui , que »

Selon l'analyse de L.Galand , nous trouvons la construction où le 1er terme est constitué par le prédicat, le monème interrogatif, et le 2ème terme par un indicateur de thème; l'ensemble peut constituer, à lui seul, un énoncé indépendant. Ainsi, F.Bentolila analyse la forme may comme « un amalgame d'un monème interrogatif et du monème ay » •

1-may peut avoir une expansion de forme participiale quand il y a une co- référence entre l'antécédent et le sujet de la relative; et une expansion de forme personnelle

- le 2ème terme est un participe

(B.83) m(a) ag-gccan ?

« qui a mangé ? »

(B.84) m(a) ., ag-gjran ?

« que se passe-t il ? »

- le 2ème terme est une forme personnelle:

dans ce cas , may peut être objet ou régime d'un fonctionnel

a- may est objet :

(B.85) m ac isn3 t ?

«qu'est-ce qu'il t'a montré? »

b- may est régime d'un fonctionnel:

à ce niveau plusieurs questions devraient être élucidées , nous aurons à étudier le pronom mi (variante de may) à la lumière des trois stades énoncés par L.Galand et A.Leguil

_ l'interrogative à focalisation:

ma yr tddi t ?

«chez qui allais- tu ? »

-l'interrogative à focalisation avec pronom mi :

ma yr mi tddi t ?

«chez qui allais- tu ? »

- l'interrogative non-focalisante :





(12.25) yr mi tddit ?

«où es-tu allé? »

(12.32) zi mi tyi t ?

«d'où es-tu ?»

On trouve dans le parler des syntagmes dont la composante est kul yun + may , may est , dans ces tours , objet ; kul yun est indicateur de thème • La valeur de ce complexe est de souligner la « diversité» :

(B.85) ggw jmmu3 , kul yun m(a) ag-gtini

Litt. « dans une discussion, chacun ce qu'il dit»

« dans une discussion, on dit n'importe quoi»

Le verbe (participe ou verbe à sujet personnel) qui suit le monème interrogatif n'est pas le prédicat de l'énoncé, mais il en est le syntagme prédicatoire

Le complexe may + SPOR (prédicatoire) peut assumer plusieurs fonctions : prédicat actualisé par le présentatif ha ,objet ,régime d'un fonctionnel

(B.86) ha ma ya tini t

«voilà ce que tu diras»

(B.87) may iyi t3wat dix?

«qu'est-ce que tu me racontes de nouveau ? «

dans notre parler c'est ma variante de may , qui est d'usage :

(B.88) ur yufi s ma ya yaghul

“ « il n' a pas trouvé avec quoi repartir» (5) ,

ou , de préférence , la variante mi qui apparait :

(17.11) ur yufi s mi ya yghul

“ il n'a pas trouvé avec quoi repartir “

Nous aurons, ultérieurement, l'occasion de revenir sur les monèmes interrogatifs à base de mi (cf. Bououd) •

2- mchal “ combien» (6) :

Ici , aussi , nous retrouvons le même schéma que celui avec may , où mchal ay + 2ème terme est indicateur de thème , et le 1er terme en est le prédicat •

- le 2ème terme peut être soit une forme participiale, soit une forme personnelle :





(B.89) mchal ay ghur s (n) wulli ?

« combien a-t il de brebis ? »

(B.90) mchal ay d iddan (n) iryzn ?

« combien de gens sont - ils venus ? »

(B.91) mchal ay tnni t?

« combien as- tu dit? »

- avec mi , nous avons :

(B.92) mchal a mi gha d iddu ? (7)

« à quelle heure viendra -t il ? »

(B.93) mchal a s mi t izznz ?

« à quelle prix l'a t-il vendu? »

- dans des tours figés avec zggwis « depuis « , mchal ay peut être suivi de la modalité démonstrative -a (d) :

(B.94) mchal ay a(d) zggwis d idda ?

« depuis quand est - il venu? »

3- man ddiy sn « lequel»

- le 2 ème terme de la construction peut avoir soit une modalité démonstrative, soit une forme participiale, soit une forme personnelle :

(B.95) man ddiy sn ay a(d)?

«lequel parmi eux ? »

(B.96) man ddiy sn ay d iddan ?

« lequel parmi eux est- il venu ? »

(B.97) man ddiy sn ay tww t ?

« lequel parmi eux as -tu frappé ? »

(B.98) i man ddiy sn a mi tuzn t l-fl us ?

« à qui, parmi eux , as- tu envoyé de l'argent ?»

Quelques adverbes interrogatifs , suivis par ay et le verbe , permettent le recours à la mise en relief :





4- milmi « quand » :

parmi ses emplois les plus divers , milmi peut être un autonome

régi par une préposition, ou un relatif introduisant une subordonnée (24)

(B.99) milmi ay d idda ?

« quand est -il venu ? »

(B. 100) zi milmi ay d idda ?

‘depuis quand est-il venu ? »

(B.101) ghr mi ay d idda ?

« chez qui est -il venu ? »

(B.102) isqsat milmi a gha yddu ?

« il lui a demandé quand il partira ? »

5- mism « comment » :

Deux constructions sont possibles avec mism :

-il est suivi par des verbes de type iyy « faire », ini « dire» ,

- ou du fonctionnel i + nominal, ou la modalité ad + verbe:

(B103) (B.103) (B103). 103 mism sm ay t yi t ? «
cccccccccommcomment Comment as-tu fait

as- tu fait Tu ? « Fait ?

(B. 104) mismm sssm a ya ty t? «

ccccommcommentntnt feras -tu ? »

(B. 105) mism a ya ty t i l-qaddiya nna

? « comment feras-tu à

l'affaire en question? »

mism ay + ad, + verbe (et i + fonctionnel) peut être suivi par adday « quand »

(B. 106) mi sm a ya tyt add(a) ac tini b3d iyi ?

« comment feras-tu quand elle te dira de la laisser ?»

(B.107) mism a ya ty t i l 3il add(a) wr taf t ma ya iqqabl n ?

« que feras- tu de l'enfant quand tu ne trouveras personne pour le garder ? »





- mism introduit une relative :

(B.108) ur issin mism a y ay i l-fdiht a « il ne savait quoi faire devant ce scandale »

en face de cet énoncé , on peut avoir aussi :

(1) ur issin s ma ya y i l-fdiht a « il ne savait quoi faire devant ce scandale »

(2) ur issin s mi ya y i l-fdiht a « il ne savait quoi faire devant ce scandale »

- Dans une focalisation avec ay , le 1er terme de la construction est un syntagme autonomisé par un fonctionnel :

(B.109) zzi yi ay tggw t

« c'est de moi que tu as peur »

(B.110) yur s ay tlla

« c'est lui qu'il la possède »

(B.111) zi idlli ay t idda

» c'est depuis hier qu'il est venu»

Le 1er terme de la construction est un fonctionnel subordonnant :

(B.112) ally nuwd ay d yuzn tabrat

«c'est quand nous sommes arrivés qu'il a envoyé une lettre»

(B. 113) adday d yaw d a ya as n3lm

« c'est lorsque il arrivera que nous l'informons»

Ces mêmes constructions sont possibles avec les fonctionnels al « jusqu'à (ce que)» q,bl» avant que» zggwis» depuis (que)» mc « si» mr , mridid is « si » :

(B.114) mc d idda a ya as 3awdx

« c'est dans le cas où il viendra que je lui raconterai « •

Remarques

-Le plus souvent , le monème ay présente la variante a devant :

a- la modalité du non-reel gha

b- Le plexe complexe . : fonctionnel + mi

c- Le 1er terme de la negation ur (8)





-Le monème *may* peut se présenter , aussi ,sous la forme de *ma* dans les mêmes conditions citées plus haut ; sauf si *may* est séparé de *ma* par d'autres éléments •

- *may* et *ay* , en contact avec l'indice de la 3ème pers. , provoquent une assimilation :

may inna

m(a) ag-gnna •

-NOTES

1- Le monème *ay* occupe la position du C.E avec la marque de l'E.A •

On pourra avoir aussi *a nn(a) ag-«ighudan* ; nous avons préféré le *pl* , pour montrer le jeu de l'assimilation.

(2) F.Bentolila , *gram • fonct* • , p. 98 •

(3)) cf. L.Galand , un cas particulier de phrase non verbale, p. 27 •

(4) dans le stade 1) , la préposition suit le focalisateur , dans le stade (2) , la préposition figure deux fois dans l'énoncé ; quant au stade (3) , elle figure devant le régime focalisé •

(5) dans ce type de construction, la modalité du non-réel se réalise ya

(6) nous avons , dans le parler , la variante *chal* •

(7) on peut, aussi, avoir le stade (2) de l'évolution; aux ex. (B.92) et

(B. 93) *corre spond.ent i mchal -hal a mi ya d iddu?*

- s mchal a s mi t izznz ? •

(8).ex *ddix yr s ansa muhnd a wr iyi yufin*

Litt. *j'ai été à l'endroit muhand ne m'a pas trouvé* • »

« *j'ai été au rendez-vous , mais c'est Muhand qui*

ne m'a pas trouvé • »

10/Les pronoms interrogatifs

1- les pronoms interrogatifs se comportent, d'un point de vue syntaxique, comme les noms ; à la différence de ces derniers, ils ne sont pas compatibles avec toutes les modalités



nominales (comme le pluriel). Par contre, ils peuvent déterminer le verbe :

(1) may tyit idlli ?

« qu'est ce que tu avais fait hier ? »

sauf, bien entendu, les grammaticaux matta et mchal :

(2) matta uy a ?

« qu'est ce que c'est que ça ? »

(3) matta l 3il a ?

« quel enfant ? »

(4) mchal l-lflus ?

« combien d'argent ? »

matta est compatible avec la modalité dnin « autre » :

(5) matta yadnin ?

« quoi d'autre ? »

2- Dans les subordonnées interrogatives (indirectes) ou relatives, nous relevons les formes suivantes :

a- la forme participiale :

- participe (accompli) – ur Participe (accompli négatif)

(6) issn m (a) ag-gan ay a

« il a su qui a fait ceci »

(7) issn ma wr iyyin ay a

« il a su qui n'a pas fait ce ci »

- participe (inaccompli) – ur... Participe (inaccompli négatif)

(8) issn m (a) ag- gtggn ay a

« il a su qui fait, habituellement, ce ci » .

(9) issn m (a) wr itggn ay a

« il a su qui ne fait pas ceci »

- a+ participe (aoriste)

(10) issn ma a yyn ay a



« il a su qui fera ce ci »

(11) issn ma wr itggn ay a

«il a su qui ne fera pas ceci »

- a+ participe (inaccompli) - a ur participe (inaccomli)

(12) issn ma a tgggn i wy a

« il a su ce qui il faudra faire à ceci)

(13) issn ma a wr tgggn i wy – a

« il a su ce qu'il ne faudra pas faire à ceci »

b – la forme personnelle :

a. accompli :

(14) isqsa milmi ay t ddit

« il a demandé quand tu es parti »

(15) iseqsa milmi a wr tddit

« il a demandé quand tu nès pas parti »

- inaccompli :

(16) iseqsa milmi ay t ddtut

« il a demandé quand tu partiras »

(17) isqsa milmi a wr tddut

« il a demandé quand ne partiras-tu pas »

- a – aoriste :

(18) iseqsa milmi a ya tddut

« il a demandé quand tu partiras »

(19) issant milmi a a wr t ddtut

«il a demandé quand tu ne partiras pas »

nous remarquons, à partir de ces exemples, que l'apposition a + participe (aoriste) et a+ verbe (aoriste), dans un contexte negatif, est neutralisée au profit de la forme de l'inaccompli.

Un cas particulier de l'interrogation est celui d'une préposition postposéé :

(20) ma y tddit ?





« chez qui allais-tu? »

une première approche admet que *yr* indique la fonction de *ma* ; autrement dit, bien que *ma* soit antéposé à *yr*, il est son régime.

De même, dans l'exemple suivant :

(21) *aryaz a yr idda*

« c'est chez l'homme qu'il est allé » y

ici, il s'agit d'une phrase focalisante (à l'aide de *ay*), le régime de la préposition *yr* est *aryaz* (qui est le point d'incidence).

Une autre approche avance que la préposition *yr* n'est pas en « emploi absolu », c'est à dire qu'elle est employée sans régime, terme qui fait penser à un statut adverbial.

En face de la phrase (20), nous retrouvons son équivalent, mais avec le pronom *mi* :

(22) *ma y r mi tddit ?*

«chez qui allais- tu? »

mi est conçu comme la variante de *may* quand il est régime d'une préposition (ex: *ma mi*, *i mi* «à qui» *zi mi* «d'où» *s mi* «avec quoi», *X mi* «sur quoi»...).

10/La classe des pronoms indéfinis

Les pronoms indéfinis peuvent être employés comme prédicats, introduits par *d* et *ha* :

(1) – *ha hdd iccm*

« voilà quelqu'un qui est entré »

les pronoms indéfinis peuvent recevoir les mêmes déterminations que les noms, sauf le pluriel.

La modalité *dnin* « autre » est compatible avec *hdd*, *reba3t*, *ca*, *cwi*.

Ces pronoms déterminent les verbes et les noms :

(2) *ic as cwi uyrum*

« il lui a donné un peu de pain ».

(3) *kul yun la yuwy itt gg xf nns*

« chacun s'occupe de ses affaires ».

(4) *yumz ansa nhdd yadnin*

« il a pris la place de quelqu'un d'autre ».



Ils sont déterminés par des noms précédés d'une préposition :

- (5) *ibby zi cwi uyrum*
« il a coupé un morceau de pain ».
- (6) *kada n t3 yyalin ay d iddan*
« beaucoup de femmes sont venues ».

Toutes les unités de cette classe peuvent être, dans un énoncé focalisant, indicateur de thème :

- (7) *(d) hdd ay t yusin*
« c'est quelqu'un qui l'a pris ».
- (8) *kul yun ad iccm ssuq yxf nns*
« chacun s'occupera de ses affaires »
- (9) *kada ay a zggw is ur tannay x*
« ça fait longtemps que je ne l'ai pas vu ».

La classe des pronoms indéfinis est susceptible d'être déterminée par le pronom *mi* :

- (10) *hdd a mi t inna*
« c'est à quelqu'un qui il l'a dit ».
- (11) *xir rbbi a mi ggfrq lflus*
« c'est à beaucoup (de gens) qu'il a distribué de l'argent ».

par contre, les autres indéfinis (*kul yun*, *kul ha*, *kul-ci*), du fait qu'ils expriment la distributivité ou la totalité des entités considérées, ne peuvent être déterminées par le pronom *mi*.

Cette classe comporte les unités suivantes :

Hdd « quelqu'un », *ca* « quelque chose, quelques uns », *ca n hdd* « quelqu'un », *rba 3 t* « un groupe », *cwi* « un peu », *bzzaf*, *kada*, *xir llah*, *xir rbbi* « beaucoup », *walu* « rien », *ktr* « davantage », *kul-ci* « tous , tout », *kul ha*, *kul-yun* « chacun », *flan* « untel », *ca n cwi* « un peu » et *ca n yun* « quelqu'un ».

12/La classe des présentatifs .

1- On désigne comme présentatif, les mots ou les dérivés dont le rôle est d'actualiser un prédicat non – verbal.

2- Les présentatifs *d* « c'est » et *ha* « voici » peuvent actualiser comme prédicats di-

verses classes :

- Les noms :

d aryaz « c'est un homme »

ha y-aryaz « voici l'homme »

le nom introduit par d et ha est à l'état libre

- les nominaux numéraux :

d krad « c'est trois »

ha krad « en voici trois »

- les pronoms personnels :

d nnta « c'est lui »

ha nnta «le voici »

-les pronoms supports de détermination :

d wa « c'est celui- ci »

ha wa « le voici »

- les dérivés démonstratifs à base de ay :

d ay a « c'est ce-ci »

ha yay nna « voici cela »

- les pronoms indéfinis :

ha ca (n) iryzn

« voici quelques hommes »

3- On reconnaît l'identificateur d dans uridd, particule qui sert à nier un nominal, et mridd «si ce n'est» qui exprime l'hypothèse.

Ha. Peut actualiser les mots interrogatifs suivants :

May «qui, que», mani «où», milmi «quand», may mi «à qui, dans qui» ; ma d mi

«avec qui », zi mi « d'où », yr mi «chez qui», x mi «sur quoi», x uy nna «pour cette raison », mmax « pourquoi ».

ha may tnnit

« voilà ce que tu as dit»

ha mani tllit



«voilà où tu étais »

ha ma d mi tmunt

«voilà qui tu as accompagné»

ha x uy nna ur d iddi

«voilà la raison pour laquelle il n'est pas venu »

ha ma mi txmmamx

«voilà à quoi je pense»

4- nous présentons ici les dérivés formés à partir de ha et des modalités démonstratives.

1.M.S : ha ni-ha nekk = hani yi- ha yyi = ha ni nn

ha nkkint

“me voici” = “me voici” = «me voilà»

2- M .S : hat = ha t aya = hat t ay inn

hact = hact aya = hac t ay inn

«le voici» = « le voici » = «le voilà»

M.F. : hat = hat ttaya = ha tt ay inn

hact = hac t aya = hac t ay inn

«le voici» = « la voilà » = « la voilà ».

3- M.P.: ha tn = ha t n ay a = ha tn ay inn

ha c tn = hac tn ay a = hac tn ay inn

“les voici” = “les voici” = «les voilà»

F.P. : ha t nt = ha tnt ay a = ha tnt ay- inn

hac tnt = hac tnt ay a = hac tnt ay inn

«les voici » = «les voici» = « les voilà».

Remarques :

- la forme ha yyi sert de réponse à un appel son équivalent au pluriel est ha yy ax «nous voici ».

- ha ni nn se traduit, littéralement, par « me voilà là- bas »

- quand l'interlocutrice est féminin, on utilise ham « voilà pour toi » (F.S) et ha kw nt



«voilà pour vous » (F.P) ; le pronom régime indirect se retrouve, aussi, dans hawn «voilà pour vous » (S.P).

- ha est fréquent devant les personnes 1-4, tandis que hac s'utilise devant les autres personnes.

- hac t sert à introduire un élément incident pour souligner l'idée de « soudaineté » ou de consécution immédiate ; ce contexte lui confère la fonction d'une « conjonction adverbiale de surprise ».

13-la classe des verbes

DEFINITION : le verbe.

C est sur la base des modalités que nous pourrions distinguer entre un prédicat verbal (aspect , temps) et un prédicat non verbal ; la fonction , à elle seule , ne peut être un critère de différenciation.Elles servent à établir des classes d'unités ; mais , il existe des modalités ambivalentes qui déterminent aussi bien le prédicat verbal que non verbal : comme la négation et l'interrogation.

Le verbe est considéré comme un monème , quand il est à la forme simple ; et comme un syntème , quand il est à la forme dérivée.

Avant d'aborder l'étude de notre parler, nous reproduisons ici les types de modalités du verbe tels qu'ils ont été dressés par deux auteurs : S.CHAKER (1983,p.204)

- Mod. du verbe :

A. Mod. obligatoires (= centrales)

- Indices de personne

- « participe »

- modo aspectuelles

B. Mod. dérivationnelles

c. Mod. facultatives (=périphériques) - Mod. d'orientation spatiale

M od • des prédicats et de l'énoncé

A. La négation

B. Interrogation

F.Bentolila :

- La classe des modalités aspectuelles (aoriste intensif , preterit)

- la classe ad (ad , la , impératif)

- la classe du participe ,
- la classe des modalités d'orientation (dd , nn).

Remarques

- Les indices de personne, pour S.Chaker (p.205) , sont des « déterminants grammaticaux qui accompagnent presque automatiquement toute forme verbale (à l'exception du » participe «) • De ce point de vue, ce sont donc des modalités obligatoires du verbe ; tandis que F.Bentolila , les considère comme une simple variété morphologique, qui a la fonction sujet ; pour cela , F.Bentolila écrit : « les pronoms personnels présentent des variantes formelles suivant leur fonction (...) ; pour la fonction sujet « la variante apparaît soit après le prédicat verbal , soit avant , soit avant et après et ne peut pas en être séparés . » (p.72).

- L'interrogation et la négation ont le statut d'adverbes (F.Bentolila , 1986,p47) ; S.Chaker les conçoit comme des modalités du prédicat.

- Quant au mode, S. Chaker reprend la thèse d'A.Basset , selon laquelle « la question de modes est embryonnaire en ce sens qu'à l'exception d'un impératif , pour l'ordre et la défense, toutes les autres nuances modales: constatation supposition, souhait •• s'expriment par le même jeu d'aoriste et de prétérit . » (s.chaker , 22o ; A.Basset , 13)

S.Chaker , en parlant de modalités aspectives (120) y intègre la particule ad , définie comme Non - Réel. F.Bentolila et L.Galand (1977,p444) ont qualifié ad de particule modale •

Nous aurons à étudier les modalités aspectuelles (acc. , inacc.) , la particule ad , modalités purement verbales: elles ne déterminent que le verbe: ensuite le participe et les modalités d'orientation

Les verbes , dans tout énoncé , ont le rôle de prédicat ou de prédicatoïde, Les verbes sont déterminés par :

- la classe des modalités aspectuelles (acc. ,inacc.) , - la classe ad ,
- la classe du participe ,
- la classe des modalités d'orientation (d «vers ici» , N «vers là-bas») •
- les nominaux

iCa / « il a mangé «

iCa aYrum / il -3.m.s. - manger + III - E.L pain /

« il a mangé le pain «

- les adverbes

ur iCi / (nég.) il-3.M.S. manger +III • nég /

«il n'a pas mangé «

idda s ya

« il est parti d'ici»

- les verbes :

ira ad iC / il-3.m.s. vouloir +111 -N.R- il -3.m.s. manger + 1 /

« il a voulu manger «

Les verbes déterminent :

- les verbes ,

les nominaux , dans ce cas , le verbe peut avoir une forme personnelle ou une forme participiale :

aryaz imQurn (i et n constituent le signifiant du participe).

/ homme(E.L.)-étant - grand - +participle /

« l'homme qui est grand»

14-La classe des modalités aspectuelles (accompli et inaccompli)

Depuis les travaux d'A.Basset , les linguistes berbérisants ont posé quatre thèmes principaux: l'aoriste, l'aoriste intensif (inacc.) (14) , le préterit (acc.) et le préterit négatif (15) •

- l'aoriste (th. I) , à la suite d'A.Martinet , F.Bentolila lui refuse le statut de monème , car « il n' a ni signifiant ni signifié spécifique» (16) il le considère comme la forme«nue»du verbe •

- le système verbal du berbère présente , actuellement , trois thèmes verbaux , au lieu de quatre : aoriste (th.I) , aoriste intensif(th.II) et préterit (th.III) avec Deux termes marqués et un terme non marqué • L.Galand propose les termes d'accompli et d'inaccompli , à la place des thèmes II et III d'A.Basset tandis que le thème I (aoriste) est refoulé à la périphérie du système « (17) , il exprime l'idée verbale pure et simple.

- le préterit (ace. ou th.III) (18) est marqué d'un point de vue aspectuel



c'est l'achèvement d'un procès •

- l'aoriste intensif (inacc. ou th.II) est marqué aspectuellement ; c'est le non - achèvement du procès , soit dans son déroulement, soit dans sa répétition --.

tion •

L'établissement des classes de modalités aspectuelles peut se faire sur la base de deux principes: coexistence et opposition.

1- l'acc. et l'inacc. peuvent coexister avec le participe

acc :

aryaz innan

« l'homme qui a dit»

Inacc :

aryaz itinin

« l'homme qui dit réguli~rement «

2- l'acc. et l'inacc. (th.III , th.II) peuvent coexister avec la modalité

la (« réel ») (18) : la -th.III ; particularité de notre parler (Ait Sadden), qui dénote l'accompli concomitant (19) ; tandis que le thème III , sans préverbe, est réservé à des emplois narratifs (20) • La peut apparaître devant le thème II celui-ci n'est jamais seul en énoncé non subordonné (21) •

3- le thème II peut coexister avec l'impératif, ad et al , alors que

le thème III n'a pas les mêmes latitudes

ini / dire + imp./ «dis!»

#

tini! / dire + imp. + th.II / «dis régulièrement «

ad yini / ~ -(N.R)-il-dire-th.I / « il dira»

#

ad itini / a;9;-(N.R)-il-dire-th.II / « il dira régulièrement «

iQim al itini / al(ingressif)-il-dire-th.II / « il s'est mis à dire « (22) •

au contact de la négation , la présente la variante da :



la ytini « il dit »

ur da ytini « il ne dit pas » .

Notes :

(14) il n'était qu'une forme dérivée , c'est A.Basset (Langue berbère, p. 14) qui a eu le mérite de l'intégrer dans le paradigme des modalités verbales.

(15) variante conditionnée du prétérit dans un contexte négatif.

(16) F.Bentolila , Les valeurs modales en berbère, 1979, Note 1 , p. 198 ,

Gram; fonct., P. 116 •

(17) L.Galand, Continuité et renouvellement d'un système verbal, p. 293

(18) sur le plan formel (I) et (III) peuvent présenter un syncrétisme mais, dans certains cas , le jeu vocalique peut servir de critère de différenciation.

(18') La terminologie est empruntée à F.Bentolila , Gram. fonct • p. 117 Les valeurs modales en berbère , p. 194 •

(19) cf. p.128

(20) cf. p. 130 .

(21) la est absente devant le participe en contexte négatif.

(22) ainsi, afin de dégager les coexistences des thèmes , nous avons préféré , pour l'instant, d'opposer ces thèmes dans le contexte de la « position libre » , al+th.II , apparaît en « position appuyée » , c'est-à-dire après au moins un autre prédicat (F.Bentolila ,p.117) ; al fait partie du signifiant de l'inaccompli enchaîné.

15-LA CLASSE DES MODALITES VERBALES : ad,al,la ;l'impératif.

-1 Les oppositions verbales ne sont pas uniquement. du ressort de la morphologie thématique ; mais, il existe des outils grammaticaux capables d'exprimer des valeurs diverses (ad , la , al)

-2 L'inventaire des formes verbales en opposition n'est pas le même en toutes positions (1) :ainsi, pour dégager les valeurs des modalités aspectuelles (accompli , inaccompli , aoriste) et des préverbes (ad, la ,al) , il serait convenable de les opposer dans des contextes différents. 3 Le critère de l'exclusion mutuelle (2) permet de regrouper en une classe un paradigme modal (impératif, non-réel) à côté d'un paradigme aspectuel (aoriste , accompli).

Les modalités ad et la sont en rapport d'exclusion mutuelle devant l'inaccompli :

- ad itini « il dira régulièrement»

- la ytini « il dira régulièrement »

mais, leurs compatibilités différent : ad peut se combiner avec l'aoriste et l'inaccompli (mais non pas avec l'accompli.) , la se combine avec l'accompli. et l'inaccompli. (mais non avec l'aoriste).

La (3) ne peut déterminer une forme verbale nue; pour que l'actualisation de la soit attestée, il faut qu'il y ait présence de l'inaccompli. La coexistence de deux modalités déterminant un même verbe a soulevé un problème théorique intéressant ; F.Bentolila (4) a émis , à cet égard, trois hypothèses différentes :

1- les modalités la et l' inaccompli. déterminent le verbe, chacune de son côté;

2- la et l'inaccompli sont considérés comme un complexe de « modalités conjointes » ou « un quasi-synthème » (5) qui détermine un verbe •

3- la détermine l'inaccompli., qui, à son tour détermine le verbe; F.Bentolila , dans ce cas, nous rappelle qu'il faudrait « changer la définition de la modalité et admettre qu'une modalité puisse recevoir une détermination. » .(6)

Remarques:

- l'inaccompli peut se combiner aussi bien avec un syntagme verbal à valeur du réel (ex :la ytini) qu'avec un syntagme verbal à valeur du non-réel (ex ad itini) , ceci nous poussera à ne pas le considérer comme marqué d'un point de vue modal.

- par contre, l'accompli et l'aoriste sont marqués d'un point de vue modal; puisque l'accompli. se combine avec la (ou seul) mais jamais avec ad ; tandis que l'aoriste n'est combinable qu'avec ad et jamais avec la •

- ainsi, nous pourrions établir le paradigme aspectuel et le paradigme modal à l'intérieur d'une opposition réel # non réel (7) :

Réel (opposition modale)

Non-réel

opposition aspectuelle (la) + Acc ~ la + Inacc ad + A, ad + inaco

-4 La classe des modalités ad , la , al , impératif coexistent avec l'inaccompli :

- ad et l'impératif déterminent l'aoriste, tandis que la et al ne le peuvent •

- ad et la coexistent avec le participe :

aryaz nna Ya yinin ••• « l'homme qui dira ••• »

- ad , impératif et la coexistent avec la négation , ce qui est impossible avec al (8)

ur tini •••• « ne dis pas ••• »

ad ur tini is gwdX « ne crois pas que j'ai peur »



ur d a ytini •• « il n'a pas l'habitude de dire »

- la coexiste avec l'accompli (9),

- al n'apparaît que dans une série de procès consécutifs (cf. « valeur d'enchaîné ») (10) •

-5 L'impératif:

- L'impératif est le mode de l'ordre; il a deux formes: simple et intensive (inaccompli) •
L'opposition impératif simple ~impératif intensif est neutralisée dans un contexte négatif •

- à la personne 2. , l'impératif se combine avec l'aoriste et l'inaccompli •

Imp.	Aoriste	Inacc.	
positif	ddu	ddu	tddu
négatif		ur tddu	

-certains verbes distinguent l'impératif de l'aoriste par le « coup de glotte »

Aoriste Imp.

«manger » cc cc « mange! » (11)

- il y a des verbes qui ne se combinent qu'avec la personne 2.S et 5.P :

acm! «va l» acmat !

awra ! « vi ens ! » awriw ou awriwat !

ara ! « donne ! » arawit!

- la personne 4. est composée des formes des personnes 2. , 5. et de aX :

kraX ! «allons ! » krata X ! « allons ! »

à côté de cette forme , on trouve une forme où on peut infixer des éléments vocaliques dont l'origine est obscure (12)

kraw it aX ! « allons ! »

dduy at aX ! « partons ! »

-6 La modalité ad.

C'est L.Galand qui a précisé la nature modale de ad en soulignant que « l'aoriste précédé de la particule modale présente le procès ou l'état , non comme un fait mais comme l'objet d'un désir , d'une attente , d'une crainte , ou encore comme une éventualité» (13) •

1- ad présente sa variante combinatoire Ya dans un contexte différent :

(1,2) mddn la jwjadnn ma Ya yawin Yr ssuq « les gens préparent ce qu'ils emmèneront au marché»





2- ad est compatible avec l'aoriste, l'inaccompli; il en est de même avec γ a , sauf que γ a coexiste avec le participe :

ad. + aoriste γ a + aoriste
inaccompli
 inaccompli
 participe
 participe intensif

3- après le monème ay et les interrogatifs may, may mi , mani ,milmi

kulci la ytgunuy mil mi a γ a d naw d «tout le monde • attendait quand nous reviendrons»

(11.47) mil mi a γ a as yn l 3amaliya? « Quand vont -ils l'opérer ? »

4- après une relative :

(B.140) lflus nna s mi γ a ns γ a γ rum zliX tn « l'argent avec quoi nous achèterons le pain je l'ai perdu»

5- Notons aussi la variante d-ad , dont la valeur est d'exprimer la certitude (14); elle a les memes lattitudes combinatoires que ad. •

6- Signalons quelques considérations morphologiques à propos des réalisations de ad en a dans des contextes déterminés :

- au contact du pronom personnel régime direct :

ad. iy iwwt ----- a y iwwt ' »il me frappera «

- au contact de la modalité d'orientation spatiale (nn) :

ad. nn yawd i jjuj ...,..... a nn yawd i jjuj « il arrivera vers deux heures . »

- au contact de l'indice de la personne 2. (Sing.Plur.) :

ad tct a tct "tu mangeras"

ad tcm a tcm " vous mangerez"

- au contact de l'indice de la personne 5. :

ad ncc an cc « nous mangerons »

NOTES :

(1) F.Bentolila (Gr_ . fonct • p. 144) définit la « position libre» quand une forme verbale apparaît comme premier prédicat; et une « position appuyée », quand une forme



verbale apparaît après au moins un prédicat •

(2) Ce critère, à lui seul, ne peut être suffisant parce que l'impératif est en exclusion mutuelle avec le participe et l'accompli.

(3) la détermine l'inaccompli. , car l'inaccompli. peut, dans un énoncé, apparaître seul; mais l'inverse n'est pas vrai •

(4) F.Bentolila , Les classes d'unités significatives, p. 39 ; Les valeurs modales , p. 192 •

(6) F.Bentolila , Les classes d'unités significatives, p. 39 •

(7) nous reviendrons sur les valeurs (axiologie) ultérieurement , (8) le mode (ici impératif) n'est pas homonyme de l'aspect (ex. aoriste) , mais se combine avec lui •

(9) la + accompli est une spécificité de quelques parlers berbères ; il a la valeur de l'accompli résultatif (th. III') touareg; pour ce qui est des parlers du Maroc, on peut, à la suite d'A.Leguil , parler d'un accompli concomitant.

(10) cf. Bououd ,1990 p .138

(11) à côté de c «mange!» , le parler dispose de la variante i-c- » ma nge ! »

(12) s'agit-il du suffixe de la personne 5. ex. awriw it ! «venez !» •

(13) L.Galand, Continuité et renouvellement d'un système verbal, 1977 , p.300

(14) nous réexaminerons l'emploi de d-ad dans la partie axiologique de ce travail, (Bououd , 1990 p.131) • cf. A.Leguil , Modes , temps et aspects verbaux, 1985 p. 186

16 -les valeurs des modalités aspectuelles.

-1 la problématique de l'aspect en linguistique:

-1-1 L'étude de divers systèmes verbaux a conduit plusieurs linguistes à établir une typologie de langues : il y a des langues qui accordent la priorité à la notion de temps(temporelles), celles qui accordent la priorité à la notion d'aspect(aspectuelles) et d'autres qui amalgament les deux notions(aspectuo-temporelles).

-1-2 En linguistique générale , l'aspect est considéré comme une catégorie grammaticale au même titre que le temps et le mode; l'aspect a bénéficié d'un intérêt particulier dans les études linguistiques.

Ce fait a permis une abondance de termes et une divergence de points de vues ; pour cerner les contours de l'aspect et le séparer des autres catégories, la linguistique a conçu une méthodologie pour l'analyse du système verbal: une démarche sémasiologique et une démarche onomasiologique (1) •

Les linguistes ont opté pour la démarche sémasiologique dont le but est d'étudier



l'unité linguistique à partir des oppositions paradigmatiques de signifiants et des combinaisons entre cette unité et les autres unités de la chaîne : c'est une démarche qui part du signifiant pour découvrir et aboutir au signifié (2) • Quant à l'onomasiologie, suppose des concepts et des universaux applicables à toutes les langues; elle part du signifié pour découvrir le signifiant (3) .Les limites de la démarche onomasiologique est d'imposer à un système verbal en général, et à l'aspect en particulier, des signifiés qu'ils n'ont pas.

-1-3 Si l'on définit l'aspect comme la «manière dont se déroule le procès » (4) ; cette définition aura un caractère assez général et « laisse à désirer quant à la précision des moyens qui se chargent d'exprimer ce déroulement dans une langue » (5) ; c'est dans cette problématique que se situe le débat sur la nécessité de distinguer entre un « aspect grammatical » et « un aspect lexical » (6) , dans le premier cas, il s'agit d'alternances régulières qui font intervenir des listes fermées (grammaire) ; tandis que dans le second, il s'agit de dérivations faisant intervenir des listes ouvertes (lexique) •

-1-4 Si le « tmode de procès » ne fait pas l'objet d'un choix de la part du locuteur, l'aspect grammatical, par contre ,en est un ; donc, comme l'ont fait remarquer M.Golian et A.Leguil (7) , l'aspect grammatical est considéré comme une « modalité » qui « exprime la manière dont se déroule le procès . » (8) • A côté de cette définition générale, on trouve une définition plus restreinte et stricte qui rend compte des différents types d'aspect (cf. accompli / inacc¬compli) •

-1-5 Après l'opposition aspect / mode de procès ,il est convenable d'effectuer une autre opposition, à savoir: aspect et temps (9) • A titre de comparaison , il est à rappeler que la plupart des arabisants ont longtemps conçu le système verbal de l'arabe comme étant aspectuel (10) - combiné au temps - , tandis que les grammairiens arabes fondaient ce système sur la notion de temps (11) • La problématique du fonctionnement de cette opposition a été analysée par D.Cohen d'une manière explicite; partant d'une comparaison avec le système verbal russe, l'auteur a conclu que le système arabe est « aspectif dans son fonctionnement fondamental (12) ensuite, l'arabe ne présente pas une double organisation ; son système est organisé pour exprimer de manière privilégiée l'une des deux notions, précisément celle de l'aspect, car, pour le temps , il est facile de voir que chacune des formes acc ou inacc , peut être située par le contexte dans n'importe quel rapport temporel avec le moment de l'énonciation» (13) .Si les langues à aspect, à travers une évolution, passent à l'expression du temps c'est parce que ces langues ont introduit dans leur système les valeurs de concomitance.

-1-6 Pour ce qui est de l'amazighe ,L.Galand (14) a eu le mérite de suggérer une autre présentation; il a fait du préterit l'accompli(th.III) et de l'aoriste intensif l'inaccompli (Tb .11) ; quant à l'aoriste (th.I) , L.Galand le considère comme une « forme neutre» (15) par rapport à l'opposition aspectuelle ; le remaniement de L.Galand consiste à appeler les thèmes II et III , inaccompli et accompli afin de répondre à l'idée de « renouvellement





de certaines formes verbales» (16) tel qu'il a été émis par D.Cohen et « l'appartenance du berbère au domaine chami to-sémitique » (17) •

-2 pour dégager les valeurs aspectuelles présentes dans notre parler : Nous avons jugé nécessaire de nous conformer à l'analyse de F.Bentolila portant sur le parler des Aït Seghrouchen (18) :

- l'analyse consiste à opposer les valeurs des modalités aspectuelles l'une à l'autre pour former des classes homogènes; il se peut que la modalité aspectuelle puisse être accompagnée par l'une des modalités satellites.

- un syntagme verbal est susceptible d'apparaître dans un contexte ou dans un autre ; autrement dit, il peut assumer le rôle du premier prédicat de l'énoncé (position libre selon F.Bentolila (19)) d'une part, ou apparaître après au moins un autre prédicat (position appuyée (20)) de l'autre part.

-2-1 Les formes de la position libre:

Nous rencontrons dans cette position les formes du réel

-2-1-1 L'accompli (th.III) :

Il présente le procès comme « achevé et le ramène à un point ponctuel » (21) , seules les instances énonciatives peuvent l'interpréter comme un passé, un présent ou un omnitemporel •

-2-1-2 L'inaccompli (th.II) :

La est l'actualisateur de l'inaccompli; il le place dans le réel. L'inaccompli, selon L.Galand , indique le plus souvent le « procès habituel ou le procès en cours. Cette habitude ou ce déroulement peuvent se situer aussi bien dans un temps écoulé qu'au moment de l'énoncé: en d'autres termes, la précision temporelle est donnée par le contexte ou par la situation, et non par la forme verbale » (22) • Si on paraphrase L.Galand , nous pouvons dire que l'inaccompli exprime un procès non-achevé qui peut être présenté sous deux formes: itératif ou duratif, selon le contexte ou le sémantisme de la forme verbale :

valeur durative: la ytaru « il est en train d'écrire »

valeur itérative :la ytaru « il a l'habitude d'écrire»

(1.5) la tkkrn mddn bkri « les gens se lèvent tôt »

Si le parler veut exprimer la concomitance, le recours est fait à ili « être » dans son emploi comme auxiliaire :

(3.5) la tili mayt sn la tyajaj n ccanta ••• « leur mère leur ayant mis dans leurs cartables ••• »





(14.10) mc lla la yxddm i l-idara ••• « s'il se trouve qu'il travaille à l'administration ••• »

Toujours au niveau de la concomitance, il y a lieu aussi de relever l'inacc. concomitant (la- II) et le non-concomitant (th.II sans préverbe) (23) ; le préverbe la peut être considéré comme porteur du sens modal du réel :

(1.11) la ytsmun ay nn(a) agsγa "il ramasse ce qu'il a acheté "

(2.3) la d issaγ aħuli la d itddu ttalb la yγrrs i wħuli «il achète un mouton, et le Taleb vient l'égorger. »

(4) la bnnun alim , bbin d azggwar (24) " ils construisent (les meules de paille), ils coupent du jujubier "

.2.1.3 accompli (la + th.III) :

L'accompli concomitant est dénoté dans notre parler par la - III , par contre le th,III est devenu narratif • Pour dénoter la valeur de l'omnitemporel , l'accompli concomitant se combine au verbe ili "être « à l'inaccompli, dans un contexte itératif; dans un récit, l'emploi de la -III « a dû amener les locuteurs à opposer toujours plus nettement au th.III nu la nouvelle forme , en réservant à celle-ci la concomitance ,état résultant d'un procès achevé, entrée réalisée dans un état» (25)

(4.9)ncm yr ddwar nufa tigwratin ...d lanbat la c3lant

" nous sommes arrivés au douar , nous avons entendu les youyou et vu les lampes allumées «

(11.2) as nna la nqqim... «l'autre jour on était assis .. »

(12.1) as nna mi d 3aydx zi rrbad (••••) la ddix mlaqqax d usaħafi (26)

« le jour où je suis revenu de Rabat , j'ai rencontré un journaliste ••• »

Remarques : le verbe ili « être , exister « peut fonctionner comme verbe autonome ou comme auxiliaire (27) :

illa i fas " il est à Fès "

illa iffγ « il est certainement sorti • «

ili est compatible aussi bien avec l'acc. qu'avec l'inacc. lui même peut être soit à l'acc. , soit à l'inacc. • parfois ili se trouve vidé de son sens et se comporte comme une modalité (28); s'il en est une, cette modalité - comme toutes les particules préverbales - ne peut être séparée du verbe; ce qui n'est pas le cas ici: parmi les éléments susceptibles de s'insérer entre ili et le verbe, nous relevons :

- un complément explicatif (C.E) :



(B 141) illa uryaz (la) yusy a3mmud. ° l'homme est certainement muni d'un bâton •

- une modalité négative :

(B.142) illa ur iddi ʔr ckwila « il n'est probablement pas allé à l'école. »

- un autonome ou un autonomisé :

(B. 143) illa idlli idda .» il est certainement parti hier • »

- mc « si « :

(B. 144) illa mc inna ay ad ad as amzn lwraq.

«s'il avait dit ceci ils lui auraient certainement retiré ses papiers • »

Le mécanisme de dédoublement (29) de l'acc. semble être confirmé dans notre parler. La fréquence de la -III permet d'assigner à ce thème une place à part dans le système verbal des AIt Sadden , si le phénomène d'intégration de l'acc. résultatif (th. III') (30) est définitif pour le touareg, notre la-III, ne disposant pas d'un thème spécial, a recouru à la ; tandis que l'acc. simple (th.III) s'est spécialisé dans la fonction narrative.

-2-1-4 L'accompli narratif : L'emploi et la fréquence de l'acc. (th.III) dans un récit d'événements vécus peuvent- ils être considérés , pour un parler donné , comme une survivance d'un état ancien du parler ou une innovation?

L.Galand pense , en réponse à A.Leguil , qu' « on trouve des innovations plus ou moins parallèles dans d'autres parlers, mais ça ne se recoupe pas exactement. Alors on a le sentiment que dans chaque région, ou bien on n'a pas éprouvé le besoin d'ajouter, ou alors, là où il y avait peut-être des insuffisances dans le système , on a colmaté» (31) .

L'acc (th.III) a « détrôné » l'aoriste (th.I) , en se substituant à lui ,de ses fonctions qui sont celles du récit. Ce qui est à signaler c'est que le couple (III - la-III) a gagné du terrain au détriment de son homologue (I- III) , fort utilisé dans les parlers berbères du Maroc central ; autrement dit ,l'aoriste n'est plus utilisé dans les séries enchaînées, son remplacement par une série d'acc. narratifs est la conséquence d'un dédoublement ou d'une scission de l'acc. en acc. simple (32) et acc. concomitant (33) •

Dans notre corpus l'acc. est devenu courant et fréquent, par contre les textes d'A.Basset de la fraction des Art Amar fournissent encore des aoristes narratifs :

(321) llant (III) lli ist, lahl nns ladurnt.(III) as i y amna ħmmu; ʔrsnt as (I-III) i yut n tfullust ynt as (I) binssis , ynit(I) ••• ; tkkr(I-III) Xdija, tddz(I-III) Lħnna , .tY as t (I) i ifassn d ixf, .tY as (I) tazult . tasY(I) I3ban nns d icrwidn ,tsikk asn (I-III) ssabun ••• (34)

« A ce moment-là ses parents entouraient Yamna Hmmu ; elles lui ont égorgé une poule, elles lui ont préparée la bouillie (de l'accouchée) , elles ont fait ••• ; hdija pile du henné, lui en met aux mains et à la tête; elle lui met de l'antimoine aux yeux, elle prend

les vêtements et les chiffons (de l'accouchée) et les lave.

(347) alli(y) ur-rin iqqn asn (III) dd3ut , iddu (I) ; as l-ħkam qrrdn dat l-qadi , ibdu(I)
γif sn s

txant d nnfqt (35)

« Comme ils n'acceptaient pas, il leur fit savoir qu'il allait les traduire en justice et il s'en

alla; le jour de l'audience, ils se mirent à genoux devant le cadī; il rendit le jugement lui enjoignant de lui donner le foyer et l'habillement»

-2-2 Les formes du non-réel :

Dans le parler des Ait Sadden , et l'amazighe en général, ad s'est spécialisé dans l'expression du non-réel. Cette modalité « modale » traduit des nuances sémantiques diverses: futur, probabilité, souhait ••• La combinaison du préverbe ad avec les aspects aoriste et inacc. constituent un paradigme modal.

L'opposition aoriste (th.I) et aoriste intensif (inacc.) est neutralisée dans un contexte négatif :

(2) i tx irdn ur da ngg n ca zik • (36)

« car le blé mûri t tardivement»

., (46) nnta ur da ittγima ca ••• (37)

«lui ne s'assied pas ••• «

(190) llan isggwasn nna i mi ur da ikkat unzar ciyyan ••• (38)

« il ya des années où la pluie ne tombe pas beaucoup ..»

Avec le préverbe d-ad , on peut dire qu'il y a une interférence entre mode et futur; la forme d-ad + aoriste a une valeur sémantique d'emphase et de certitude (39) :

Ur d ad ajjx la l3il la tarbat •

« je ne laisserai ni garçon ni fille .»

(11.14) d-ad ddux dγi γ r s axam

« je vais aller maintenant à la maison.»

(12.42) d-ad rsx ad ccx imi uγum.

«je descendrai manger un bout de pain • »

(14.6) d-ad qqimx dinn •

« Je resterai la-bas • «

Ce qui justifie le rapprochement de cette forme à un futur proche c'est sa commutation avec un verbe opérateur + SV2

(B. 145) xarac d-ad ittuty. !

« attention, il va tomber !

x arac idda ad ittuty !

« attention, il va tomber . ! «

Dans une série récurrente , notre parler préfère l'utilisation d'une suite d'inacc. au lieu de ad + aoriste ou de l'aoriste nu :

(12) ħra. ad yali itri , la tkkr (II) at-tħlls i wγyul nns , tyr (I)

γif s iyddin , tddu (1) ad d taym aman (•••) (40)

« dès que monte l'étoile, elle se lève pour bâter son ânesse , elle met sur elle des outres à eau , elle va chercher de l'eau (•••) «

(19) adday tmyyl tafukt la d ttasi (II) attas wwaman , t3um (1) , tmcd(I)

adlal nns s l-γnna d nnwar , ty(1) tazult d lmswak , tbddl(1)

i3ban s winna sfanin • (41)

« lorsque le soleil décline, elle prend un seau d'eau, se baigne , se peigne avec henné et clou de girofle , se met du Koheul et de l'écorce de noyer, change ses vêtements pour des propres • «

(43) (•••) la t-tnt(II) imcli , swnt (I) attay , inint (I) izlan , sγurtnt (I) ••• (42)

« ••• elles déjeunent, prennent le thé, poussent les youyous •• «

(50) adday (y) awd l-3id , la jmu3n (II) imqgran n tqbilt , rzn (1) lflus , yinin (I) : « ixss an a nddu a nrayb x lqayd. « ; La tddun (II) yun wass .xdd yumayn dffir l3id , awdnn (I) , irħb (I) asn , ccn (I) , sun(I)- srsn as (I) aynna mi γiyn , ifrħ (I) is-sn , ddun d abrid nnsn • (43)

« Lorsque arrive la Fête , les grands de la tribu se réunissent , versent une cotisation et disent : « il faut que nous allions rendre visite au caïd » ; ils partent un jour ou deux après la Fête , arrivent chez le caïd qui les reçoit bien; ils mangent et boivent et lui versent ce qu'ils peuvent; il leur manifeste sa satisfaction , ils prennent le chemin du retour. «

à la place des aoristes (parler des .AIt Amar , ex: 12, 19 , 43, 50s) , les locuteurs d'AIT Naceur emploient une série d'inaccomplis (44) :

(12) (•••) , (•••) , la tggar (•••) , la tddu (•••)



(19) (...), la t3ummu , la tmccd (●●●) , la tgg (●●●) , la tbddal (...)

(43) (...) , la ssnt (●●●) , la tinint (●●●) , la tsɣurutnt ●●●

(50) (●●●) la truzn(●●●) , la tinin (●●●) (●●●) , la nn tawdn ,

la di sn itrĥĥab , la t-ttn , la ssn , la s tsrusn (●●●) , la di sn if rrĥ , la d tddun (●●●).

-2-3 Quelques cas particuliers.

-L'aoriste peut apparaître dans un énoncé comme premier prédicat et sans préverbe ad , quand il est précédé d'un autonome temporel, situant le procès dans l'avenir :

aska nddu

« nous partirons demain »

,tadgg at , tddddut

«tu partiras dans l'après-midi »

- L'aoriste est employé seul dans une situation où le locuteur se montre indifférent à l'égard d'une action :

(B.146) mc ur iri ad ins iddu •

«s'il ne veut pas passer la nuit, qu'il parte.»

«le fait qu'il parte m'est indifférent »

- L'aoriste intensif (inacc.) , dans des tours idiomatiques , peut apparaître sans les modalités ad et la :

(B.147) 3li iĥarb i yɣuyya , nttat tkkat

« Ali évitait le scandale, quant à elle, frappait. »

- Le non-réel et l'acc. connaissent d'autres usages à des fins stylistiques :ces formes n'ont ni emploi temporel ni aspectuel ; dans ce contexte, on peut utiliser aussi bien le non-réel que l'acc. sans que le sens soit affecté.

On rencontre ces tours dans des formules figées traduisant le souhait, le désir et les prières :

(B. 148) rbbi a kWn id iĥdu .

« que Dieu vous garde • »

(B. 149) rbbi ad yannay ,tamara nnc; , icafac •

« que Dieu te vienne en aide et te guérise • »

(B. 150)i3awn ic rbbi



«Dieu t'assiste «

« que l'assistance de Dieu soit avec toi ' . «

ak i3awn rbbi •

« que l'assistance de Dieu soit avec toi . »

2-4 Les formes de la position appuyée.

Dans cette position, on est en présence de deux formes verbales (SV1 , SV2) : le rapport syntaxique, entre les deux verbes, pouvant être soit direct (45) , soit indirect par l'intermédiaire d'un subordonnant (46) • F.Bentolila a émis quelques réserves à propos de l'identification des prédicats de la position appuyée juxtaposée en disant qu' «il n'est pas toujours facile de décider si on a. affaire à un prédicat juxtaposé ou au premier prédicat d'une nouvelle phrase • « (47)

Quant aux formes de ces positions, nous rencontrons en SV1 les formes de la position libre et en SV2 ' les formes de la position libre, d'une part, et de l'autre, les formes à valeur d'enchaîné ; c'est à dire qu'on trouve en position appuyée juxtaposée :

1- les SV de la position libre: .

(La) acc. ad - A

La- inacc ad- AI

2- les SV de la position appuyée que F.Bentolila appelle les» enchaînés»

A

al - AI

.2.4.1 Dans un énoncé constitué de SV 1- SV 2 ' , le SV 1 appartient à la position libre, tandis que le SV2 peut contenir un enchaîné ou un non-enchaîné.

A- SV2 = aoriste (th.I) •

Placé après un verbe de la position libre, l'aoriste s'impregne de n'importe quelle valeur aspectuelle du verbe qui le précède ; A.Leguil (48) , à la suite de L.Galand , compare ce thème a « une note musicale: sa valeur sémantique dépend de la clef en tête de la porte • Quant à sa valeur sémiologique, c'est celle que F.Bentolila a appelé l'enchaîné. «

SV 1 = acc . (th.III) :

L'aoriste (th.I) prend la valeur de l'accompli; les séquences d'aoristes sont souvent détectées chez les femmes(49) qui continuent à utiliser ce thème dans le récit :

tdda (III) tmtut n flan, tzznz (I-III) iy(i) afuLLus , Sÿiÿt! (III)

zi(s) -s , cix as(III) lflus , tddu (I) tini(I) i uryaz nns : « ur jjin zznizx afullus.



« La femme d'un tel est venue me vendre un poulet, je le lui ai acheté et lui ai donné de l'argent; elle est allée dire à son mari: « je n'ai jamais vendu de poulet.» (50)

Ce qui est à souligner c'est la disparition de l'aoriste narratif et son remplacement par l'accompli chez la jeune génération:

(11. 18,20) (●●●) qqimx (III) di s , sγix (III) dduxan , qqimx (III) la tgunuyx(la-II) ally tuwd (III) tlata-, numz(III) abrid , ndda (III) di s mriypin bzzaf , nuwd (III) γr ddar lbida ●●

« je me suis assis, j'ai acheté des cigarettes, j'a attendu jusqu'à trois heures, nous avons pris la route , nous avons voyagé confortablement , nous sommes arrivés à Casablanca ●●● »

Dans ce paragraphe de récit, les accomplis tiennent le rôle de la narration; nous avons jugé nécessaire de voir si le parler des Aît Amar (fraction voisine) a subi la même évolution :

(99) yun wass ndda (III) nK d 3zizi γr fas • iKr (III) 3zizi

G wmmas Yid ica (III) l3lf i tsrdunt , ica y as (III) rb3a Lgamilat n tmzin (●●●) (51) .

« Un jour nous allâmes 3zizi et moi à Fès • 3zizi se leva au milieu de la nuit , il donna à manger à la mule, il lui donnâ quatre gamelles d'orge (●●●) »

(311) (●●●) umzx(III) amxib nna Lhbib , inqqr iyi (III) yun 3cra ,

qqaħ kulci islx it (III) , kulci i3ma t (III) (●●●) (52) •

« (●●●) J'ai engagé ce malheureux de Hbib il m'a cueilli une dizaine d'arbres , il m'a tout écorché ,les arbres , il a tout aveuglé (●●●) »

Dans notre parler, l'aoriste n'est plus le thème de base des séries enchaînées aussi bien narrative que récurrente ; c'est l'acc. (th.III) sans préverbe qui est devenu le thème de base du récit (53) • Ce remplacement constitue un début d'évolution du système verbal des Aît Sadden • Cette innovation rejoint celle que D.Cohen a présentée pour expliquer le renouvellement de certaines formes verbales en sémitique. Ce renouvellement s'est fait selon un processus de dédoublement ; l'acc. s'est doublé d'un acc. concomitant en se confinant dans un rôle narratif •

:sv1=d-ad+aoriste

L'aoriste prend la valeur de certitude :

(B.151)d-ad ddux (da) tym nna trim.

« je m'en irai et vous ferez ce que vous voulez. »



SV1 = Impératif:

L'aoriste (th.I) a une coloration injonctive :

(B.152) acm .tinit i may c ay a !

« va et raconte ceci à ta mère ! »

L'aoriste en SV2 y acquiert les différentes valeurs de ad + A • ,

(B.153) xaras ad iddu (d) yini i may s ay a •

« attention, il partira (et) dira à sa mère ceci. »

Ces exemples montrent, clairement, la neutralité de l'aoriste à l'égard des valeurs aspectuelles : il prend en charge toutes les valeurs exprimées par le verbe qui le précède ; ce thème est un enchaîné , il ne rapporte pas les actions isolées, mais, en l'employant, le procès est considéré comme une conséquence de ce qui précède • Ceci se manifeste, formellement, par l'emploi du coordonnant .

Dans notre parler le thème d'aoriste, en série narrative ou récurrente , comme il en est le cas en kabyle et en touareg ,peut être considéré comme « un archaïsme en voie de disparition» (54), s'il est attesté, dans quelques contextes, ce n'est que d'une manière sporadique chez les femmes ou dans des énoncés où le verbe prend une valeur optative, injonctive ••• Des exemples dans les ,chants sont révélateurs :

(B.154) (•••) a k iY d awtul yi yi (1) d lbaz (•••)

« qu'il te transforme en lapin et moi en faucon ! »

(B.155) (•••) a k id awdx a ya3ric wattay cx i wñbib nw (•••)

«que je t'atteigne 0 branche de theier et que je t'offre ma bien-aimée ! »

SV1 = la - AI (inacc.) :

(70) (•••) la tili yut ntñrirt nna izil la tnwa , yili (I) wγrum (•••) (55)

« (•••) il Y a une bonne soupe toute prête , il Y a du pain ... »

(50)(•••) la tddun (II) yun wass xdd yumayn dffir l 3id , awdn ġ Lqqayd(I).

irñb asn (I.III) , ccn (I) , sun (I) (56)

« (•••) ils partent un jour ou deux après la Fête , arrivent chez le caId qui les recoit bien, ils mangent et boivent (••• ' »

(40) adday ccn (I) imnsi la ittawal (la-II) yun nna ġur illa l3ql ,

yini y as (I) (•••) (57) •



« lorsqu'ils ont diné , un homme avisé prend la parole et di t (●●) « •

Si nous soumettons ces exemples à un locuteur des AIt Naceur , les aoristes précédés d'un inacc. seront, forcément, remplacés par un inacc. dans une série réccurente (58); sauf le cas de ini « dire» et ili «être» qui font exception à la règle (59) •

A partir des exemples (40 et 70) , nous remarquons que l'enchaîné souligne que les deux actions sont solidaires, l'une ne va pas sans l'autre.

B- SV2 = al - AI (inacc.)

Selon F.Bentolila , A (th.I) et al - A.I (th.II) « apparaissent à une exception près dans les mêmes contextes. On peut opposer un A exprimant l'idée verbale pure et simple à al-AI exprimant l'aspect ingressif -duratif. « (60)

SV1 = acc. (th.III)

(232) tqqim al tall .

« elle se mit à pleurer» (61) •

(342) iqqim crif al is-s ittizi (●●)

«le marabout se mit à le quereller (●●) « (62) •

(346) iqqim muhand. al ittzaway • (63)

(B. 156) iffġ al itsġuyu •

« il est sorti en criant «

SV1 = la- AI (inacc.)

(B.157) la ytqssa al ntjawab

Il nous interroge et nous répondons

Cet exemple présente l'action (sv2) comme étant simultannée à sv1 ; tandis que l'exemple (B.156) la présente comme continue et conséquente à celle qui est antérieure.

(B.157) la ytsqsa al t njjawab • « il nous interroge et nous
«

(SV2) comme étant simultanée à SV 1 ; tandis que
comme continue et conséquente à celle qui est



SV1 = ad + A (th.I) :

(B.158) ad ikkr al i t3awad aynna ur iħlin •

« il se mettra à raconter n'importe quoi. »

SV1 = Impératif:

B.159) kkr al t3awat aynna ur iħlin !

« ne raconte pas n'importe quoi! » (64)

Si le parler des Art Sghrouchen , décrit par F.Bentolila (65) , n'offre pas d'exemples de la séquence: impératif + al - AI « enchaîné » , celui des Art Sadden en use très abondamment.

C- SV2 = une forme de la position libre :

Quand c'est une forme libre ou non-enchaînée qu'on rencontre dans SV2 ' dans ce cas là on ne fait que rapporter «les actions isolément elles forment comme des îlots indépendants, sans relation, sans point de contact.» (66) • Le rapport entre les SV à la forme libre n'est qu'une juxtaposition de deux actions indépendantes et isolées, sans lien entre elles sauf si le SV2 est ad - Aoriste qui présente des caractéristiques spécifiques. (67)

SV1 - SV2 = acc. (th.III) :

Dans ce contexte , et comme il a été souligné maintes fois par A.Leguil l'opposition de concomitance à l'accompli, « autrement dit le rapport enchaîné / » concomitant , est en passe d' être dénoté non plus par le couple aoriste ~ accompli (I-III) traditionnel au Maroc, mais par le couple accompli ~ accompli concomitant (III- la - III) (•••) « (68)

A partir des récits et des énoncés construits que nous avons recueillis auprès de jeunes lycéens des AIt Naceur , nous avons remarqué que la -III a remplacé l'accompli (th.III) pour souligner la concomitance, tandis que ce dernier est devenu un thème narratif :

(11.8) ibba , idda (III) ġr fas , ittu (III) ur iy yujji ca ddix (III)

ġr bu3li (•••)

« mon père il est parti à fes , il a oublié de me laisser l'argent , je suis allé voir Bouali »

, il a oublié de me laisser

voir Bouali (...) «

yi • « Abdellah m'a M'aaccompagné

(11.12) ica yi (III) bu3li lflus , numz (III) n Kint d 3bdLa ttaksi

nhwwd (III) ġr bab ftuħ (•••) •

. « Bouali m'avait donné l'argent, on avait pris Abdellah et moi le taxi, nous étions dirigés vers Bab Ftouh (•••



(11.13) isrs iyi (III) dinn, ndda (III) ġr 3bdLa nqqjm (III) la ... njjma3 (la- II) •
 « il m'a déposé la-bas, nous sommes allés chez Abdellah et nous nous sommes mis
 à discuter • »

SV1 - sV2 = ~ad- A (ou AI)

(11.32) ajj ad as ra3aħ ħdd , ad, as cħ ssarut a k yawi s ttumubil •

« laisse, je vais chercher quelqu'un à qui je donnerai la clé pur qu'il t'accompagne
 en voiture ., »

(11.50) issuħl di yi a nddu a ncc imkli.

«il a insisté pour qu'on aille déjeuner

! «

Sv1-sv2= impératif

(B.160°) acm ini y as

« va lui dire «

(B.161) rs as y it

« descends le prendre «

Dans tous les exemples présentés en haut , les SV de la forme libre entraînent une
 succession d'actions isolées, indépendantes et qui se répètent individuellement •

D- Une autre particularité du parler des AIt Sadden est celle où les locuteurs» renon-
 cent à l'opposition d'enchaînement en série récurrente et utilisent au lieu d'une séquence
 de N.R aor • une suite d'inacc. (●●) (69) »

Avant d'illustrer ce phénomène par des exemples tirés de notre corpus, il est à signaler,
 aussi, que l'inacc, connaît une scission: à la concomitance (la- Inacc.) s'oppose l'enchaîne-
 ment (al - Inacc.)

Pour ce qui est du remplacement de l'opposition N.R par l'inacc. , notre parler a fait
 recours à l'inacc. précédé du préverbe la afin de souligner la succession d'actions isolées
 formant un bilan. Au lieu des séries d'aoristes fréquents chez les AIt Amar , les AIt Naceur
 préfèrent , à la place , les inacc (70)

(7) (●●) la 3ddl (la-II) mddn tistħiyin nnsn , yn (I) tamalaħt , dbbrr (I) (g)
 -gmassn i tħrrat ,inun (I) tiġnacin (●●) (71)-

« (●●) les gens arrangent leurs terrasses, ils étendent de l'argile (sur la terrasse) ,



ils procurent la charrue pour le labour, ils cousent les colliers (des bêtes) (●●) «

(7) (...) la 3ddL (la-II) (●●) , la tggN (la-II) (●●●) , la dbbarr (la-II) (●●) , la yuynnun (la-II) (●●)

(1.5) sbaḥ 1tnayn , la tkkrn (la-II) mddn bkri , la ftrn (la-II) , la tnuyn (la-II) iḡyaL nnsn .ḥdd isrda nnsn , yamzn (I) abrid n

« le lundi matin , les gens se lèvent tôt , ils prennent leurs petits déjeunés, ils montent leurs ânes ou leurs mules et prennent le chemin de Tébouda .»

Ce qui est à remarquer c'est la disparition de l'opposition de l'enchaînement à l'inacc. , ce qui veut dire que nous ne faisons plus l'opposition entre une série enchaînée et un bilan à l'inacc. ; par contre cette opposition subsiste encore à l'ace. grâce. au développement de l'acc. concomitant.

E- Dans ce qui a précédé , nous avons exposé les cas où les formes libres sont mises en rapport avec d'autres formes sauf la forme ad - A (ou Ar) ; les formes du N.R en SV2 jouissent d'un statut particulier par rapport aux autres formes , elles dépendent du premier verbe que les linguistes nomment, communément, opérateur .(72)

F- Après certains verbes (kkr «se lever», qqim "s'asseoir» ●●) nous retrouvons l'opposition de l'enchaînement.

1- kkr « se lever» , quand ce verbe est suivi par un SV enchaîné, le critère le plus fréquemment utilisé par la grammaire est celui de la « perte de sens « subie par SV1 ; ce même critère suffit à l'identification de SV1 comme auxiliaire (ou semi-auxiliaire) et la nécessité d'un SV2 pour former un syntagme périphrastique •

(8.12) kkrn lwacun al tsḡuyun (●●)

« les enfants se sont mis à crier (●●)

(8.16) kkrn la tsmunn (●●) •

« ils se sont mis à ramasser (●●) «

(348) ikkr iddu idrrq i crrif (●●) (73)

« il alla demander l'intercession du chérif (●●) «

2- sul « se trouver encore» , ce verbe est suivi d'un verbe non-enchaîné

la-AI , ad -A :

(10.28) isul 3ad la ytqra

« il étudie encore »

remarques :

La perte de sens n'est une condition ni suffisante ni nécessaire pour qu'un verbe devienne auxiliaire parce qu'il existe des auxiliaires qui gardent leurs sens (ex :: ikla «passer la journée » ,insa «passer la nuit») •

Ces types de verbes sont , généralement , appelés par les grammaires « semi- auxiliaires » ; ce terme veut rendre compte du double rôle de ces verbes :

ils peuvent être autonomes ou auxiliaires. Ainsi, on pourrait se demander si le changement de sens n'est pas seulement le résultat du changement du contexte :les verbes sul , Kr , ns employés seuls, invalident le critère de la perte de sens ,sont compatibles avec les modalités préverbales la et ad .

La particule de négation ur sert à nier aussi bien le SV1 que le SV2 :

(5.3) ur qqimħ la tiħmilx ddunit •

« je ne supporte plus la vie • «

-2-5 La position appuyée coordonnée •• a

Après les monèmes coordination ha et day nous rencontrons aussi bien les SV enchaînés que les SV non-enchaînés; dans cette position les SV ont les mêmes valeurs que celles qui ont été relevées dans la position appuyée juxta posée •

Exemples de day :

(102) (•••) kul lmr̄tt day d- dzuw̄wf ġif nx yut n ttum̄bil (•••) (80)

« (•••) à chaque instant nous croisait (à vive allure) une automobile (•••) «

(103) nuk̄kni nq̄rrb yuy Lagar day nannay ac yut l.macina (•••) (81)

«(quand) nous fûmes proches d'une gare nous vîmes un train

(108) (•••) la ttin̄in : « iwa zzaLllat x nnbi » day kkr al-tumi ad al d izry d̄dhur ; day ff̄ġn̄ iȳr ad ddun abrid nnsn (•••) (82)

« (•••) ils disent: « Priez pour le Prophète! » ensuite ils retournent (au travail) jusqu'à ce que soit passé le d̄dhur puis ils quittent le champ pour s'en aller chez eux.,

(134) la ġif s ittsakka xas yun usikk da irzm as d̄ġya bac a tkkr •• (83)

« il passe(son couteau) sur(sa gorge) une seule fois , puis il la lâche rapidement pour qu'elle se relève ••• «

(145) (•••) la d ttasy ifassn wwulman t-tskka , day t̄bdu (•••) (84)



“(●●●) elle prend des pelotes de fil de trame et un peigne,
puis elle commence (●●●) «

(148) (●●●) la tthwwad aggwr jaj n dzlaft , day ddr̄rit g-gmidun, ukwan
day tq̄qim la t-tm̄rry (●●●) (85)

“(●●●) elle délaie (avec de l'eau) la farine à l'intérieur
du plat, ensuite elle la met dans la corbeille, ensuite elle
se met à la froter ●●●) “

(176) (●●●) ħra ad immt day kkr iġuyya g-gxam ● (86)

« (...) dés. qu'il est mort , les cris s'élèvent dans la maison «

(211) (●●●) ifttujn ad afrun , nitni at(t) sġuyyn , day ad nqqzn s Ixuf d lfraħyt
(●●●) dés que les étincelles volent, ils poussent des cris et sautent de
peur et de joie ●●● «

Exemples de aha

(27) b3dn ax , aha dr̄rn ix̄f n̄sn ġr fas ● (88) ... -

« ils sont loin de nous , ils sont tournés vers Fas ● »

(28) (●●●) itx la ttġaran waman , aha b3dn ax (89)

(●●●) car les eaux baissent; et elles sont loin de chez nous ●●● »

(242) adday immt ħdd , aha yajj d qbala Lmal ●●● (90)

« quand quelqu'un meurt, et qu'il laisse beaucoup de bétail »

Les SV1 (Ia-AI, acc. , Impératif, participe) qui admettent en SV2 un enchainé (Ao-
riste) n'excluent pas al-II. (voir exemples , 28 ,17 ,134,145 , 103)

-2-6 La position appuyée en apodose

1- Avant le traitement des conjonctions temporelles (n̄tta , adday , xas ,zggwis , ally)
quelques remarques méritent d'être signalées : une proposition temporelle, en français,
est introduite par « quand » ou « dés que » tandis que les parlers berbères disposent de
trois solutions :

- deux propositions juxtaposées (position appuyée juxtaposée sans marque fonction-
nelle) :

(B.165) yannyt inqz .

« dés qu'il l'a vu , il a sauté. «





- un pseudo-subordonnant (**ntta** , **hlli** ,**xas**), élément adverbial soulignant un lien sémantique entre le prédicat et le prédicatoïde

(8.13) xas nnta isla i yġuyya d isffirn , yusy tazrwatt

« dès qu'il a entendu les cris et les sifflements , il a pris un bâton • «

(6.6) xas ttalb ad iwddn , la tafat dduwar iħwa •

« dès que le Talb appelle à la prière , tu trouves le Douar vide • «

(B.166) nnta yannyit ,inqqz •

« dès qu'il l'a vu , il a sauté •

- une conjonction de subordination (véritable subordonnant)

(1.10) adda(y) ikmml kulci , la yt3ayd s aqidun •••

« quand il a tout terminé (les achats) , il retourne à la tente .»

(4.6) adday tqqrb laKup (foot-ball) •••

« quand la coupe s'approche ••• «

Ce qui préside au choix de l'une de ces trois solutions c'est peut être , Le

schéma constitué par la proposition temporelle: concomitance - enchaînement .

2- A cet égard le titre est révélateur , nous n'aurons à étudier que les oppositions des SV2 s'appuyant sur SV1 (ace. , aoriste) après un fonctionnel subordonnant •

-2-6-1 nTa - SV1 (III) - SV2 :

-nta est considéré comme un « pseudo-subordonnant » dans la mesure où il « admet la-AI en SV1 et qu'il n'entraîne pas l'anticipation des pronoms personnels compléments» (91) ; par sa présence, il opère un passage de la position juxtaposée - structure parataxique - à la position en apodose •

- Après nnta- III , on rencontre les formes aussi bien enchaînées que non-enchaînées :

(B.167) nnta iwt it ,iqqim la yall.

« à peine il l'eut frappé, il s'est mis à pleurer «

Quand l'apodose dénote un enchaîné (aoriste ou inacc. avec auxiliaire) , on préfère dans la protase l'adverbe exceptif **xas** « seulement » :

(B.168) xas nnta iwi it ,iqqim al yall.

« à peine il l'eut frappé, il s'est mis à pleurer. «

xas en coexistant avec nnta , peut se placer soit avant, soit après lui:



xas nttā iwt it , •••• nttā xas iwt it

après xas , en SV2 ce sont les formes enchaînées , le plus souvent , qui sont réalisées :

(B.169) xas at-tfġ may s , day bdu la yall •

« dès que sa mère sort , il commence à pleurer •

quand SV2 est une forme non-enchaînée, l'apodose peut être inversée: SV2 –subordonnant - SV1 ‘ par contre le SV1 enchaîné ne peut être mis en tête de la séquence

(B.170) xas tfġ may s , ibda la yall •

« dès que sa mère est sortie , il a commencé à pleurer • «

(B.171) ibda la yall , xas tfġ may s •

« il a commencé à pleurer dès que sa mère est sortie • «

-2-6-2 adday et ally

ce qui serait intéressant de souligner, ce n'est pas l'opposition réel ~ non-réel, mais les valeurs que prennent les SV1 dépendants des fonctionnels adday et ally ; nous pourrions dire, avec F.Bentolila (92) et A.Leguil (93) , que le registre du passé serait réservé à ally et celui du temps indivis (ou futur) à adday •

Au sein de chacun des deux couples (réel : III , la -II /non-réel : ad-I , ad-II) , il existe une opposition entre une idée verbale pure et simple (adday -I , ally-III) et un aspect duratif / itératif ; cette valeur d'aspect itératif est présente dans les deux cas; mais avec ally , le procès est posé comme un passé, tandis que avec adday ce procès est situé dans l'omnitemporel •

-aDay -I :

L'opposition enchaîné / non-enchaînée est décelable à l'intérieur du réel ; au non-réel, on opposera l'idée verbale (ad-I) à l'itératif (ad-II) .

(1.6) adda(y) nn yawd uryaz , la ytccm tġagyult nn s ġl-lfndq ••

« lorsque l'homme arrive (au Souk) , il fait entrer son ânesse au Foundouk »

(6. 1) adday qrrb rmdan , la tkkrr mddn la ssaġn •••

« lorsque le Ramadan s'approche , les gens se mettent à acheter ••• «

(3) adday 3ddun ccbak g -yran , la itt3ayd yun uflaħ ••• (94)

« lorsque les gerbes sont nombreuses dans les champs, l'un de: cultivateurs revient »

(11.11) adda(y) d iddu lħsn , nkk a d dmn x mc ac inna ca •

« lorsque Lahcen vient, moi, je me porterai garant s'il dit quoi que ce soit. »



(360) adda ikkat unzar , la t-trddl tmttut tirfafin ••• (95)

« lorsqu'il pleuvait la femme laissait tomber les couvertures du bas de la tente ••• »

(B.172) add(a) -ac i3jb uqjdim ittu may d iggunin •

« lorsque le repos lui plaît, il oublie ce qui il attend. »

(B.173) adday zrin rb3a isggwasn , ad ittasy lflus zi lbanka •

« lorsque sont passées quatre années , il empruntera de l' argent à la banque

adday -II , on le retrouve aussi bien dans le récit iteratif que dans le discours :

non-iteratif

iteratif

adday-II adday-I // la-II (ex. 360) . ad-I (ex. 11.11)adday-I

adday -I/ad-I (ex. 11.11)adday-I // ad -II (ex.B.173)

adday-I/ I (III) (ex .B.172).

- ally- III

L'opposition enchaînée (I, al -II) non-enchaînée (III , la- II) est existante dans les SV2 :

(15.11) ally gzry , ha nkkni nhnna •

« quand elle a été passée (l'année scolaire) , on a été tranquille »

(346) ally d iffġ muhand , ddan mddn raybn ġif s ••• (96)

« lorsque Muhand sortit (de prison) , les gens vinrent lui rendre visite »

(279) ally ccan mddn swan , tawd lut! lġrama ••• (97)

« lorsque les gens eurent mangé et bu , que le moment des
dons fut arrivé ••• »

(17.14) ally yi t id uwin , la tinin izd lmanda •

quand ils me l'ont apportée, ils croyaient que c'était un mandat

On a deux aspects : l'un exprimant un procès réel (aLy) et l'autre exprimant des généralités virtuelles

17-Le participe

- Le participe (1) ne détermine que les verbes; il a ses propres indices qui s'opposent aux indices de 3ème personne ; sa désinence « a fait l'objet de plusieurs tentatives d'explication partielle ou totale dont aucune ne nous semble satisfaisante » (2). Pour F.Bentolila et A.Leguil (3) , le participe n'est pas la forme de neutralisation des oppositions personnelles





(4) mais un monème qui, dans un contexte, s'oppose aux indices de 3^{ème} personne .

Le participe coexiste avec les modalités aspectuelles (th.III , th.II) , les modalités ad ,la et la particule négative ur .

- L'indice du participe est discontinu: in

qui est , dans notre parler, invariable en genre et variable en nombre; un fait important à signa -1er est le choix des jeunes locuteurs d'Aït Naceur entre la variabilité et l'invariabilité en nombre: l'effacement du n final se produit quand le participe est précédé de la modalité γ a ; nous relevons ici les constructions qui admettent le participe sing :

1 - (d)ay + participe « c'estqui..... »

ntta t ag-gssirdni i3 bann (5)

« c'est elle qui lave le linge »

nitnti ag-gttasin aztta

« ce sont elles qui montent le métier à tisser »

2 - may + participe

macm ya γ n ?

« qu'as-tu? »

3 - ur + participe + Xas « neque »

I tqbilt nn x ur illin xas yun umzil (6)

« dans notre tribu il n'y a qu'un forgeron . »

4 - On retrouve aussi le choix des locuteurs , au niveau du nombre quand le participe suit le démonstratif nna et wnna :

Aït Amar :

ussan- nna ag-glls i3bann nna

« c'est ces jours-là qu'il met des habits propres

18-IES MODALITES D'ORIENTATION

1 - Elles sont dites» particules d'approche et d'éloignement « (L.Galand) ou « particules de rection» (A.Basset) , le terme orientation a été introduit par F.Bentolila (1969) (1) •

2 - Cette classe a la possibilité de coexister avec les autres modalités verbales •

3 - La classe comporte deux unités dd « vers ici» , nn « vers là-bas»





4-La fonction de *dd* et- *nn* est d'orienter le procès vers ou loin du locuteur ; nous tenons à préciser que *dd* exprime exclusivement une direction (« vers ici »), au contraire *nn* a la possibilité d'exprimer soit une localisation (« là-bas ») ,soit une direction (« vers là-bas ») • Les valeurs de ces unités sont comme suit :

dd= orientation du procès vers le locuteur ,

nn= orientation vers un ailleurs défini , qui peut être :

- a- un locuteur ,
- b - un lieu,
- zéro -(2) = absence de *dd* et *nn* , orientation vers un ailleurs indéfini (éloignement) •

5 - Ces modalités sont facultatives après certains verbes , mais il y a des cas où elles forment avec le verbe un syntagme figé (3) :

awi d « apporte vers ici »

awi nn « emporte vers la -bas » .

6 - *dd* et *nn* ont respectivement des variantes (*idd* ou *id*) et (*inn*) au contact des pronoms personnels objets :

awi t id « apporte le ici »

awi t inn « emporte le là-bas . »

Notes :

(1) le terme « orientation » n'est pas à confondre avec la notion d'orientation du prédicat par rapport aux participants ; A.Martinet , E.L.G,p.127)

(2) L.Galand Une opposition perdue: Note sur la particule d'approche p.69

(3) il faut signaler aussi les verbes à l'impératif qui soulignent la deixis *awra* « viens vers- ici *acm* « va vers là-bas ! » .

19/Les adverbes

1 - Les grammairistes traditionnelles font des adverbes un classement fondé sur le sens ; elles distinguent les adverbes de lieu , de temps , de manière , d'intensité, de quantité ••

Ainsi l'hétérogénéité qui régnait au sein des adverbes concerne, essentiellement les adverbes de temps qui se répartissent en sous-classes selon qu'ils précisent le moment de l'action (*dġi* « maintenant ») , la durée de l'action (*dima* « toujours ») , l'ordre de succession de l'action (*qbl* « avant ») •• ‘

2- En face de la définition traditionnelle, les fonctionnalistes définissent –les adverbes



comme des» monèmes ou des synthèmes autonomes» (1) marquant, par eux - mêmes , leur fonction •

Notre étude portera sur l'adverbe de négation ur (2) , les adverbes interrogatifs (3) , les adverbes de comparaison, les adverbes compatibles avec les prépositions, les adverbes non-compatibles avec les prépositions, les adverbes has et hlli « seulement » (4) , les adverbes à valeur modale , les adverbes de quantité.

-1- L'ADVERBE DE NEGATION : ur

1 - La négation, comme l'interrogation, est un domaine où convergent les recherches en syntaxe , pragmatique (« énonciatique ») , sémantique et logique • Du point de vue linguistique , sur le terme « négation» pèse une ambiguïté « puisqu'il peut renvoyer tant à la forme de l'énoncé qu'à son sens» (1) Il s'agit, donc, de distinguer entre une négation formelle, caractérisée par la présence d'un monème de négation; et une négation sémantique, c'est à dire le sens négatif d'un énoncé sa négativité sémantique. (2) .

2- Dans le parler des AIt Sadden , la négation s'opère par le monème ur , qui porte sur le prédicat verbal; tandis que uridd (3) détermine les prédicats non- verbaux • Quand uridd nie un prédicat verbal , il est suivi , obligatoirement , de is ;

(B.174) uiridd is ira ad iqqim ...

« ce n'est pas parce qu'il voulait rester •••• »

les deux variantes (uridd - maci) peuvent actualiser comme prédicats un syntagme autonomisé :

(B.175) uridd zi fas ay d idda

maci zi fas ay d idda •

« ce n'est pas de Fés qu'il est venu. »

(9.16) (•••) la cix luqr i yxf inw , uridd i ddll (•••)

(•••) je me serai tenu à l'écart au lieu de cette humilia tian

(363) (•••) lĥbs d lbarud i iryzn a mi illa , ur idd i t3yyalin (•••

« (•••) la prison et le combat, c'est pour les hommes qu'ils sont faits et non pour les femmes (•••) » (4)

ou un syntagme verbal :

(12.10) (•••) la ytswwar maci la ytaru

(•••) il n'écrit pas mai s il photographie

3 - ur peut coexister avec les modalités aspectuelles :



a) accompli :

Comme il a été signalé (5) , les thèmes verbaux des formes de l'acc. et de l'acc. négatif sont soit identiques, soit différents à l'aide des alternances vocaliques; en combinaison avec l'acc. concomitant, il y a neutralisation;

est déjà parti « « « «

en combinaison avec la modalité aspectuelle la (+ inacc.) , notre parler emploie la variante da (6)

(1.8) (●●●) aksum ur da ytruzum m3ada al tnac «

(●●●) la vente de la viande n'est ouverte qu'à partir de midi • «

b) ad - th.I

Ici l'opposition aspectuelle ad - th.I / ad - th.II est neutralisée , par contre avec d-ad , l'opposition d-ad - th.I / d-ad - th.II est maintenue :

ad th.I / ur th II

ad-th II / ur - th.II

ad yini « il dira «

ad i tini « il dira habituellement»

/ « il ne dira pas »

d-ad yini «il dira» - / .ur d-ad yini «il ne dira pas »

d ad i tini « il dira habituellement « / ur d-ad i tini «il ne dira pas habituellement

4 - Quelques variations morphologiques sont à signaler :

- nous avons la variante wr quand ur est précédé d'une voyelle :

(B.176) yak, ma wr iri ad iddu ?

« n'est-ce pas, est-ce qu'il ne voulait pas partir? »

(B.177) iħda 3li ma wr da itsksiw ħdd

« Ali surveille si aucun ne regarde • »

(B.17S) la tra3an ma wr tamzn takurt •

. « ils essayent d'attraper le ballon

- au contact de la modalité ad , ur présente deux formes ; ad-ur(7), ou (a)wr (8) :

ad ur tini ay a •





(a)wr tini ay a •

« ne dis pas ceci »

-mr « si » est un monème à valeur négative, marquant l'hypothèse ; il s'emploie, presque toujours, avec l'acc. négatif qui le place dans un passé

(B.179) mrda tinit ay a d ac bbix awal •

si tu dirais ceci , je me facherai”

tandis que mridd « si » est un syntème composé de mr « si » et idd « ce n'est pas » ; mridd se présente sous deux formes selon que la négation porte sur le prédicat verbal (mridd is) ou le prédicat non-verbal (mridd) :

(9.1) mridd is yix ay -nna tna•••

« si j'avais fait ce qu'elle avait dit »

(9.13) mridd is ufix mani ġr aġ a drrxh•••

« si j'avais su où me rendre ••• »

(329 (•••) mridd i wajjarr kw an tnġa yi (•••) (10)

« (•••) sans les voisins elle m'aurait tuée (•••) »

quand mridd est suivi d'un verbe, il y a lieu de l'analyser comme la variante mr + d. :

(378) (•••) mr idd att 3awtt , ad ac ix tna mi ġa t3qqlt !

« (•••) si tu recommences, je te ferai quelque chose dont tu te souviendras !(...)

2- Les dérivés de l'adverbe ur

a) L'adverbe ur peut être accompagné de certains monèmes dont « la valeur, dans ces conditions est un simple renforcement de la négation » (11)

Ces monèmes peuvent avoir soit un signifiant continu , c' est à dire juxtaposés à ur , soit un signifiant discontinu , séparés de ur par un syntagme prédicatif.

b) Si la négation porte sur le prédicat ou la relation prédicative , le signifiant de la négation est discontinu, c'est à dire le prédicat verbal se trouve encadré par ur , ca « quelque chose » , walu « rien», ħdd « personne »

Cet élément peut avoir les fonctions suivantes :

- Complément explicatif :

(B. 179) ur illi ħdd.



«il n'y a personne • «

(B.180) ur illi walu.

«il n'y a rien. «

(B.181) ur illi ca •

« il n'y a rien. «

-objet :

(B.182) ur yufi walu •

« il n'a rien trouvé «

(B.183) ur nnix ca.

«je n'ai rien dit. «

A ce niveau, est-ce qu'il faut interpréter ca (pronom indéfini emprunté à l'arabe) comme étant un pronom objet à part entière (ur + ca) ,ou sa grammaticalisation comme auxiliaire de négation (ur ••• ca)? (12) «

Nous avons des cas où ca «n'est pas fondamentalement un élément de négation (13) , son apparition à côté de ur n'est pas obligatoire, raison pour laquelle T.G.Penchoen l'a considéré comme une expansion autonome du prédicat (14) :

(B.184) ur ihwid (ca) ġr fas.

«il n'est pas descendu à Fés

ur n'admettant pas ca comme deuxième élément de la négation, quand on a les nominaux suivants : ħdd « personne « , m3ada « sauf» agwd « aussi « walu «rien» •

(B.185) ur iddi m3ada 3li (15)

« il n'y a que Ali qui est parti • «

(5.6) nkk , ur iy iqqimn m3ada ay a •

« moi, il ne me restait que ceci. «

(B. 186) ur annayx agwd yun •

« je n'ai vu personne

Ou quand le SV1 est l'un des verbes opérateurs :

(B.187) ur iri ad iddu •

« il ne veut pas partir • «

F.Bentolila (16) considère ur ••• ca comme» une variante libre de ur « ; ca ne peut

être « un pronom objet soit parce que le verbe n'admet pas d'objet (●●) , soit parce que le prédicat a déjà un objet (●●) »

(B.189) ur iddi ca •

« il n'est pas parti. »

(B.190) ur t yannay ca •

« il ne l'a pas vu • »

mais il y a des contextes où ca est d'un emploi facultatif, impliquant un choix de la part du locuteur, ou il se trouve dédoublé d'un autre ca

(10.22) u-llah mr idd i yiwl , da ur tqqim •

si ce n'était le mariage (qui me retient) , je jure que je serais parti •

(10.26) isul lwaḥd mc ur yuwil ●● .

« (bien sûr) si on est pas marié

(B.191)ur izzniz (ca) i3ban ●● « ●●

« il n'a pas vendu de vêtements « ...

(B. 192) ur ġur s annayx ca ca n tmttut

« je n'ai pas vu chez lui quelque femme »

- Indicateur de thème :

(B.193) ca ur tslix ●●

« je n'ai rien entendu « ...

(B.194) Agwd yun ur d iddi

« personne n'est venu » (17)

c) ur sert à former des synthèmes comme ur - ya «ne pas vouloir» , usar « ne ●● « plus » , ur jjin « .. ne ●● Jamais » qui déterminent le verbe .

1-1 usar: est compatible avec l'acc. , l'inacc. , ad - Aoriste; son sens est celui de futur :

(10.20) usar ad inix iz d la 3icx •

« je ne dirai plus que je vis • »

(10.43) (●●) usar ad yini iz d luqt la trḥam (●●)

« (●●) il ne dira plus que les temps sont cléments C ...)



1-2 ur jjin est compatible avec l'acc. négatif :

(10.39) ur jjin ssinx mata - nta ddunit •

« je n'ai jamais su ce que c'est la vie. « ' »

(13.5) ur jjin ttqdi3t! ? (la prière) •

« tu ne l'as jamais arrêtée ? «.

(350) z i - Li ur jjin ur tħriq ••• (18)

« Depuis ce temps-là, elle n'a jamais quitté son foyer •••

dans une interro-négative , jjin peut s'employer seul sans la particule ur :

(B.195) jjin idda ad yannay lahl nns ?

« il n'est jamais allé voir sa famille? «

1-3. 3mru (19) « ne ... jamais » est compatible avec ad - Aoriste ,inacc , acc.

(10.16) 3mru ur itisin ddunit mani ġr taġul •

« il ne saura jamais le sens de la vie • «

(27) ulad lħja 3mru ur syifn (•••) (20)

« les Ulad Lhaj n'ont jamais fait de bonnes récoltes C •••)

Ici, avec l'inacc. , la négation a une valeur précise et catégorique; tandis que avec usar la référence est faite à un fait passé qui ne se reproduira plus.

En ce qui concerne l'opposition usar / ur jjin, nous retrouvons l'opposition non-réel (usar) /réel(ur jjin) ; usar est réservé à des procès futurs , conditionnels ; alors que ur jjin est réservé à des procès passés, réels.

Avec l'adverbe 3awd «encore» , la quanti té prend une interprétation durative ou itérative :

•(B.196) 3awdur injiħ (itératif)

« il n'a pas encore réussi. «

(B.197) 3awd ur yuwil (duratif)

« il ne s'est pas encore marié • «

nous remarquons , à travers ces exemples , que la négation avec « ne... pas encore » exprime l'itération (B.196) ; dans (B.197) , la durée peut être paraphrasée par « ne ••• pas de nouveau « •





Avec qqaḥ le tour exprime la négation absolue « absolument pas » :

(B.198) qqaḥ ur icci • •

« il n'a pas mangé du tout. »

au sujet de qqah «tout» et bzzaf « beaucoup », une remarque s'impose: d'un point de vue de l'interprétation sémantique, il y a des énoncés qui sont ambigus :

(B.199) qqaḥ ti3yyalin ur ccint •

« toutes les femmes n'ont pas mangé. »

ou

« les femmes n'ont pas mangé du tout. »

(B.200) bzzaf mddn a wr d iddin • cet énoncé admet deux lectures différentes ; il est paraphrasable comme suit :

(a) quelques uns de ces gens ne sont pas venus •

ou

(b) aucun de ces gens n'est venu.

Nous observons que ces énoncés , contenant un adverbe quantificateur et une négation , donnent lieu à une ambiguïté selon que la négation affecte le prédicat seul ou toute la relation prédicative •

3-Les variantes de ca : ur(ca)

La négation se présente sous deux formes (21) :

1) Si la négation porte sur le prédicat ou la relation prédicative, le signifiant est discontinu ; le deuxième élément de la négation peut avoir , dans ces cas , la forme ca , c , cay :

(B.201) ur t ssinx c•

« je ne le connais pas • »

(B.202) ur t ssinx ca •

« je ne le connais pas • »

(11 • 34) (•••) nK , ur t 3qqilx cay (•••)

, je ne l'avais pas reconnu (•••) »

dans (11.34) , l'élément c ay donne plus d'emphase à la négation.

2) Le signifiant continu (ur idd , maci (23)) se rencontre dans les cas suivants :

(a) négation d'une identification





(B.203) maci d aryaz •

« ce n'est pas un homme. »

(B.204) ur idd d aryaz •

« ce n'est pas un homme. »

(b) négation d'un terme anticipé (sujet, objet, prédicat •••)

(B.205) maci nkk ay t iccan •

« ce nest pas moi qui l'ai mangé. »

(B.206) maCi ur SSinX •••

« ce n'est pas parce que je ne comprenne pas ••• »

A) Dans ce qui a précédé , nous avons tenté de parler de « la négation formelle » (24) , c'est à dire une négation ayant recours à un marqueur grammatical; dans ce qui va suivre, l'étude sera consacrée à des énoncés où le positif et le négatif ont une équivalence sémantique •

La neutralisation de l'opposition ur/Ø, se rencontre après le verbe gwd « craindre» ; il y a opposition d'un signifié à sa négation:

(12.41) (•••) gwdx ad iyi 3ardn •

« (•••) j'ai peur qu'on m'agresse

(B. 207) gddx ad yini awal nna •

« je crains qu'il (ne) dise le secret en question. (25)

(B.208) gddx ur itini awal nna •

« je crains qu'il (ne) dise le secret en question.

B) Si nous examinons, maintenant, quelques exemples où le tour n'est pas à interpréter comme une question (26) (demande d'information) , mais comme une assertion à contenu positif :

(B.209) is ur idd 3li ay d iddan ?

« est-ce que ce n'est pas Ali qui est venu? »

Comme l'atteste cet exemple, il ne s'agit pas d'une interrogation ayant un sens négatif •

Il est à signaler, aussi, des cas où le contenu positif d'un verbe exprime l'idée d'une négation sur le plan sémantique :

(B.210) la ytini is idda •





« il croit qu'il est parti. »

(B.211) la ytǧal is idda •

« il croit qu'il est parti. »

(B.212) iggum ad iddu •

« il refuse de partir • »

Il apparait , à la suite de ces exemples, que ces verbes présupposent la fausseté de l'expansion.

C) Dans les phrases subordonnées, la négation suscite des ambiguïtés sémantiques : c'est à ce niveau que se situe la différence entre une négation de phrase et une négation d'un terme de la phrase • (27)

(B.213) issn ad isiwl •

« il sait parler. «

(B.214) ur issin ad isiwl •

« il ne sait pas parler. »

(B.215) ? issn ur itsawal • (28)

(B.216) ira 3li ad yawl i mMis •

« Ali veut marier son fils »

(B.217) ur iri 3li ad yawl i mMis

« Ali ne veut pas marier son fils • »

Dans ces cas, la négation porte sur le verbe de la principale (SV1) ; quand le verbe est sul «rester, demeurer» , la négation est située devant le sv2 de la subordonnée :

(B.218) isul ur iddi •

« il n'est pas encore parti • «

Notes ('adverbe ur)

(1) A.Martinet Grammaire fonctionnelle du français p. 190 •

(2) ici aussi , on ne peut trancher pour savoir si la négation est une modalité ou un adverbe? Le critère de la compatibilité de la négation avec le présentatif d «c'est « permet de la ranger parmi les adverbes. (cf. F. Bentolila ,Les classes d'unités significatives, p. 47 •)

(3) Si F.Bentolila a considéré l'interrogation comme une modalité d'énonciation et non pas comme un adverbe, c'est parce que l'interrogation est en rapport d'exclusion



mutuelle avec l'assertion et l'injonction. (cf. Les classes d'unités significatives ,p. 47) et que les interrogatifs ont un comportement syntaxique qui les prédisposent à être mis en relief •

(4) Nous nous sommes inspirés du classement de F.Bentolila , Gram.fonct. p.175 , Les classes d'unités significatives, p.47 •

L'adverbe de négation ur •

(1) J.Moeschler , Dire et contredire, p. 5 •

(2) Nous n'allons pas nous arrêter , plus longuement, à ce genre de négation. Ex : iGum ad iddu. , «il refuse de partir .»

(3) uridd peut être conçu comme un syntème formé de la particule ur et du pré-sentatif d servaat à actualiser les prédicats non-verbaux ; à côté de uridd , le parler utilise maci (emprunté à l'arabe) qui a les mêmes latti tudes combinatoires que son homologue berbère •

, p.179

(5)

(6)

(7) ur préc~ée toujours le verbe qu'il détermine sauf si ce même prédicat est déterminé par ad , dans ce se place après ad•

(8) a wr exprime la défense •

(9) L.Galand , seminaire E.PH.E , le 3 -04 - 1981 ; A.Leguil , I.N.L.C.O le 4-12-1986 •

(10) A.Basset , ibid , P 185-186

(11) G.T.Penchoen , Etude syntaxique d'un parler berbère, P. 68 • L.Galand , Seminaire E.PH.E , 13- 02 -1981 •

(12) F.Bentolila , Gram. fonct • P. 178; et Sémantique •• et Etudes des unité. significatives, p. 4 •

(13) G.T.Penchoen, Etude syntaxique d'un parler berbère, p.12 •

(14) G.T.penchoen , ibid, p.16 •

(15) On pourrait dire, à partir de ces ex. , que la négation affecte le prédicat d'une part, et de l'autre le nominal.

(16) F.Bentolila , Sémantique et études des unités significatives, p. 4 •

2/ L ADVERBE INTERROGATIF : ma

-1 ma «est-ce que» :

ma actualise des verbes et des prédicats introduits par l'identificateur d « c'est» , ..

(B.219) ma d nkk a mi tyit ay a ?

« est-ce que c'est à moi qu'as-tu fait ceci? »

(B.220) ma d is idda ?

« est-ce qu'il est parti? »

(314) i ma d is t3lm i ma ġa y is-s ibddn , ma d tġra !

«A-t-elle appelé quelqu'un pour l'assister, a-t-elle appelé «

ici, i ma ••• t3lm , i ma ••• tġra : d' après A.Basset (1) , ne sont pas des propositions interrogatives mais exclamatives avec valeur d'indignation étonnée . Sans le i , cette nuance ne se sentirait pas. Le i ma qui suit t3lm est le complément de t3lm •

(B .22 1) ma uridd fadma ay d iddan ?

« est-ce que ce n'est pas Fatma qui est venue? »

ma coexiste avec les modalités aspectuelles suivantes :acc. , inacc. et d-ad (th.I , th.II) , illustrées par le verbe ddu «partir» ;

ma th. III: ma idda ?

ma th. la -II : ma la y-tddu ?

ma d-ad (th.I, th.II) :ma d-ad iddu ?

ma d-ad i tddu ?

„L'interrogation est partielle quand elle est introduite par divers monèmes interrogatifs tels que mani « où » ; elle est totale , quand elle est introduite par le monème is «est-ce que ? » Les monèmes interrogatifs (mani , may..) sont obligatoires tandis que is est d'un emploi facultatif; dans ce cas, l'interrogation est rendue par le procédé de l'intonation ascendante:

(B.222) is idda ad yannay may s ?

« est-ce qu'il est allé rendre visite à sa mère? »

(B.223) idda ad yannay may s ?

« Est-il allé rendre visite à sa mère? »

is détermine un prédicat verbal , tandis que iz d détermine un prédicat non - verbal

(4) ; il coexiste avec le th.III , d-ad -th.I , d-ad -th.II , th.II :(5)

(10.20) nkk , usar ad inix iz d la 3icx•

« moi , je ne dirai plus que je vis • »

(10.43) (•••) usar ad yini iz d luqt la trĥam (•••)

« il ne dira plus que les temps sont cléments (•••) »

Notons, au passage , la présence de da , variante de la + th.II dans un contexte négatif :

(B.224) isqsa t is itqra i ckwila ? (6)

« il lui a demandé s'il étudie à l'école? »

(B.225) isqsat is ur da y-tqra i ckwila ?

« il lui a demandé s'il n'étudie pas à l'école ? »

Une autre particularité à signaler est la présence de d (identificateur) suivi par is :

(B.226) ajj it ad ic , d is inna ur itnus da .

laisse-le manger, c'est qu'il désire ne pas passer la nuit ici »

is permet l'antéposition , par rapport au prédicat verbal, des modalités d'orientation spatiale et des pronoms régimes (direct et indirect) ; ce qui n'est pas le cas pour maa

(B.229) is d idda 3li ?

« est-ce que Ali est venu ? »

(B.230) is as inna ca ?

« est-ce qu'il lui a dit quelque chose?

Après le verbe af « valoir mieux » , is est analysé par L.Galand comme un complément explicatif(7) ; alors qu'après les verbes opérateurs tels que ssn « savoir, apprendre » , annay , ra3a « voir » , ġal « croire » ••• , il a la fonction de complément d'objet.

(B.231) yuf is ddix • (8)

« il vaut mieux que je parte • »

(B.232) issn is idda •

« il sait qu'il est parti » ou « il a appris qu'il est parti • »

L'interrogation peut, éventuellement, se combiner avec la négation pour que cette forme revienne à l'affirmation ou la confirmation:

(B.233) ur ssinx is d idda ?



“ je ne sais pas s’il est venu? ”

(B.234) is ur iddi idlli ?

« est-ce-qu’il n’est pas parti hier ? »

A cet égard , nous ci tons p. Fontanier pour qui la « question - rhétorique » est une interrogation dont la caractéristique est à « prendre le tour interrogatif non pas pour marquer un doute et provoquer une réponse , mais pour indiquer , au contraire la plus grande persuasion et défier ceux à qui l’on parle de pouvoir nier ou même répondre (●●) • Mais une singularité frappante, c’est qu’ avec la négation, elle affirme et que sans la négation elle nie • « (9)

2-L’interrogatif mad :

Mad permet d’exprimer l’interrogation double ou être coordonnant alternatif; dans les énoncés interrogatifs, le segment mad apparaît devant un deuxième terme «sans qu’on puisse toujours décider si on a affaire à ma + d (présentatif) ou s’il faut poser une nouvelle unité mad (synthème) avec valeur de coordonnant alternatif. « (10) A ce propos, les exemples que nous reproduisons , ici , sont éclairants .,

(120) (●●) bac ad yannay ma d is srrĥn mad . la • (11)

« (●●) pour voir si elle est bonne ou non

(136) (●●) bac ad yannay mad . is isĥa mad la; (12)

« pour voir si la victime est grasse ou non . »

(B.236) is ica ma (d) isul ?

« est-ce qu’il a mangé ou pas encore? »

(B.237) yumz lkar mad lmacina ?

« a-t-il pris le car ou le train ? »

(238) is tfhm mad la ? (13)

« est-ce que tu as compris ou non ? »

mad est une variante libre de ma , uniquement , dans des énoncés interrogatifs ;

(B.236) is ica ma ysul ?

« est-ce qu’il a mangé ou pas encore? »

L’opposition réel~ non-réel réapparaît avec l’emploi des deux monèmes coordonnants (mad et xndd « ou bien ») ; mad est réservé au réel :

(B.237) isafr mad isul ?





« il a voyagé ou pas encore ? »

tandis que xndd relate des faits virtuels :

(B.238) asy it xndd ajj i t !

« prends - le ou laisse -le !»

Cette opposition ne semble pas être une règle , parce qu'on a des exemples qui sont aussi bien au réel qu'au non-réel :

(B.239) at tfsst xndd ak wwtx

« tais-toi ou je te frappe »

(B.240) at-tfsst mad ad inix •(14)

« tais-toi ou je dirai •

(B.241) yusy it xndd yujja t , nkk , maci cġli • (15)

« qu'il le prenne ou qu'il le laisse, moi, ce n'est pas mon affaire •

3-l'interrogatif wac

wac comme monème interrogatif , est une variante de is ; le plus souvent , il coexiste avec lui :

(B.242) wac idda d ?

« est-ce qu'il est venu? »

(B.243) is d idda ?

« est- ce qu'il est venu? »

(B.244) wac is d idda ?

« est-ce qu'il est venu? »

»

La différence du comportement de ces deux monèmes ressort du fait que wac n'admet pas l'antéposition des modalités d'orientation spatiale et les pronoms régimes direct et indirect •

4-ca : un autre procédé de l'interrogation est rendu par l'emploi de ca (16) • ca se place après un prédicat verbal qui n'admet pas d'expansion; le prédicat verbal est toujours à la deuxième , troisième personne (singe plur.) :

(B.245) tccit ca ?

« as-tu mangé ? »



Dans ce cas, la marque formelle de l'interrogation est l'intonation; si on place en tête de l'énoncé is

.l'élément ca acquiert la valeur de « chose » :

(B.246) is icca ca ? (17)

« est-ce qu'il a mangé quelque chose? »

5-l'adverbe interrogatif mani « où »:

mani (18) permet l'effacement du préverbe la devant l'inacc.

(B.247) mani gtili ?

« où se trouve -t- il habituellement? »

Il fonctionne tantôt comme interrogatif direct , tantôt comme interrogatif indirect (il régit un prédicatoïde). mani est compatible avec les fonctionnels ġr «vers» , zi «de « qui peuvent être en emploi absolu (ou « préposition postposée»)

(9.13) ad ac ggallx mridid is ufix mani ġr a ġa drrx ixf inu., ur krihx

« je te le jure si j'avais su où donner de la tête, je n'aurai pas refusé • »

(10.19) ... ur itisin mani zi d isud uzwu • - ...•

« (•••) il ne sait pas de quel côté souffle le vent »

(B.247) ġr mani gdda ?

« où allait - il ? »

(B.248) zi mani d idda ?

« d'où venait - il ? »

« d'où venait il ? »

mani est compatible avec les modalités aspectuelles suivantes :acc. (th.III) , inacc. (th. II) , ur -acc. négatif , ġa - I et ġa - II (cf. ex. 9.13 et 10.19°.

mani requiert la valeur de « quel » avec un nominal à l'état libre (E.L)

(B.251) ara y- id alkas

« donne - moi le verre ! »

- mani alkas ?

« quel verre ? »

Avec les fonctionnels i , ġr et zi qui sont antéposés , mani peut être considéré comme

un relatif :

(B.252) illa (i) mani gufa rraħt

« il est là où il est en paix »

(B.253) 3aydn zi mani tn ttux•

« ils sont revenus d'où ils étaient »

le syntagme constitué par mani (i mani , ġr mani , zi mani , al mani •••) peut être déterminé par le monème ay :

(B.254) iqim (i) mani ay t nuġja

« il est resté où nous l'avions laissé »

le syntème mani s peut être suivi d'une apostrophe avec le sens de « quant » :

(333) mani c , a tamxibt Yamna Ħddu la tssn ma ġa ijrūn ••• (19)

« quant à la méchante Yamna Hddu , elle savait ce qui allait arriver »

6- l'adverbe interrogatif maxmi « pourquoi »

maxmi est compatible avec les modalités aspectuelles qui accompagnent mani :

(B.255) maxmi ur insi da ?

« pourquoi n'a t-il pas passé la nuit ici ? »

(B.256) maxmi as isiwl ġif i ?

« pourquoi lui a t-il parlé de moi ? »

(11.29) ur ssinx maxmi ġi - s tra3an

« je ne savais pas pourquoi ils le cherchaient • »

Notre parler opère un choix entre maxmi et mmax «pourquoi» qui , ensemble , peuvent coexister en anticipant les satellites ; quand le parler recourt à mmax ,et pour que l'interrogation s'articule sur le verbe, il le fait suivre obligatoirement , par ally :

(11.28) mmax, nitni , maxmi ġi - s tra3an?

«pourquoi ,eux, ils le cherchaient ? »

(B.257) mmax ally ur iqqim ?

« pourquoi n'est -il pas resté? »



Parmi les interrogatifs qui sont compatibles avec *ay*, nous citons: *milmi* «quand» *mĥal* « combien », régis par les prépositions *zi* « de », *ġr* « vers », *al* « jusque », *i* « dans », à « ; et *maxmi* «pourquoi»; alors que *mism* «comment» n'admet comme préposition que *i*

(14.5) *maxmi a ġa atra3at ansa ?*

«pourquoi chercheras -tu une place ? »

Dans d'autres emplois, nous trouvons fréquemment *mmax*, quand l'interrogation est rendue par *is* ou *may* :

(326) (•••) *mmax m(a) - as ttuwit ? mmax m(a) - as yit zggwis ttuwt ?* (20)

« que lui as- tu apporté ? que lui as -tu fais depuis que tu es arrivée ? »

(B.25S) *mmax ? is ur as 3limn ?*

« pourquoi? est -ce qu'ils ne l'ont pas avisé? »

3/Les adverbess de comparaison

Notre parler dispose de *amci* « comme ceci , de cette façon « *amcis(-1)*» comme cela , de cette façon-là» *ammidin* «comme si , comme cela « , *amminna* « comme si « et *am* « comme « •

Ils sont actualisés par *d!*» c'est» et déterminés par le monème *ay* :

(B.259) *d amci a ġa tarut*

« c'est ainsi que tu écriras »v

(5.2) *amci a ġa. (a) ac bdux*

« c'est ainsi que je commencerai »

(7.11) *amci ay ntġima mi3ad al iqrrb Lfjr*

« c'est ainsi qu'on reste jusqu'à l'aube

am « comme » prend la forme simple devant les pronoms personnels et les nominaux marqués par l'E.A :

(10.20) *am nkk , wahli ay mmutn*

« comme moi , il y a longtemps qu'ils sont morts »

(10.31) *am tmttut am uryaz •*

« l'homme et la femme sont égaux. «

amalgamé à un pronom personnel, l'adverbe *amci* sert à ponctuer le récit (2) :





(B.260) ntta amcis la ytakkr , a3ssas ibdd gi s •

« alors qu'il était en train de voler ainsi, sur ce , le gardien le surpris . »

Ici, aussi, s'applique les trois critères emis par F.Bentolila (3) afin de distinguer les subordonnants des pseudo-subordonnants; c'est-à-dire que le syntème comprenant le fonctionnel am «comme» et la modalité démonstrative (din, nna) peut fonctionner comme fonctionnel subordonnant :

(B.261) la yḥasb it amminna ag-gḥasb yma s

« il le considérait comme son frère. »

(B.262) a ḡif nx ibdu amminna ḡa ybdu x wi nns •

« il nous départagera comme il départagera les siens • »

amminna , selon le contexte, acquiert une fonction présentative ; l'expansion prédicative peut être verbale ou non-verbale :

(300) (•••) idd ddra ttmzin amm i zaydn cwi « (•••)'(4)

(...)quant au mais et à l'orge, on dirait qu'ils ont augmenté un peu . »

(319) amm id inn ḡur s izayd sidna 3ali ! (5)

« On dirait qu'a été mis au monde chez elle Sidna Ali »

(B.263) amminna ur ijri walu •

« c'est comme si de rien n'était. »

Ce même énoncé accepte , de préférence , le verbe iyy « faire»

(B.264) iyy amminna ur ijri walu •

« fait - comme si de rien n'était. »

D'autres emplois à valeur démonstrative sont possibles avec amci(s) :

(2.9) amcis l-l3ca , la ytili kulci ...

« aux alentours de la prière du soir , tout le monde est présent ••• »

(6. 11) la nzzrui ayyur kamL amci ...

« nous passons le mois entier comme ça « »

(B.26S) amcis n ttlata a nmlaqq •

« nous nous rencontrerons aux alentours de trois heures • »

Pour rendre la comparaison, le berbère ne possède pas d'expression morphologique du degré. La comparaison d'égalité s'exprime, dialectalement , par am qui peut être répété



devant les deux termes de la comparaison (•••) « (6) .

(a) le comparatif de supériorité s'exprime par le verbe af «valoir mieux »ou le fonctionnel x « sur »

(b) le comparatif d'égalité est rendu par am ° comme» ; ce monème peut avoir d'autres fonctions que celle -là: il est coordinatif dans :

(B.266) urjġin annayx ca n yun am 3li d mġhand

je n'ai jamais vu quelqu'un tel qu'Ali et Muhand °

(c) le superlatif absolu est rendu par bzzaf» beaucoup» •

4/les adverbes et leurs compatibilités prépositionnelles (1)

a--LES ADVERBES COMPATIBLES AVEC LES PREPOSITIONS

-1 Temps:

dġi « maintenant », llinna» autrefois, tout à l'heure », wahli « autre fois », zik , bkri « autrefois , tôt », (m)ċħal ay a « il Y ya longtemps . » dima « toujours »

dlli « hier », islid idli « avant hier », askka «d emain °asnin wwaskka « après demain » ...

La liste n'est pas exhaustive, d'autres adverbes existent dont la référence est faite au mois, le jour, l'année, l'heure •••

-2 - Lieu:

- da « ici » (2) , dinn « là-bas » , dis « là »

- sya (d) «par ici , d'ici » (3) , syinn « par là-bas , de là » ,syis « par l'endroit en question. »

-urinn «au delà « « plus loin » , siwra « en deçà . »

- i wksar «en bas « i wsawn « en haut » , brra «dehors , à l'extérieur « tama(n) «à côté», daxl « dedans , à l'intérieur » , dffir «derrière» tat «devant »

mnid , tanila «en face » •

b-les adverbes non-compatibles avec les prépositions

-1- Temps:

3ad « alors » , dix , al tu , 3awd «encore» , b3da « d'abord » ••

-2- Quantité:

qġala , bzzaf « beaucoup » , cwi « un peu » , ktr « plus » , qqaħ « tout à fait » , qll « moins » , drus « trop peu » , ukan « seulement » •



-3- Adverbes à valeur modale (1):

imkn « peut- être », bssif « de force » (2), ddra3 « de force », tmara « contre son gré » , nnit « justement » , batl « gratuitement » , nican « direc- tement » •

-4- Les charnières logiques (3) .,

manic « or » , ħqqn « en effet » , ħqqa « au fait » , zix , hiyya « donc » , lfayda « bref » , ħhasul « finalement » •

5/Les adverbes Xas et hli « seulement »

-1- xas peut déterminer un verbe , un nominal , un nominal régi par un fonctionnel et un pronom personnel :

(17.2) (....) xas a tawim muhand (••) «

(•••) seulement vous emmenez Muhand (...) «

(B.267) xa cc !

«mange seulement!»

(14.8) xas tadggwat a la mlaqqax di s

(...) justement je l'ai rencontré cet après-midi • »

(B.268) frqrn t xas i yryzn •

« ils l'on distribué seulement aux hommes. »

(210) (•••) la ixddm aynn a i3ddan xas s yi d (••) (1)

il travaille en général seulement le soir C (•••) «

(206) (...) ur ntgg xas cgg •(..) (2)

« (•••) nous ne voulons que toi (•••) »

Nous pouvons mentionner , aussi , des énoncés où xas détermine un nominal suivi du monème ay :

(B.269) xas nnta ay d iddan. (3)

« il n'y a que lui qui est venu • »

(324) wallaynni mc ġur s qqimx xas cmm ag-gurw muhand amqran • (4)

Litt. : « mais si je reste chez lui, (c'est) seulement toi (qu')a engendrée M.A »

« Mais si je reste chez (mon mari) , tu es vraiment la fille de Muhand Amqran • »

Avec l'adverbe de négation ur , xas sert à exprimer la négation restrictive (ne ••• que) :





(B.270) ur as iqqim xas yun •

« Il ne lui reste qu'un seul • »

(203) (•••) iħlam ,ur t iyyin xas lqurtas. (5)

« la justice n'était pas autre chose que la cartouche. »

Avec xas , le deuxième segment d'une proposition peut être le résultat d'une partie extraite d'un tout :

(B.271) qaħ 3zzant , xas 3li

« tout le monde lui a présenté les condoléances, sauf Ali . »

un autre exemple avec ur ••• x as traduit l'exception :

(B.272) ur ssin xas i tiyta (6)

« il ne sait que frapper.»

-2- hLli , comme xas , détermine un verbe , un nominal ; contrairement à xas , ici l'ordre est indifférent :

(B.273) hlli ur t3awd iħzmin •••

« seulement ne racontes pas n'importe quoi. »

(B.274) ur t3awd hlli iħzmin •

« ne racontes pas, seulement, n'importe quoi. »

La libre déplaçabilité de hlli et son «contenu sémantique moins précis que celui de xas (•••) font qu'on ne peut pas toujours définir avec certitude son point d'incidence. « (7)

20- le predeterminant agwd « aussi , même «.

Le monème agwd précède toujours le nominal (1) , le pronom personnel (autonome) , les adverbes (compatibles avec les prépositions) qu'il détermine le terme déterminé peut assumer les fonctions suivantes :

- **Complément explicatif :**

(B.275) imun d is agwd uryaz n fadma

« même le mari de Fatma l'a accompagné »

- **Objet :**

(5.11) nkk s ixf inw , agwd rbbi ur d -ad iyi lapi ••• .

« quant à Dieu, je ne pense pas qu'Il aurait quoi que ce





soit à me reprocher. « iy iqqim agwd l-amal i ddunt a •

(10.5) (•••) ur- iy iqqim agwd l-amal i ddunt a

° (•••) il ne me reste plus aucun espoir sur terre. »

- Indicateur de thème :

(B.276) agwd m mmis n fadma iddad

« le fils de Fatma est venu aussi • »

Quand agwd introduit un nominal régime d'un fonctionnel, on recourt à un pronom de rappel :

(B.277) yuzn I may s agwd nttat

« il en a envoyé à sa mère aussi • »

agd. i may s yuzn as .

Il détermine un subordonnant :

(B.280) agwd adday yiri ad iddu l(a) as iqqar a st yannay •

« même quand il veut partir, il l'appelle pour la voir.

(237) amc is agwd adday twddn tfullust .(3).

« De même lorsqu'une poule pousse des coricos »

agwd , en combinaison avec hdd « personne », yun « un » rrih» peu « semble fonctionner comme le deuxième terme d'une négation:

(17.16) (•••) ur nufi la mitayn la agwd rriht •

« (•••) nous n'avions trouvé ni deux cent ni rien • »

NOTES :

(1) Si le nominal qui suit est susceptible de porter la marque de l'état, c'est l'E.L qui prime.

(2) A.Basset , ibid , p. 106 . (3) A.Basset , ibid , p. 117.

21-LE Mot AK « TOUT » :

akk est combinable avec aynna,- « ce en question » et les monèmes interrogatifs ; may , matta- nnta , mani , milmi et mism •

(B.282) c iyi akk aynna trit

Li tt. : « donne-moi tout ce que tu veux • »





« donne-moi n'importe quoi. »

- aK + may

,(B.284) acm gur s ad ac ic akk may itrit .

« va le voir , il te donnera tout ce que tu désires • »

(B.284) ʎur s akk may trit •

« il a tout ce que tu désires • »

dans ce cas, le syntagme introduit par akk + may peut être antéposé :

(B.285) akk may trit ʎur s

« tout ce que tu désires , il l'a • »

2 - akk + matta nnta :

(B.286) c as akk matta nnta •

« donne - lui n'importe quoi. »

Le syntagme formé par akk+ interrogatif non suivi de prédicatoïde sont des « formations figées qui relèvent plus de la synthématique que de la syntaxe • « (1).

3 - akk + mani : (2) :

(B.287) akk mani ʎr tddit, at - taf

« où que tu ailles , tu le trouveras • »

(B.288) akk man i zi d idda , ad yaʎul •

Litt. : « il retourne d'où il vient « « d'où qu'il vienne, il y retourne « .

4 - akk + milmi :

(B.289) akk milmi d iccm , at-tggunix

« à quelque moment qu'il rentre, je l'attendrai. «

Notons au passage, la possibilité de combiner akk + milmi et ay , qui, dans d'autres parlars (3) est chose exclue .

5- akk + mism :

(B.291) ak mism ay trit ur ntruy lmuckil ad.

« on ne pourrait résoudre ce problème -ci en aucune façon . »

Avec l'advrbe de négation ur , on obtient le « schème structural qui comprend deux termes corrélatifs qui se présupposent l'un l'autre (akk d'une part et u3ssa de l'autre) « .(4)





(B.292) akk ur as iγi , u3ssa wnna wr as issin •

« il n'a pas pu le faire à plus forte raison celui qui ne s'y connaît pas. » .

NOTES :

(1) F.Bentolila , ibid, p. 208 •

(2) akk + mani introduit, presque souvent, un prédicatoïde verbal. (3) cf. F.Bentolila , ibid, p. 210 , note 190 •

(4) F.Bentolila , ibid, p. 211 •

22-l'état d'annexion et les compléments

Après le genre et le nombre, le nom berbère connaît la marque de l'état (état libre ~ état d'annexion) qui est une variation conditionnée par le contexte linguistique; le nom prend l'état d'annexion dans les cas suivants :

- 1- COMPLEMENT EXPLICATIF: (1)

Dans un rapport de détermination et de dépendance , le second terme explicite le premier ;

ex :

idda uryaz

« l'homme est parti » •

uryaz , placé après le verbe, est une reprise et une explicitation de l'indice de personne i de idda(2) F.Bentolila considère la marque de l'état d'annexion comme l'indication d'une fonction (3) et l'expression d'un rapport syntaxique entre deux unités.

-2- COMPLEMENT DETERMINATIF ;

Deux constructions peuvent avoir lieu : le complément déterminatif est introduit par le fonctionnel n «de» , ou il est employé seul.

(a)- Complément déterminatif avec n ; la présence de n est conditionnée par l'initiale consonantique :

ex: aXam n l3il (4)

« la maison de l'enfant »

(b)- Complément déterminatif sans n : le fonctionnel est absent devant le nominal complément selon l'initiale et la classe du terme complété.

- la classe u «celui de , l'homme de » (5) , ult «celle de , la femme de » , ayt «ceux de » , ist «celles de » .





(1) unasr .

« nasri « « celui des AIt Naceur »

(2) ayt nasr . « AIt Naceur »

(3) aXam uryaz

« la maison de l'homme. »

- la classe baba « père », mma « mère », ylli « fille » ••• reçoit une détermination sans n ,le nominal complément est un pronom personnel :

ex:

ibba s « son père • »

Après cet aperçu , nous pouvons considérer les deux types de constructions comme deux variantes combinatoires :

- n + E.A

- E.A seul

Après certains fonctionnels (γr « vers », d « avec », i « dans », à « , zi « de » •••) , les noms régis admettent la marque de l'état :

ex :

(1) imun d uryaz

« il a accompagné l'homme. »

(2) ica t i wryaz

« il l'a donné à l'homme. »

Remargues :

1- L'E.A concerne les nominaux , les numéraux (ex : yun uryaz « un homme ») , les synthèmes démonstratifs (ay a / i wy a) •

2 - Notons, aussi, que dans la majorité des cas l'opposition de l'état fait l'objet d'un choix des locuteurs: on peut avoir aussi bien idda uryaz que idda yaryaz •

NOTES :

. (1) Ce concept est élaboré par L.Galand dans Représentation syntaxique, p.

114; Constructions du nom complément de nom , p. 161 ; Types d'expansion nominale , P. 91 •

Le « complément référentiel » et « l'expansion référentielle » sont, respectivement ,



forgés par A.Leguil et S.Chaker •

(2) parce qu'en berbère toute « forme verbale doit comporter un radical et un indice de personne. », L.Galand, Types d'expansion, p. 91 •

(3) l'état d'annexion est l'indication de la fonction « complément explicatif ». « cf. F.Bentolila, Gram. fonct • p. 212 •

(4) dans certains contextes phoniques, n s'assimile à la consonne initiale du nominal suivant

• ex :

idammn wwul

« le sang du coeur • »

(5) Les unités de cette classe sont complétées par des nominaux qui prennent l'état, leur inventaire est limité ; ex :

Ibba s urba

« le père de l'enfant »

23/Les fonctionnels : les prépositions

Les fonctionnels ou indicateurs de fonction ne sont pas des déterminants, mais des connecteurs (1), leurs rôles est de marquer la fonction des autres monèmes • Pour les monèmes indicateurs de fonction, il y a deux classes à envisager : *- Les prépositions qui marquent la « nature de la relation entre un déterminant et un noyau » (2) ; *- Les subordinants qui indiquent la fonction des prédicatoïdes ; en grammaire traditionnelle, les subordinants sont classés dans le groupe des « conjonctions » • Or, celles-ci se répartissent en conjonctions de subordination (3) et en conjonctions de coordination. Ces dernières ne sont, évidemment, pas des subordinants • (4)

Pour ce qui est des prépositions, il faut distinguer les prépositions compatibles avec les interrogatifs de celles qui ne le sont pas. (5) .

-1 - classe des prepositions compatibles avec les pronoms interrogatifs :

- Cette classe comprend les unités suivantes: Υr . « vers, chez », i « dans pour , à « ,x « sur « ,d « avec » , s « au moyen de « , zi « depuis , de « .

- Ces prépositions indiquent les fonctions des nominaux, des pronoms interrogatifs et de ay (6).

(B.293) ma Υr idda ?

« chez qui est - il allé ? »



(B.294) fas a γr idda •

« c'est à Fès qu'il est allé »

- Ces prépositions peuvent être postposées au nominal et employées dans une interrogative indirecte :

(17.11) ur yufi s mi γa ya γul •

« il n'a pas trouvé avec quoi revenir. »

- La forme de ces prépositions varie selon le contexte où elles apparaissent ; A.Basset affirme qu' « elles sont parfois soumises à des variations formelles ; soit purement phonétiques, en raison de la nature consonantique ou sonantique du son suivant, soit en fonction de la nature du mot suivant : nom ou pronom démonstratif d'une part , pronom personnel de l'autre.» (7)

- Afin de reconnaître le statut de la préposition, nous avons fait appel à des tests de la pronominalisation et de l'interrogation.

-1-1- 1 « pour. à «:

i garde la forme i (8) devant les nominaux pour traduire la valeur d'attribution (9) ; après les nominaux interrogatifs ou dans une focalisation , ce fonctionnel se réalise en mi :

(12.29) dayman i mknas a mi tzrui •••

« c'est toujours à Mèknes qu'elle consulte un médecin .. »

(13.8) stta a mi tffγX

« c'est à six heures que je sors ••• »

(B.295) ica t i3li .

« il l'a donné à Ali • «

(B.296) ica y as t (i 3li)

« il le lui a donné . «

(B.297) Snx ma mi t ica •

« je sais à qui il l'a donné • »

(B.298) yma s a mi t ica •

« à qui l'a -t-il donné ?

(B.299)yma s i mi t ica

« c' est à son frère qu il l'a donné . »





(B.300) i (ma) mi t ica ?

« à qui l'a-t-il donné ? »

Notre parler choisit entre plusieurs possibilités (10) , on a aussi bien (B.297) que (B.301) : ssnx i (ma) mi t ica « je sais à qui il l'a donné • »

De ce fait, mi s'est imposé comme pronom relatif dont la variante est may (11).

-1-2- d « avec » :

sa valeur est comitative «en compagnie de « ; d est remplacé par di -s devant un pronom personnel

(B.302) mun x d yma

« j'ai accompagné mon frère. »

(B.303) munx di s

« je l'ai accompagné • »

d répond à la question (ma) d mi ? « avec qui ? »

(B.304) (ma) d mi ymun ?

« avec qui est -il allé? »

(B.305) imun d 3li

« il a accompagné Ali • »

Quant à :

(B.306) (ma) d mi isiwl ?

« avec qui a t-il parlé ? »

on pourrait avoir :

(B.307) isiwl d 3li

« il a parlé à Ali • »

ou ;

(B.308) isiwl i 3li

« il a parlé à Ali • »

qui donnent par pronominalisation :

(B.309) isiwl di s

« il lui a parlé • «





(B.310) isiwl iss •

« il lui a parlé. » (12) .

-1-3- i « dans » :

nous avons la forme gg devant un nominal à initiale vocalique et i devant un nominal à initiale consonantique. La forme di se réalise devant les pronoms personnels ; cette préposition répond à la question :

- (i) mani ? « où ? » ou i mi ? « dans quoi ? »

(B.311) i mani lyit lflus nnc

« où as- tu mis ton argent ? »

(B.312) i mi tyit lflus nnc ?

« où as- tu mis ton argent ? »

(B.313) ur ssinx (i) mani yix lflus •

ur ssinx i mi yix lflus •

« je ne sais pas où j'ai mis l'argent. »

Ici , aussi , mi peut être conçu , en relative , comme variante de la préposition i « dans », elle - même homonyme de i « à , pour » ; pour A.Leguil , i « dans » est « l'avatar de y , aboutissement du g , qui vient du g , correspondant du Υ chleuh. Mais mi , variante en relative, au Maroc, de i « à , pour » , et , en plus , de i (y) « dans » chez les Aît Sadden , est selon mon hypothèse , un amalgame de la préposition i ou iy et du pronom mi , lui-même variante de may • « (13).

Le premier sens de i est d'exprimer l'espace sans mouvement (ex: illa i fas , « il est à Fès ») ; puis d'autres sens se sont greffés à celui-là :

(a) parmi , entre :

(B.314) illa i mddn , yun uryaz i Υ udan ••

« parmi les gens , il y a un bel homme ... »

(b) au sujet de , sur :

(B.315) i lqady a nnc may tyit ?

« au sujet de ton affaire, qu'as-tu fait ? »

-1-4- Υ r «chez , vers» :

cette préposition garde sa forme devant tous les nominaux ; exception faite de la forme Υ qui se réalise devant les nominaux à initiale l :





(B.316) idda ḡ l-lmdrasa •

« il est allé à l'école • »

ḡr répond à la question ḡr mi ? ou ma ḡr mi ? « chez qui ? » .

(B.317) iqqim ḡr ibb a s •

« il est resté chez son père • »

(B.318) iqqim ḡur s .

« il est resté chez lui • »

(11.37) (•••) ḡr mi tddit (•••) ?

« (•••) chez qui allais -tu (...) .? «

(11.38) (•••) la ddix ḡr 3mmi c •

« (•••) j'allais chez ton oncle. « yḡr indique l'espace quand il est employé avec s «au moyen de « , ou quand il alterne avec lui :

ḡr marque l'origine, quand il coexiste avec zi « de « :

(B.319) idda ḡr s ansa nna.

« il est allé à l'endroit en question . »

(B.320) idda s ansa nna

« il est allé à l'endroit en question . »

ḡr marque l'origine , quand il coexiste avec zi « de « .

(B.321) zi ḡr fas ḡr da , iyya sa tayn. •

« de Fès jusqu'ici, il a mis deux heures. «

en combinaison avec les pronoms personnels , son sens est celui du français : « avoir ,posséder « :

(B.322) ḡ ur i Iflus •

«j'ai de l'argent. «

-1-5- x « sur « : il se réalise x ou xf (14) avec les noms, et ḡi avec les pronoms ;

ex:

ḡif i

« sur moi »

ḡi c





« sur toi »

γi s

« sur lui »

Les valeurs que prend x « sur » sont précisées par la signification du verbe ; on pourrait avoir :

- L'idée de domination:

iyib yis

« il l'a dominé »

- L'idée d'appui, de soutien

I3wwal yis

« il s'est appuyé sur lui • »

- L'idée de salutation, de bénédiction

Irda yis

« il l'a béni »

- Il peut, aussi, traduire une valeur instrumentale, ou agentive :

(B.330) x ufus (n) udbib .ag-gjjiy •

« c'est grâce au médecin qu'il est guéri • »

- Ce fonctionnel répond à la question ma-x-mi? « sur quoi? . » ou « pourquoi? . »

(B.331) ma-x-mi irs ?

« sur quoi est -il posé • »

Maxmi tddit ?

« pourquoi es-tu parti ? »

Ce second exemple montre, clairement, que le fonctionnel x « sur » a perdu son premier sens pour avoir celui de cause, de but :

(7.1) (•••) la ntγima la njjmma3 ma-x-mi d itawd imnsi •

« (•••) nous continuons à discuter afin que l'heure du dîner arrive • »

La cause exprimée par Hitt « parce que » peut être mise en valeur :

(B.335) hitt idda lpal a x mi ur d iddi •

« c'est parce qu'il est tard qu'il n'est pas venu. »



-1-6- zi «de, depuis» :

il se réalise zgg devant les noms à initiale vocalique (15) ; quant à la forme zi ,est fréquente devant les noms à initiale consonantique , devant les pronoms personnels et après les pronoms interrogatifs.

Ce fonctionnel introduit une fonction temporelle qui répond à la question imilmi ? ou zi milmi? «depuis quand ? » :

(B.336) (zi) milmi ay d yuwd ?

« depuis quand est -il arrivé ? »

(B.337) zi chal ay a •

« depuis logtemps • »

pour la fonction spatiale la question est zi mi ? «d'où? «:

(B.338) zi mi d idda ?

« d'où venait- il ? »

(B.339) zi fas •

« de Fès • »

Le sens de ce fonctionnel s'est développé pour exprimer diverses valeurs :

- le départ, l'origine (16) :

(B.340) idda d zi fas •

« il est venu de Fès • »

(B.341) zi fas ag-ga •

« il est originaire de Fès • »

(B.342) l-munada zi l-limun ay tya.

« c'est à la base d'oranges qu' on fait la limonade . »

- l'éloignement (physique ou moral) :

(B.343) ihyyd zi l3afi t •

« il a évité le feu • »

- il marque, aussi , un rapport de comparaison ou de différence entre de deux termes :

(B.345) issn ay nna gziln zi uy nna ur iziln •

« il fait la différence entre ce qui est bon et ce qui ne l'est pas. »



« il distingue ce qui est bon de ce qui ne l'est pas . »,

- il permet d'extraire un être , une partie, d'une classe ou d'un groupe

(B.346) yun zzi ysn •

« un parmi eux • »

-1-7- s « au moyen de » :

se réalise s devant les nominaux et iss ; devant les pronoms personnels :

(B.34S) iwt it s u3ggaz •

« il l'a frappé avec un bâton » •

(B.349) iwwt it iss•

« il l'a frappé avec • »

- il introduit deux types de fonctions :

(a) fonction instrumentale :

(B.350) inʔa t s l-mus •

« il l'a tué avec un couteau • »

il permet , aussi , d'introduire des termes circonstanciels ; ex : s tmara « avec difficulté
« , s ddra 3 « avec force » :

(B.351) s ddra3 agzry •

« c'est avec difficulté qu'il est passé. »

ou l'instrumental, par exemple, dans une construction passive:

(B.352) ittunʔ s l-mus •

« il a été tué au moyen d'un couteau. »

Cette fonction répond à la question masmi ? mism ? ismi ? « comment ? » ou

« avec quoi? » ;

aux questions :

(B.353) masmi tiww t ?

mmismi tiw t ?

Ismi tiww t

« avec quoi l'a-t-il frappé ? »



Nous répondons :

(B.354) s u3ggaz « avec un bâton »

s l-jhd « avec violence »

(b) fonction spatiale : à ce niveau, un choix s'opère selon le contexte phonique :

* s devant un nominal à intiale vocalique (18) :

(B.320) idda s ansa nna •

« il est allé à l'endroit en question. »

(B.319) idda ʔr s ansa nna •

« il est allé à l'endroit en question. »

* ʔr devant un nominal à initiale consonantique

(B.355) idda ʔr ssuq •

« il est allé au Souk • »

-2- Classe des prépositions incompatibles avec les pronoms interrogatifs:

Elle comprend les unités suivantes :

-2-1- al « jusqu'à » , bla « sans » , gbl « avant » qui ont la possibilité d'introduire aussi bien les nominaux que les propositions (cf.ici meme ; bououd.e-monsite) .

Notre parler (AÏT SADDEN) fait précéder al de mi3ad ou il l'emploie seul ; (mi3ad) al est suivi tantôt de l'E.L (état libre) , tantôt de l'E.A(état d'annexion) :

(B.356) iqqim i fas (mi3ad) al amm as yyid (E.L)..

.. . iqqim i fas (mi3ad) al wammas yyid • (E.A)

« il est resté à Fès jusqu'au milieu de la nuit. »

Ce fonctionnel peut coexister avec un autre fonctionnel à valeur locative pour traduire des traits tels que la direction, la destination ou la limitation.(19)

(B.357) yuwd al tat uxam.

« il est arrivé jusqu'en face de la maison. »

- Le fonctionnel bla « sans » introduit un nominal (à l'E.L ou à l'E.A) ou un pronom à la forme étoffée :

(B.358) tdda tmttut bla yaryaz nns •

Tdda tmttut bla uryaz nns •



« la femme est partie sans son mari • »

(B.359) dda bla nnta •

« elle est partie sans lui • »

- Le fonctionnel qbl « avant », dont la fonction est temporelle, introduit des nominaux (à l'E.L ou à l'E.A) à l'aide du fonctionnel n «de» :

(B.360) idda d qbl inw •

« il est venu avant moi • »

(B.361) yuwl qbl n yma s amqran •

« il s'est marié avant son grand frère • »

-2-2- Les fonctionnels ddaw « sous », nniy «au-dessus», ttrf, tama « à côté de », tat « devant », mnid, tanila « en face de », jaj «à l'intérieur de », ffr « derrière », affla «en haut de » ammas «au milieu de », anct «de la taille de », brra «en dehors de », ljwayh «aux environs de », inyr «entre», sont suivis de n «de». Cette classe fonctionne comme des monèmes autonomes dans certains contextes, ou comme des fonctionnels indiquant la fonction des nominaux qui les suivent •

- inyr «entre»: il est suivi d' un nominal ou d'un pronom régime indirect (le plus souvent coordonnés) :

(B.362) mnaŷn inyr atsn •

« ils se sont disputés « (entre eux)

(B.363) inyr as d ixf nns •

« ça ne regarde que lui • »

La fonction inyr peut être spatiale :

(B.364) illa inyr n sin izniqn •

« il est entre deux rues • »

ou temporelle

(B.365) imlaqa di s inyr n ttlata d rrb3a •

« il l'a rencontré entre trois heures et quatre heures . »

à ces fonctions s'ajoutent des notions comme l'évaluation de prix, de poids, de distance
•••

(B.366) la ytwzan inyr n kilu juj kilu •





« il pèse entre un kilo et deux kilos • «

(B.367) la ytswa inyr n xmsa xnnd stta n ddrahm •

« il coute entre cinq ou six dirhams • «

- brra « en dehors de , dehors»: suivi d'un n «de» , sa valeur est celle d'indicateur de fonction, employé seul il est monème autonome:

(B.368) idda brra •

« il est sorti dehors • «

Pour les autres fonctionnels, nous nous limitons à quelques exemples :

- ffir « derrière « :

(B.369) ixzn ffir lhid •

« il s'est caché derrière le mur • «

_ tat « devant «

(B. 371) izayd ḡr tat lqadi

« il a porté plainte . »

- nniy « au-dessus de « :

(B.372) iniy nniy iyyis •

« il a monté le cheval . »

- ddaw « en dessous de «

(B.373) izriy ddaw wwaman •

« il est passé sous l'eau. «

- jaj « dedans»

(B.374) illa jaj l-bit •

« il est dans la chambre • «

- ammas «au milieu « :

(B.375) illa ammas ujmmu3

« il est au milieu de l'assemblée. «

La totalité de ces fonctionnels sont autonomisés par la classe des prépositions compatibles avec les pronoms interrogatifs (20)

(B.376) idda d zi brra





« il est venu de l'extérieur « , » de l'étranger » •

(B.377) ffɣn waman zi inyr l-pyud

Litt. : » l'eau est sortie des murs. «

« l'eau a jailli des murs. «

-2-3- am «comme» : ce fonctionnel permet d'établir une relation de comparaison ou d'équivalence entre deux termes ou deux syntagmes:

(B.378) la ya t am yma s •

« il le considère comme son frère • «

am introduit un nominal (à l'E.L ou à l'E.A) ou un pronom (à la forme étoffée) :

(B.379) iyya am uylul wwadil. (E.A) ••

iyya am aylul wwadil. (E.L) ••

« il est beau comme une grappe de raisin • «

(B.380) la yya t am umddakl nns •

« il le considère comme son ami • «

(B.381) a tinit ammi y-as ttar

« on dirait comme s'il était en colère • «

Ces exemples montrent que am fonctionne comme préposition dans (B.379 , B.380) ou comme subordonnant dans (B.381) •

-2-4- Le fonctionnel n «de»:il peut être présent ou absent devant le nominal complété, selon la classe du terme complété (21) .

- Le complément déterminatif est un nom :

Notre parler s'inscrit dans les faits décrits par A.Basset qui affirme que n « de » «apparaisse nécessairement, facultativement ou pas du tout » (22) ; devant un nominal à initiale vocalique, la présence de n est facultative, mais l'état d'annexion est de rigueur :

Ex : ucci (n) uxddam

« le repas de l'ouvrier «

Pour ce qui est des nominaux à initiale consonnantique, la présence de n est obligatoire, le nom complété est à l'état d'annexion ;

Ex : talxatnt n tmttut

« la bague de la femme . »



- le complément déterminatif est un pronom personnel.

A 1ère personne, les nominaux se terminant par -i, -u, -a ont la forme nw alors que n et inu se rencontrent partout ailleurs :

ex : amalu nw •

« mon ombre • »

axam inu

« ma maison »

axam nns •

« sa maison • »

- Le complété est un nom de parenté :

La série ibba «père», imma «mère», •••, reçoit comme complément un pronom personnel (ex: ibba s, « son père ») qui, à son tour, peut recevoir un complément à n (ex :ibba s n 3li, «le père de Ali ») •

24/Les subordonnants:

- Un subordonnant sert à indiquer la nature de la fonction d'un verbe (prédicatoïde) •

A propos du berbère, Paulette- Galand (1) souligne les analogies qui peuvent exister entre les prépositions et les conjonctions de subordination. (2).

- Le paradigme des subordonnants (3) est formé à partir des prépositions, de l'emprunt à l'arabe (ex : bac ,3lapq, pitt) et d'une grammaticalisation d'unités nominales ou verbales.

- Cette classe comprend les unités suivantes : bac « pour que », hitt « parce que », qb1 « avant », b3d « après », urya « de peur que », mridd « si » « si », ammi (4) « comme si », is « que », waxxa « même si », mapd « tant que », zggwis « depuis que », adday « quand », mi3ad al « jusqu'à ce que », aLy « quand », amminna « ainsi que », bla « sans, excepté », imil « « mais » ; le détail des compatibilités de ces subordonnants apparaîtra dans la partie syntaxique. (5)

NOTES :

(1) P.Galand • Pernet, Préposition et subjonction, P. 38

(2) L'auteur se demande si les prépositions brèves (n, s, ʎr) peuvent être considérées comme des subjonctions •

(3) S.Chaker, Catégories syntaxiques, P. 53 • A. BAsset, Langue berbère P. 41 •

Les fonctionnels : prépositions en

25- Les coordonnants :

La coordination est définie comme une relation syntaxique instituée entre deux ou plusieurs unités d'une même phrase ; cette relation est « spécifique, différente de la fonction, qu'on ne peut pas traiter exclusivement

en termes de compatibilités car elle ne relie pas seulement des classes mais des éléments (•••) qui ont une fonction ou un statut identique. « (1)

La classe des coordonnants est répartie comme suit:

(a) - La liaison peut s'établir entre deux verbes: *aha* «et « *xnd* «ou», *amma ••• amma* « soit... soit », *wala* (2) « et non , non » ; cette classe peut coordonner aussi bien les nominaux que les verbaux •

(b)-La coordination est établie entre les nominaux : *d* « avec, et » (3) , *la ••• la* « et ••• et », *mad* « ou », *hndd* « ou » , *amma. ••• amma* « soit ••• soit » , *wala* « et non , non » ;

Pour exprimer une «coordinatation additive» (4) (en français et) , le berbère fait appel à *d* , dont le statut est double: il fonctionne comme variante de la préposition *d* « avec » ou comme un coordonnant (et).

Le coordonnant *xndd* peut exprimer une « conjonction adversative usuelle soumise à variation formelle dialectale» • (5)

Le monème *u* (emprunté à l'arabe)

voit sa réalisation dans des syntèmes numériques ; ex :

tnayn u 3crin , « vingt deux » ,

ou des syntagmes

empruntés à l'arabe (6) ; ex :

umnb3d « et après , ensuite » .

Notes :

(1) F.Bentolila, Classes d'unités significatives, P. 50 • . ,

(2) la phrase négative *ur iCi wala ur iswi* , *ft* « il n' a ni mangé ni bu » peut avoir la conversion suivante :



ur iCi d ur iswi

« il n a ni mangé ni bu • «

(3) d coordonne aussi des verbes , chose qui est spécifique à notre parler .

(4) A.Basset, Langue berbère , p. 40 •

(5) A.Basset, ibid, p. 40. Chez les AIt Seghrouchen , il est sou.s la forme nxdd

(6) il Y a des fois où la coordination est exprimée par waw l ma.3iyya. «le

Waww de l'accompagnement « , ex : .: kada wa kada « tant et tant « •

26/ Les unités asyntaxiques :

A.Martinet fait de ces unités une classe qu'il appelle «classe des

monèmes propositionnels» qui «s'emploient en remplacement d'une proposition tout entière « (ex : ayh «oui» , la « non «) • On les trouve après des

subordonnants (•••) ; Ils peuvent , d'autre part , être actualisés, soit par un

présentatif , ex :. d n3am « c'est oui ... » , soit par un sujet , ex :

nkk ayh , « moi , oui « • Noter également , en fonction objet , ex : nnix ayh ,» j'ai dis oui « (1) .

F.Bentolila affirme que l'épithète asyntaxique est «excessive pour beaucoup de ces unités qui peuvent se relier aux autres éléments du contexte où elles figurent. « (2) ; elle est excessive, sans doute, parce qu'on range dans cette classe tout énoncé asyntaxique qui est défini comme une «

succession de monèmes et / ou de syntagmes où la relation de chacun à l'ensemble n'est marquée par aucun des trois procédés. « (3)

La classification de ces unités s'inspire de celle que F.Bentolila a appliqué au parler des AIt Sghrouchen • (4)

-1 Unités logiques :

- Réponse à une question :

(a) ayh « oui « , yih « oui « , waxxa « d'accord « , wah , n 3am « oui «

(b) la « non « , ihi « non « , bnaqs « ce n'est pas la peine « •••

-2 Unités impératives:

(a)Formule de politesse :

3af ac « s'il te plaît « (5)





(b) Interjections vocatives:

a 3li « O Ali . »

a ha ymma « he maman • »

a et aha se combinent avec wa et haw , monèmes qui permettent d'appeler à distance ; dans ce cas , « l'appel se fait de plus en plus énergique , véhément • » (6)

Le monème a peut être combiné avec mc et mr « si » pour exprimer le souhait , le regret •••

a mr d ad ac 3awd x!

« et si je te racontais ••• »

(c) Dans une situation communicative , certaines unités établissent un rapport d'approbation (entre un locuteur et son interlocuteur) au sujet d'un fait ou d'un événement qui est censé être connu de part et d'autre :

Qli « rappelle -toi » , yak « n'est - ce pas » , cuf « regarde » . emprunté à l'arabe , pour attirer l'attention de l'interlocuteur ou un rappel à l'ordre ; awra « dis-donc » :

(B.383) awra , t3ql t , aLy ndda ʔr fas, « dis -donc , tu te rappelles. quand nous étions allés à Fès »

(d) hi (6) , dans un tour interrogatif , exprime une insistance sur la réponse attendue de l'interlocuteur

(B.384) hi mc ac tnna ••• ?

« et si elle te disait .. »

ici le locuteur est impatient de savoir ce que sa bien - aimée avait dit ; de même , devant un nominal (qui prend l'E.A) : (B.385) hi uryaz nns ma gna ?

« et son mari qu'est-ce qu'il a dit? »

par ailleurs , hi. peut avoir le sens de « qu'importe » selon le contexte :

(B.386) hi mc d inn t ufi x .

« qu'importe si je le trouve là-bas »

(E). Ordres :

Axac « tiens! » , yaLah « vas- y » ,xarac « attention! »

iwa « ensuite » ; ces trois unités sont compatibles avec les pronoms personnels :





(B.387) axam al kas !

« tiens le verre ! »

(B.389) yallah ax !

« allons - y ! »

yaLah et xarac peuvent avoir une expansion prédicatoire :

(B.340) yallah ad as iqdda luqt mc idda d'yi .

« il aura juste le temps s'il part maintenant. »

(B.341) xarac ad yali Yur s ..

« prends - garde qu'il ne monte chez lui • »

(F) Formules arabes: a hlan , mrhba nnc « sois le bienvenu » (7) , sbah lxir « bonjour » , bismillah « au nom de Dieu , allons . » , mslxir « bonsoir » , lhmdu lillah « louange à Dieu » , traduit la satisfaction , le soulagement ; tbark llah « Dieu soit benni » , s'emploie pour conjurer le mal et le mauvais sort ; yalatif s'emploie dans le sens de « que Dieu nous protège , nous préserve. » , lahwla , marque l'étonnement et l'inquiétude ; muhal. « impossible, incertain » .

hlal ac « il t'es permis » , hram ac « il t'es defendu » ; ces deux unités s'emploient dans un registre spécifique, surtout quand on s'adresse à un

bébé •

(G) Formules de malédiction :

tiqt nnc , l3za nnc « sois .maudit » •

(H) Injures:

Al 3za « souhait de mort » , a tixt a « sal té » , a dd rri t a « mauvai s enfant » , alwil a « objet de malheur , de lamentations » , a l3ift a « objet de dégou.t , avoir la nausée de ••• » , a tam.a.ra y a « misère » , a ssayb a « fille publique » a Ifajr a « prostituée » , nnayba « Lâche . »

-3 Unités émotives;

tffu (8) ,xzit « merde » , ahhiy « ô malheur » •••

-4 Unités diverses:

A rbbi , exprime l'inquiétude , un appel à l'assistance du Dieu ; a wah exprime la surprise ; way , la douleur ; hqqa une réminiscence ; -bssh « vrai ? » , s jjd ? « est-ce vrai ? » , sahhit « bravo » , llah Yalb , exprime la résignation .



Notes :

(1) A.Martinet , Gram, fonct , du français, P. 147 • (2) F.Bentolila , Gram,fonct, P. 225 •

(3) C.Bureau , Syntaxe fonctionnelle, p. 30. Il s'agit de la position, de l'indication de fonction et de l'autonomie.

(4) F.Bentolila , ibid, p.225 •

(5) cette unité se combine avec les pronoms personnels ex : 3af am (f,S) , 3af .af iyi (M.s) 3afawn (p.m), (6) F. Be.ntoLila .., ibid , p.27,. (6') /hi/ phonologiquement est réalisé l he l phonétiquement.

(7) se combine avec les personnes (2.F) : mrhba nnm , (4.p) : mrhba nnx (5.m.p)

mrhba nnun ,(5.M,F): mrhba nnkwnt, (6.M.P) : mrhba nnsn (6.F.P) : mrhba nnsnt •

(8) elle est considérée comme une onomatopée dans la mesure où elle imite un crachat

III-BIBLIOGRAPHIE.

- Akamatsuo (T) , Morphologie, La linguistique : guide alphabetique , (sous la direction d'A.Martinet) , Paris. Deno~l-Gonthier , 1969 .
- Basset (A) ,La langue berbere ,(Handbook of African Languages, part 1) , London, International African Institute . 1969 .
- Sur le participe dans le parler des AIt Sadd en , Extrait du journal asiatique 1954.
 - Sur l'anticipation en berbere , Communication a. la Societe de Linguistique de paris, Seance du 22-03-1947.
 - Le berbere a l'Ecole Nationale des Langues Orientales Vivantes, paris Imprimerie Nationale de France, 1948.
 - Textes berberes du Maroc (parler des AIt Sadden) , Librairie Orientale, Paul Ge»thner , paris, 1963.
- Bentolila (F) , Grammaire fonctionnelle d'un parler berbere . AIt Seghrouchen D'Oum Jeniba (Maroc) , SELAF paris, 1981.
- Les modalites d'orientation du proces en berbere (parler des Art Seghrou~chen d'Oum Jeniba) , Linguistique 1, PUF- paris, 1969.
 - Les valeurs modales en berbere (. parler des AIt Seghrouchen d'Oum Jeniba) , Linguistique fonctionnelle: debats et perspectives, presentes par M.Mahmoudian , pour A.Martinet , PUE.PARIS , 1979.
 - Semantique et Etudes des unites significatives, Journee d'etudes 18.03. 1978. Univer-site R.Descartes , Sorbonne.
 - Classes d'unites significatives en berbere , Modeles linguistiques, T.VIII, fase. 1 , 1986.
 - Aoriste intensif et valeur modale, Journee d'etudes de linguistique berbere, Samedi 11.03.1989 , Paris-Sorbonne.
- Bernard .Saint.Jacques , Les tendances fonctionnelles des theories syntaxiques post~ransformationnelles , La linguistique, vol.17 , fasc.1 , 1981.
- Benveniste (E) , Problèmes de linguistique generale , I , Tel-Gallimard ,1966.
II, Tel-Gallimard ,1974.
- Blachere CR) et M.Gaudefroy-Demoubynes , Grammaire de l'arabe classique C Mor-

phologie et syntaxe) , G.P.Maisonneuve et Larose , Paris, 1975.

Bououd,A ,grammaire et syntaxe d'un parler berbere .Aît Sadden (Maroc central) ,INALCO 1990 Paris.

-évolution ou écart : accompli narratif en Tamazight,CAL-IRCAM , 8-9 decembre , 2003 , Rabat.

-les formes may,ay et leurs variantes ma (mi) , a(i) en Tamazight , CAL-IRCAM 7-8 Octobre , 2004 Rabat .

-les pronoms personnels en Tamazight : les notions de subjectivité et de personne , 20-21 Avril , 2006 ,FLSH , Fes-Saïs .

Bureau CC) , Syntaxe fonctionnelle du français, Les Presses de l'Universite Laval, Quebec , 1978.

Byssens CE) , Juxtaposition. parataxe et asyndete , La linguistique, vol.10 , fasc.2, 1974.

Cadi (K) , Le systeme verbal rifain: Formes et Sens, SELAF.PARIS , 1987.

-Transitivite et diathese : Analyses de quelques relations de depen-dances lexicales et syntaxiques, These de Doctorat d'Etat (dact.), Paris III , 1989.

Chaker (S) , Le systeme derivationnel verbal berbere (dialecte kabyle) , Paris, E.P.H.E , These pour le Doctorat de 3.eme cycle, 1973.

-Un parler berbere d'Al-erie (Kabylie) . Syntaxe, Aix-En-Provence, 1983.

Le probleme des categories syntaxiques en berbere , Cercle de linguistique d'Aix-En-Provence , Travaux 1 , 1983.

-Textes en linguistique berbere (Introduction au domaine berbere) ,ED. du C.N.R.S , 1984.

-A propos du passif en berbere , Cercle de Linguistique d'Aix-En-Provence ,Travaux 2 , 1984.

-Syntaxe de la l-ue»'Syntaxe de la parole? Intonation et situation dans -l'analyse syntaxique: Quelques points controverses en berbere , Cercle linguistique d'Aix-En-Provence , Travaux 3 , 1985.

Caubet (D) , Quantification. negation . interrogation: les emplois de la Earticle ^y « si « en arabe marocain, Arabica, E. J.BRILL, Editeurs, Leiden , 1983.

Cohen (D) , Langues chamito-semitiques , Le langage (sous la direction d'A. Martinet) , Encyclopedie de la PleIade, Paris N.R.F , 1968.

-Statif . accompli. inaccompli en semitique, Actants, voix et aspects verbaux. Ac-tes

des journées d'études linguistiques, 22- 23 Mai 1979 , Angers.

Culioli (A) , Note sur» détermination « et« quantification « : de finit ion des opérations d'extraction et de flech~e , Extrait du rapport P.I.T.F.A.L,Paris L.

Fontanier (p) , Traité général des figures autres que les tropes, 1827 ,
ED. 1977.

François (D) , Cours de syntaxe fonctionnelle, U.E.R de linguistique générale et appliquée de l'Université R.Descartes , TED , 1971-1972.

-Les auxiliaires de predication, La linguistique, vol.11 , fasc.1 , PUF , 1975.

-A propos de quelques d'oralite en français, (sous la direction de D. François) , U.E.R de linguistique generale et appliquée de l'Universite R.Descartes , Rapport 1976.

François (F) , La description linguistique, Le langage (sous la direction d'A. Martinet) , Encyclopedie de la PleIade, paris N.R.F , 1968.

Lei unites significatives, La Linguistique (sous la direction de F.François) , PUF . Paris, 1980.

Galand (L) , Phonetique en dialectologie berbere , orbis , Tome II , n° 1 , 1953.

-1) y ancien et y C g dans le parler des AIt Sadd en (Maroc) , Extraits des C.R. du G.L.E.C.S , T.VII , Seance du 19-12-1956.

-Etat et procès : les verbes de qualité en berbere , Hesperis , 1-2 , 1955.

-Un cas particulier de proposition non-verbale : n l'anticipation renforcée» et l'interrogation en berbere , Memorial A.Basset , paris. A.Maisonneuve , 1957.

-Une opposition perdue: note sur la particule d'approche dans un parler kaeyle des Bibans, G.L.E.C.S. , VIII, 23-12 -1959.

Article» Berbere « , V , Langue, Encyclopedie de l'Islam, Leyde, Brill, Tome 1 ,1960.

-L'énoce verbal en berbere : étude des fonctions, Cahiers de F . de Saussure 1964.

-Systemes semantiques: berbere g « faire. mettre . ~tre « , Revue de l'Ecole Nationale des Langues orientales, vol. 2 , PUF , 1965.

-La construction du nom complement de nom en berbere , G.L.E.C.S , 23-02 -1966.

-Les pronoms personnels en berbere , B.S.L , 61 , fasc. 1 , 1966.

-Types d'expansion nominale en berbere , Cahiers de F.de Saussure ,25 , 1969.

-Signe arbitraire et signe motive en berbere , Congres international de linguistique

semitique et chamito-semitique , Paris, 1969.

-Introduction linguistique, Contes touaregs de l'Air, Petites Soeurs de Jesus, C.N.R.S. 1974.

-Defini indefini . non-defini : les supports de détermination en touareg, B.S.L. , 119 , fasc. 1 , 1974.

-» Representation syntaxique» et redondance en berbere , Mélanges offerts à E.Benviniste , Paris, 1975.

-Continuite et renouvellement d'un systeme verbal: le cas du berbere , B.S.L , 72 , fasc.1 , 1977.

-Langue et litterature berberes . Vingt-cinq ans d'études, paris, C.N.R.S, 1979.

-Problemes de l'orientation du proces en berbere , Actants, voix et aspects verbaux. Actes des journées d'études linguistiques, 22-23- Mai ,1979,

Angers.

-Le systeme verbal du berbere , Actes des journées d'études linguistiques, 22-23-Mai , 1979 , Angers.

-Relations du verbe et du nom dans l'énoncé berbere , Relations Predicat Actants, II , Eurasie 3 , LACITO -Documents, Colloque 22-26 Mai 1978, paris, SELAF , 1979.

-A propos de la communication de M.A.Leguil sur « l'alternance des deux inaccomplis dans l'Adghagh des Ifoghas

« , G.L.E.C.S , 25-03-1981 ,Extraits des tomes XXIV-XXVIII, Années 1979-1984. des C.R du G.L.E.C.S .

-Typologie des propositions relatives: la place du berbere , LALIES , Actes de sessions de linguistique et de litterature , n° 6 , Aussois, 27-Aout , 28-Septembre 1984.

-Comparaison et description dans l'étude du berbere , Journée d'études de linguistique berbere , Samedi 11-03-1989 , Paris-Sorbonne.

- **L'apport de la linguistique fonctionnelle aux études berbères** », **La linguistique 1/2009 (Volume 45), p. 123-133.**

Galand-pernet (F) , Nom et verbe en berbere , Travaux de l'institut de linguistique , IV , paris , 1959.

-Préposition et subjonction . Quelques faits berberes , G.L.E.C.S , 7-01 Gross(M) , Grammaire transformationnelle du français, Syntaxe du verbe, Parie Larousse, 1968.

-Methodes en syntaxe: Regime des constructions completives, Hermann, 1975.



Hagege Hagege(c) , Du theme au theme en passant par le sujet. Pour une theorie cyclique, La linguistique, fasc.2 , 1978.

-La structure des langues, Paris, PUF , «Que,-tais -je» , 1982.

-L'homme de paroles, Paris, 1985.

Mahmoudian (M) , Du r81e de la position dans l'indication des rapports syntaxiques; l'exemple du Persan, La linguistique, vol. 9, fasc. 1, PUF ,1973.

-Les modalites nominales en franais, paris -PUF , 1970.

Martin (R) , Texpms et aspect, Klincksieck , Paris, 1971.

Martinet (A) , Quelques traits generaux de la syntaxe, Separate from Free , University Quarterly, vol. VII, n° 2 , August 1959.

-Quelques traits generaUX d'une grammaire fonctionnelle, Atti del primo e e del secondo Convergnio internazionale di Studi Roma, 27-28 maggio e 27-28 aprile 1968.

-Le langage (sous la direction d'A.Martinet) , Encyclopedie de la Plelade, NRF , Paris, 1968.

-Analyse linguistique et presentation des langues, Annali della Faculta di Magistero del l'Universita di palermo , 1969.

-Langue et fonction (traduit de l'anglais par H. et G.Walter) Traduction, Deno~l , Paris, 1969.

-Le mot, Diogene , 51 , vol. 48 , 1965.

-Syntagme et syntemes , La linguistique 2 , 1967. -Mot et synteme , Lingua , vol. 21 , 1968.

-Elements de linguistique generale , Armand Colin, paris, 1970.

-Fonction et structure en linguistique, Scientia , Milan, 1971 , et Etudes de syntaxe fonctionnelle, 1975.

-La syntaxe fonctionnelle, Bull. de la Societe Polonaise de Linguistique, Fasc. XXXI, 28 , Nov. 1972.

-Cas ou fonction? a. propos de l'article» The Case for case '1 de Ch.J. Fillmore, La linguistique, vol. 8 , fasc. 2 , 1972.

-Pour une linguistique des langues, Foundations of Language, 13 , 1973.



- La linguistique synchronique, PUF , 1974.
- Etudes de syntaxe fonctionnelle ,Wilheim Fink Verlagn MUnchen , 1975.
- Le sujet comme fonction linguistique, Etudes de syntaxe fonctionnelle ,1971
- Problemes de terminologie, Actes du 2. eme colloque de linguistique fonctionnelle , Clermont Ferrand, 22-25 Juiellet 1975.
- Les fonctions grammaticales, La linguistique, vol. 13 , fasc. 2 , 1977.
- Grammaire fonctionnelle du français, (sous la direction d'A.Martinet) , ENS de Saint Cloud, CREDIF , Didier, Paris ,1979.
- Les unités significatives, Extraits des ~-uaires de la IV section de l'EPHE , 1971-1978.
- Sxntaxe générale, Armand Colin, paris, 1985.
- Mounin (G) , Theme II , Rapports entre la théorie et les faits linguistiques, Actes VI , Colloque international de linguistique fonctionnelle de Rabat, 10-15 Juillet 1979.
- Problemes terminologiques de l'aspect, Linguistica Antverpiensa ,2; 1968.
- Moschler (J) , Dire et contredire, pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation, Peter Lang - Bern - Francfort 1 M ,1982.
- Leguil (A) , Qu'est-ce qu'un pronom relatif? Actes Colloque SILF , Fribourg, du 19 au 24 Juillet 1982.
- Remarques sur le verbe berbere , Conseil international de la langue française , 1983.
- Complétives non-primaires en berbere , Bull. des études africaines de l'I.~ A.L.C.O , vol. IV , n° 7 , 1984.
- Une mutation syntaxique en français et en kabyle, BSL , Tome LXXXIX, fase 1 , 1984
- .
- Notes de lecture et C.R de Grammaire fonctionnelle d'un parler berberaede F.Bent. lila , G.L.E.C.S, 1979- 1984.
- Modes, temps et aspects verbaux, notmment en berbere , Cahiers balkani q~s , n° 7 , 1985.
- A propos destextes touaregs en prose de Foucauld tIII , Bull. des études africaines de l'I.N.A.L.C.O , vol V , n° 10 , 1985.
- Semantique de la focalisation en berbere , Communication a la S.L.P t Mras, 1987 .
- Structures predicatives en berbere : bilan et perspectives, Tome III , Travaux presentes pour l'obtention du Doctorat d'Etat, Paris, 1987.

- Une double hierarchie des unites significatives, VV colloque d'Acadie, Aout 1988.
- Mutations temporelles en berbere , S.L.P , 27 Fevrier , 1988.
- Gestation d'un pronom relatif en tamazight , Communication au congres de chamito-semitique de Vienne, Septembre, 1987.
- Theme t rheme et concepts voisins, S.L.P , Journee d'etude du Samedi 21. Janvier, 1989.
- Enchaînement et surprise en arabe et en berbere , Journee d'etudes de linguistique berbere , Samedi 11-03-1989 , Paris-Sorbonne.
- penchoen (T.G) , Etude syntaxique du parler berbere (Chaouia) des Ait Frah (Aures) d'apres les textes d'A.Basset , These de doctorat de 3.eme cycle paris, 1966.
- Prasse (K.G) , Manuel de grammaire touaregue (tahaggart) , Copenhague t Akad&misk Forlag , IV , ~1974. VI-VIII, Verbe, 1973.
- Renisio (A) Etudes sur les dialectes berberes des Beni Isnassen du Rif .et Senhaja de SraIr , Paris, Editions E.Leroux , 1932.
- Rothemberg (M) , Propositions relatives adjointes en français, B.S.L , 67 , 1 1 -1972.
- Roux (A) , Le verbe dans les parlers berberes moucha) , B.S.L , 36 , 1935.
- (I8hzran t Beni Alaham et Mar
- Serbat (G) , Cas et fonctions ,PUF , Paris, 1981
- Tesniere (L) , Elements de syntaxe structurale, deuxieme edition revue et corrjgee , qua,trieme tirage, Ed. KLilcksieck , Paris, 1982.
- Zavadovsky (Ju-N) , Les noms de nombre berberes a la lumiere des etudes COmpareE chamito-semitiques , Actes du 1er congres international de linge semitique et chami-to-semitique Paris, 16-19 Juiellet 1969 , Mouton, Paris, 1974.



Table des matières

- Remerciements	5
- Hommage.....	7
* A.BOUOUD.....	7
* J.FEUILLET	8
* L.GALAND	19
-Abréviations.....	22
I-Introduction	24
1-avant-propos	24
2-le parler des ait Sadden.....	27
3-la notation et le corpus.....	28
4-le fonctionnalisme et la description linguistique.....	33
a-l'analyse grammaticale.....	34
b-l'analyse fonctionnelle.....	35
c-la grammaire fonctionnelle.....	35
d- la grammaire et la linguistique.....	42
II- l'inventaire des classes grammaticales.....	44
1-les noms :	44
a-introduction.....	44
b-le genre	46
c-le nombre	47
d-quelques cas	51
e-quelques remarques	53
1-pluriels sans singulier	53
2-le collectif.....	54
3-les noms de parenté	54
4-pluriels des emprunts.	54
f-les formes et les variations de l'état d'annexion.....	56
2-les modalités nominales : les déterminants du nom.....	59
1-les compatibilités.....	59



2-la place des déterminants du nom.....	62
3- le numéral (1)	64
4-le numéral (2)	67
5- les pronoms personnels affixes	70
6-les formes autonomes des pronoms personnels	75
a-la classe	75
b-les notions de subjectivité et de personne	78
c-l'emploi de la forme autonome	85
d-les dérivés des pronoms personnels	86
7 la classe des pronoms supports de détermination.....	90
8-Le mot ay	94
9- le mot may	98
10 la classe des pronoms interrogatifs	103
11- la classe des indéfinis.....	106
12- la classe des présentatifs.....	107
13- la classe des verbes.	110
14- la classe des modalités aspectuelles : accompli , inaccompli.....	112
15-la classe des modalités verbales : al , ad , impératif.....	114
16-les valeurs des modalités aspectuelles.....	118
17-le participe	137
18-les modalités d'orientation.....	138
19-les adverbes	139
20-le prédéterminant agwd.....	160
21-le mot ak	161
22-l'état d'annexion et les compléments	163
23-les prépositions : les fonctionnels	165
24-les subordonnants.....	177
25-les coordonnants.....	178
26-les unités asyntaxiques.	179
III-bibliographie	183
IV-table des matières	191



